Cité libre

Volume XXIV
Numéro 1
Janvier-février 1996
3,95$

Dossier :

D'un référendum à l'autre

Texte inédit de René-Daniel Dubois



VIVE LE CANADA !

Le 27 octobre, 150 000 Canadiens, venus d'un peu partout se sont rassemblés à la place du Canada, à Montréal, pour témoigner leur attachement à leur pays.

Plus canadien que ça, ça s'peut pas! ▶

La créativité et la solidarité ▼ *étaient au rendez-vous.*

Ils étaient de tous les âges et de toutes les couleurs.

Un pécu? Non, merci.

Trois générations de cité-libristes s'en vont au grand rassemblement.

Merci à *The Gazette* pour la photo de la page couverture



UNE VICTOIRE SANS GAGNANTS

Le Référendum est-il derrière ou devant nous? Celui du 30 octobre est passé, mais ses effets délétères ne se dissiperont pas de si tôt. Un «troisième référendum» est sur toutes les lèvres. Manifestement, nous souffrons de «référendumite aiguë», de ce que les anglophones ont qualifié, à juste titre, de *neverendum*.

Le «Non» a gagné. Si nous étions d'accord avec les nationalistes pour qui une victoire est absolue dès qu'est franchie la barre du 50% des voix plus une, nous pourrions nous en réjouir. Mais il ne s'agit ni d'un match sportif, ni même d'une simple élection. Il faut avoir une étrange conception de la démocratie, du bien commun et de l'esprit des lois, pour penser que 50% + 1 puisse justifier la création d'un nouveau pays en en brisant un autre. Une victoire du «Non», dans les mêmes proportions, ne peut donc nous réjouir.

Le «Non» a gagné. Mais avec une si faible majorité, que tout ce que l'on peut dire, c'est que la catastrophe a été évitée de justesse. Nous continuons de vivre en pleine crise politique et, plus que jamais, nous sommes en proie aux discours démagogiques du nationalisme ethnoculturel.

Pauvres de nous!

En effet, l'aspect le plus troublant de tout cet épisode est sans aucun doute la montée fulgurante du discours démagogique. Jusqu'à l'entrée en scène de Lucien Bouchard, une victoire éclatante des forces pro-canadiennes était prévue par tous les Léger et Léger, les Drouilly, les Nadeau, et autres experts-sondeurs nationalistes. Drouilly avait même pris le risque de montrer ses couleurs en sommant le PQ de ne pas s'engager dans un tel acte suicidaire. Mais rien n'y fit... En bon nationaliste convaincu, Parizeau insistait pour aller au bout de ses rêves. La bonne cause justifiant à ses yeux tous les moyens, aucun sondage ne le fit hésiter.

Mais si les nationalistes doivent la tenue du référendum à la détermination de Parizeau, c'est à Bouchard, ou plutôt aux effets enchanteurs et hypnotisants de la rhétorique nationaliste, qu'ils doivent l'odeur de la victoire. C'est grâce à la puissance étonnante des discours qui font appel à la passion et non à la raison, grâce aussi à l'aura mystique que projetait le nouveau «cheuf» sur une partie importante de la population francophone, que le camp du «Oui» a fait, dans les derniers jours de la campagne, des progrès si imprévus et si spectaculaires.

Dès son entrée en scène, Bouchard s'est hâté de définir les nouvelles règles du jeu. C'est ainsi qu'il relégua aux oubliettes les fameuses études Le Hir sur lesquelles Parizeau et son équipe s'étaient appuyés pour «démontrer» le bien-fondé de la sécession. Ce que Bouchard trouvait intolérable dans ces études, que l'on sait aujourd'hui «complaisantes» à plus d'un titre, c'est qu'elles laissaient une très petite place au discours rationnel. Mais on ne peut s'enflammer avec des chiffres, le chef édicta donc sa volonté, qui devint la nouvelle Vérité: désormais on ne parlerait plus que des lendemains qui chantent.

Et c'est ainsi que la raison n'eut plus cours. On n'entendit plus un seul mot sur quelque «étude» que ce soit. Seuls résonnaient les appels à la fierté et à la dignité d'un «peuple» qui devait se tenir debout. Mais se tenir debout devant quel oppresseur, au juste? A qui faut-il démontrer «notre» courage et «notre» solidarité? A bien y penser, qui est ce «nous» que l'on convie, avec tant d'éloquence, à finalement accéder à l'histoire?

Et pendant qu'on nous invite à effacer les humiliations imaginaires de 1982, à prouver que nous pouvons nous mettre debout, à recourir à notre solidarité tribale, à exiger que l'on modifie urgemment une constitution que presque personne n'a lue, nous restons aveugles aux vrais problèmes qui nous entourent.

Or, les vrais problèmes abondent au Québec et rien n'est plus facile que d'identifier les personnes et les groupes qui les subissent. La rue Ste-Catherine, qui était, il n'y a pas longtemps, la fierté de Montréal, est devenue le signe manifeste d'une société qui souffre. Les «sex shops» côtoient les innombrables magasins vides et placardés et ces derniers ne cèdent la place qu'à des «McQuick» de

toute nature. La dégradation est partout. La pauvreté s'infiltre jusque dans les murs. Montréal serait-elle la seule ville en désintégration? Si l'on partait pour se ressourcer au cœur de la «terre nourricière», comme nous le recommandait le préambule de la question référendaire, serait-on à l'abri des problèmes graves de Montréal? Hélas, non! Au Saguenay-Lac-St-Jean, ce pittoresque cocon nationaliste d'où vient notre nouveau chef, on retrouverait sous d'autres formes les mêmes problèmes humains. La moitié de la population active est constituée de chômeurs, d'assistés sociaux et de désœuvrés. Rien d'étonnant à ce que ces gens sans espoir soient la proie facile des démagogues, des promesses vaines et des rêves trompeurs.

Le Québec est devenu le siège du crime organisé, écrivait *La Presse* du 2 novembre 1995. «Presque toute la cocaïne et le haschisch saisis au Canada le sont ici». N'est-il pas plus urgent d'investir nos efforts pour enrayer ce fléau plutôt que pour prouver que nous pouvons nous tenir debout devant un oppresseur que nous sommes incapables même d'identifier?

Nous détenons le record des abandons scolaires, nos bibliothèques municipales font pitié, la violence dans les écoles prend des proportions alarmantes, les ponts tombent en ruine, les nids-de-poules des rues de Montréal sont la risée des touristes... Et on ose nous dire que c'est «l'humiliation» de 1982 qui constitue notre problème le plus grave? On ose prétendre que c'est le manque de reconnaissance de notre statut de «peuple» qui nous empêche de vivre?

Mais cette exarcerbation des sentiments d'humiliation, d'exclusion, ce dénigrement de notre seul et vrai pays, le Canada, font que de nombreux Québécois et Québécoises souffrent d'un mal de vivre profond. «Le Québec me tue», s'est écriée un jour Hélène Jutras. Croulant sous leur vrais problèmes, les Québécois regardent leurs élites tourner en rond autour des constitutions, des «sociétés distinctes», des «peuples» et des «nous» de tous genres en se demandant s'ils ne sont pas en train de rêver.

Pourtant, le Québec demeure un très beau coin du monde, une belle province où il pourrait faire très bon vivre. Le Québec ne tue personne. C'est l'appel au «peuple», aux «vrais», au «nous», qui nous empêche de faire face aux nombreux problèmes qui nous accablent. C'est le projet nationaliste qui nous divise et qui absorbe vainement nos énergies.

Alors que la plupart des Québécois ne rêvent que d'en finir avec ce cauchemar, un troisième référendum, qui ne ferait qu'accroître notre déchirure profonde, pointe à l'horizon.

Pauvres de nous! ■

MAX ET MONIQUE NEMNI





Cité libre

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Aurèle Beaulnes, *président*
Robert Davies, *vice-président*
Guy Sarault, *secrétaire*
Isabelle Randria, *trésorière*
Jean-Pierre Bourdouxhe,
René-Guy Cantin, Alain Clavet,
Dany Gravel *(abonnements)*,
Jacques Hébert (*dîners*),
Jean-Paul Murray,
Paul-Christian Nolin,
Gérard Pelletier, Roxane Roy,
François-Xavier Simard

RÉDACTION
Directeurs de la revue:
Max Nemni, Monique Nemni
Secrétaire d'administration:
Jean-Paul Murray
Secrétaire de rédaction:
Gabrielle Pascal
Révision de texte:
Agnès Chirinian
Jean-Paul Murray
Max Nemni
Monique Nemni
Gabrielle Pascal

PRODUCTION:
Graphisme: Studio Robillard
Impression: Reprotech

SECRÉTARIAT
Jean-Paul Murray
4-10 rue de l'Épervier
Hull, Québec
J9A 2A3
Tél.: (819) 778-0745

SIÈGE SOCIAL
Bureau 2500,
1250, boul. René-Lévesque ouest
Montréal, QC. H3B 4Y1
Tél.: (514) 846-2317
Fax: (514) 846-3427

SERVICE D'ABONNEMENT
Periodica
C.P. 444, Outremont
P.Q. H2V 4R6
Tél.: *Région de Montréal:*
(514) **274-5468**
Tout le Québec et l'Outaouais:
1-800-**361-1431**
Fax: (514) 274-0201

VENTE AU NUMÉRO
Messageries de presse Benjamin
0160, Jean Milot
Lasalle, P.Q. H8R 1X7
Tél.: (514) **364-1780**
Fax: (514) **364-7245**

VENTE AUX LIBRAIRES
Diffusion Dimedia
539, boul. Lebeau
Ville St-Laurent, P.Q.
H4N 1S2
Tél.: (514) 336-3941
Fax: (514) 331-3916

Dépôt légal: 1er trimestre 1995
ISSN: 1183-7144
Envoi de publication:
enregistrement no. 10123

Sommaire

ÉDITORIAL

1 *Max et Monique Nemni:* Une victoire sans gagnants

3 **Dans ce numéro**

5 **Courrier des lecteurs**

DOSSIER : D'UN RÉFÉRENDUM À L'AUTRE

7 *Max Nemni:* La construction de la nation au Québec
11 *William Marsden:* La fraude référendaire occultée
14 *Jean de La Fontaine:* Le Corbeau et le Renard
15 *Marc Laurendeau:* Sieur Parizeau et Maître Bouchard
16 *Jacques de Guise:* Le marketing détestable du «Oui»
20 *David Wood:* La compromission du PLQ
22 *Jean Pellerin:* Une égalité inégale
23 *Louis A. DeSerres et Yakov M. Rabkin:* Le vrai choix que nous propose Bouchard
26 *Nadia Khouri et Marc Angenot:* Nationalisme québécois et extrême-droite française
29 *Wade Aucoin:* Oraison souverainiste

30 **Vous souhaitez collaborer à *Cité libre*?**

31 ***Cité Libre* reçoit René Daniel Dubois**

REGARDS CRITIQUES

35 *Claude Ryan:* Le français est-il vraiment menacé ?
38 *Monique Nemni:* Ce que *Cité libre* ne publie pas
42 *Pierre Arbour:* Québec inc. et la fin du dirigisme ?
46 *Normand Perreault:* La montée de l'autoritarisme en Slovaquie
50 *André Seleanu:* Visions et réflexions pragoises

Prête-moi ta plume!

53 *Geneviève Manseau:* «On aime plus nos rêves que la réalité!»

VU ET LU

55 *Aurèle Beaulnes:* Compte rendu de *Qui a peur de Mordecaï Richler?* (Naria Khouri)
57 *André Smith:* Images d'Octobre
59 *Gabrielle Pascal:* Émotion: comptes rendus de *Quebec Suite Poems for and about Quebec* et de *L'ingratitude (Ying Chen)*
62 *Jean Mercier:* Bilan de fin de siècle: «Le regard d'Ulysse» (film de Théo Angelopoulos)
63 *Frank Scott:* «Départ» (Traduction de Jean-Paul Murray)

64 **Glossaire raisonné du citoyen averti**

DANS CE NUMÉRO...



Vous avez certainement déjà admiré notre couverture qui fera probablement de ce numéro de *Cité libre* une pièce de collection. Avec cette magnifique photo, nous voulons marquer cet émouvant témoignage de solidarité et de patriotisme unique dans l'histoire du Canada. Tous ceux qui étaient présents à ce grand rassemblement en garderont dans leur cœur un souvenir indélébile.

Cité libre innove encore. Vous trouverez, dans ce numéro, une nouvelle chronique, «Prête-moi ta plume...», où des collaborateurs, le plus souvent coordonnés par Geneviève Manseau, «prêtent leur plume» à des personnes qui n'ont, d'ordinaire, pas de voix, parce qu'elles ne maîtrisent pas l'art d'écrire. Nous espérons faire parler des enfants, des immigrants qui ne possèdent pas encore bien le français, des analphabètes, etc. Cette fois-ci, Geneviève Manseau a rencontré trois jeunes adolescents qui vivent dans des milieux dits défavorisés.

Pour vous divertir et vous instruire, nous aurons, à partir de ce numéro, un «Glossaire raisonné du citoyen averti». Dans celui-ci, Nadia Khouri nous éclaire sur le sens des mots «nationalisme» et «patriotisme».

Suite au succès de «Ce que *Cité libre* ne publie pas», dans notre dernier numéro, nous avons décidé d'en faire une chronique aussi régulière que possible. Monique Nemni montre ici pourquoi nous n'aurions pas publié le compte rendu qu'a fait Pierre Falardeau du livre de Nadia Khouri : *Qui a peur de Mordecaï Richler?*

Nous nous réjouissons d'avoir obtenu, pour ce numéro, la collaboration spéciale de René-Daniel Dubois, dramaturge dont la réputation n'est plus à faire. Il nous explique ici, avec beaucoup de verve, pourquoi il n'est «Ni l'un ni l'autre» et confirme, ce faisant, son courage, sa profondeur d'analyse et son très grand talent.

Pour revenir aux rubriques que vous connaissez déjà, nous avons ici un magnifique «dossier» sur le référendum dont personne ne s'est encore remis. Vous apprendrez certainement des choses qui vous étonneront, qui vous mettront en rage et qui vous prouveront, s'il en était encore besoin, que *Cité libre* joue un rôle fondamental dans le combat contre la démagogie et le mensonge.

Max Nemni y retrace la montée du nationalisme au Québec depuis la révolution tranquille. William Marsden, qui a investigué avec beaucoup de rigueur, pour la *Gazette*, la fraude référendaire que les médias francophones et le PQ ont occultée, nous fait une synthèse de ce côté sombre du vote du 30 octobre. Jacques de Guise montre comment une technique très perfectionnée de marketing a tenu lieu d'argumentation pour «vendre» la sécession. David Wood explique pourquoi le Parti libéral du Québec était mal placé pour combattre les péquistes. Jean Pellerin, lui, s'interroge sur «l'égalité inégale» que réclament certains Québécois. Louis DeSerres et Yakov Rabkin, de leur côté, nous montrent ce que le «ça» pourrait cacher dans le fameux slogan péquiste : «Oui, et ça devient possible». Quant à Nadia Khouri et Marc Angenot, ils nous retracent les liens entre certains ténors péquistes et la pensée d'extrême-droite française. Et si vous voulez vous amuser, lisez «Sieur Parizeau et Maître Bouchard» de Marc Laurendeau ou «L'Oraison souverainiste» de Wade Aucoin.

Les «Regards critiques» de *Cité libre* percent les mensonges et font réfléchir. Claude Ryan, avec forces chiffres, nous démontre que le français à Montréal se porte très bien, contrairement à ce qu'on veut nous faire croire. Pierre Arbour met en relief les problèmes engendrés par un dirigisme d'Etat. Ceux qui croient que la séparation de la Tchékoslovaquie s'est faite en douceur ont tout intérêt à lire les articles de Normand Perreault et d'André Seleanu qui nous parlent, respectivement, des conditions de vie en Slovaquie et en République tchèque.

On a beaucoup «Vu et lu» pour vous, cette fois-ci. Aurèle Beaulnes a lu *Qui a peur de Mordecaï Richler?* Gabrielle Pascal a lu une anthologie de poètes québécois anglophones (Vous pourrez en lire un poème, de Frank Scott, traduit par Jean-Paul Murray). Elle nous parle également d'un roman de la québécoise Ying Chen. André Smith, lui, a vu, avec un regard perçant, le parti pris idéologique de deux films sur la crise d'Octobre. Quant à Jean Mercier, il nous invite à voir «Le regard d'Ulysse».

Bonne lecture et Bonne et heureuse année 1996! ■



Le bien commun de la Cité

Cité libre fait peau neuve. Félicitations à l'équipe et aux collaborateurs!

J'aimerais souligner une «idée phare» concernant la notion de bien commun. Il me semble que toute perspective idéologique ainsi que toute action publique doit d'abord avoir en vue le bien commun, c'est-à-dire le bien de l'ensemble d'une société à laquelle on appartient.

Ce souci du bien commun, basé sur le bon sens et sur le désir d'objectivité est un jalon important pour faire valoir une opinion publique vraiment éclairée et efficace. C'est alors que l'opinion devient une force agissante, la base essentielle d'une Cité libre.

Pour que cet éclairage s'appuie sur le bon sens, avec la plus grande objectivité possible, il faudra publier des critiques d'articles en pesant le pour et le contre de certaines affirmations telle celle de William Johnson au sujet de «la tendance à la décentralisation», en précisant que cette expression laisse de côté - consciemment ou non - «des tendances à la centralisation», tendances sous-jacentes tout aussi flagrantes que «la tendance»... (cf: *Cité libre* sept.-oct., p. 18).

Monsieur Claude Ryan, dans le même numéro présente un texte fort informatif, plein de bon sens et imprégné d'un souci d'objectivité. Cela aide à mieux comprendre le bien commun et l'utilité publique pour tous les membres de la Cité.

Gérard Sauvé-Garand
Gloucester, ON

Mensonge et exclusion !

Lors de sa conférence de presse du 21 novembre dernier, monsieur Lucien Bouchard s'est montré fidèle à lui-même dans son usage abusif des deux mots «Canada anglais», pour désigner le Canada hors Québec.

Dans la bouche de Monsieur Bouchard, ces deux mots dégagent une désagréable odeur d'exclusion. Ils excluent d'abord un million de Canadiens hors Québec dont la langue maternelle est le français. Ils excluent également les autochtones. Ils excluent aussi quelques millions de néo-Canadiens qui, souvent, parlent difficilement l'anglais. Ils excluent près de la moitié de nos concitoyens des grandes villes de Vancouver et de Toronto. En effet, près de la moitié des habitants de ces deux villes sont d'origine asiatique ou africaine. Enfin et surtout, ils excluent les nombreux dirigeants francophones du Canada, notamment, monsieur Roméo Leblanc, Gouverneur-général, monsieur Jean Chrétien, Premier ministre, monsieur Antonio Lamer, Juge-en-chef de la Cour suprême, monsieur Gilbert Parent, Président de la Chambre des communes, monsieur Marcel Massé, Président du Conseil privé et Ministre des Relations fédérales-provinciales, monsieur André Ouellet, Ministre des Affaires étrangères, madame Diane Marleau, Ministre de la Santé, et beaucoup d'autres. En fait, tous ces personnages n'ont rien «d'anglais».

Monsieur Bouchard fait de l'exclusion en utilisant les mots «Canada anglais» pour désigner le Canada hors Québec. Il dit aussi un mensonge.

Roland Rainville
Ottawa, ON

J'ai vingt ans et j'ai voté «Non»

Contrairement à pratiquement tout mon entourage, qui a voté «Oui» (mon père, sa conjointe, ma mère, ma soeur, son «chum», les ami(e)s de ma soeur, une grande partie de mes camarades), j'ai voté «Non». Je suis fédéraliste. Je suis canadien. Je suis Charlesbourgeois et non québécois, puisque je n'habite pas Québec. Un point c'est tout.

Les séparatistes manquent de logique dans leurs arguments. Mon cher papa rêve d'indépendance pour le Québec tout en souhaitant qu'Internet soit la voie royale qui mènera à l'abolition de toutes les frontières. Ma soeur m'a dit: «Nous voulons des changements!» Quels changements? Le groupe des amis de ma soeur, tous des indépendantistes accomplis, (il fallait les voir porter un toast à la baisse du dollar dès mardi lors du Party d'Halloween durant la fin de semaine), rêvent d'une culture francophone forte tout en écoutant les groupes dance et autres, anglophones, très à la mode par chez nous...

Un des principaux arguments avancés par le camp du «Oui» voulait qu'un «Oui» massif donnerait au gouvernement un pouvoir de négociation sans précédent face à Ottawa et aux autres provinces. Dire «Non», par conséquent, ne ferait qu'affaiblir le Québec.

Ce qui me chagrine dans cette idée c'est le fait qu'on se sente si faible sans une bonne massue. Comment se fait-il que nous nous sentions toujours obligés de sortir la menace de la séparation face aux autres gouvernants du Canada? N'avons-nous rien de mieux à offrir comme position que le chantage?

Le «Québec fort» dont rêvent les tenants de la souveraineté-séparation-association-je-ne-sais-plus-trop-quoi n'existera jamais tant que ses citoyens n'accepteront pas de regarder la réalité plus en face que présentement. Nous vivons avec 270 millions d'anglophones, ce qui, forcément, a déteint sur la «pureté» de notre français. Nos gouvernements ne peuvent plus être la locomotive économique. Le monde entier évolue de plus en plus vite, mentalement, économiquement, technologiquement, et j'en passe.

Si nous voulons faire face aux impératifs de la globalisation, de la compétitivité, de la survie même de notre société, il nous faudra accepter d'en remettre les principes et les dogmes à jour, et même nous résoudre à en abandonner certains dans cet exercice. Wolfe, Lord Durham, Lionel Groulx et Duplessis sont morts. Accumuler ce genre de détritus ne fera que nous alourdir et, en plus, ça ne les ramènera pas à la vie.

Une constante regrettable chez les indépendantistes est leur refus d'admettre une opposition quelconque à leur projet ou même à leurs vérités établies. Sitôt que quelqu'un pose une objection, ils se mettent à crier à l'égorgé. Un des exemples les plus révélateurs à ce sujet est le traitement qui a été réservé aux articles puis au livre publiés par Hélène Jutras, *Le Québec me tue*. Personne ne l'a lu (ou presque) mais pourtant, quantité de gens ont trouvé le moyen le plus simple de nier son droit de parole et de réflexion, puisqu'elle ne voulait pas entrer dans le moule: lui cracher au visage.

Il y a dans la discussion d'idées contradictoires plus d'avenir pour le monde que dans les dogmes établis. Il faudra songer à s'y mettre, si l'on veut progresser et ne pas s'enliser complètement dans un passé obscurantiste.

Le Canada n'est pas le paradis sur terre. Nous avons à y travailler, à y vivre, à y penser, à y mettre du nôtre enfin. A toujours vouloir faire bande à part, surtout pour ne rien faire, on finit par retrouver notre mal de vivre typiquement québécois.

Carl-Stéphane Huot,
étudiant à l'Université Laval,
Charlesbourg, QC

Félicitations !

Félicitations pour la «nouvelle» *Cité libre*. Il s'agit d'une belle amélioration, tant au chapitre du contenu que de la forme. J'aime son style plus «aiguisé». J'étais aussi fatigué de ces longues et constantes polémiques entre économistes. On avait l'impression que quelques intellectuels s'écrivaient entre eux... A mon avis, dans une revue comme *Cité libre*, ni l'économie ni l'art ne doivent occuper trop d'espace.

J'apprécierais également que vous accordiez un espace de réplique à ceux et celles qui contestent le contenu de certains articles.

A souligner deux beaux ajouts, «le Courrier des lecteurs» et les photographies. A ce sujet, toutefois, que ce soit au niveau esthétique, photographique ou journalistique, on ne devrait jamais «emprisonner» autant la tête de quelqu'un. Je suis conscient des contraintes d'espace, mais je vous en prie, laissez au moins les têtes de vos photos complètement libres, n'en coupez plus des morceaux.

Bonne continuation!

Robin Arguin
Charlesbourg, QC



D'UN RÉFÉRENDUM À L'AUTRE
LA CONSTRUCTION DE LA NATION AU QUÉBEC

MAX NEMNI

En raison du référendum mal gagné du 30 octobre, l'avenir du Canada demeure incertain. Le risque, plus grand que jamais, de perdre ce pays doit inciter tous ceux qui y sont attachés à mieux comprendre les effets destructeurs du nationalisme et du sécessionnisme. C'est dans cet esprit que ce texte retrace l'évolution récente du nationalisme au Québec.

Commençons par éliminer les deux faux-fuyants les plus courants. Si le Canada risque de disparaître, ce n'est pas parce que ce pays «sans bon sens» serait «au bord la faillite». Ce diagnostic, répété *ad nauseam* par l'intelligentsia nationaliste, est systématiquement démenti par tous les observateurs impartiaux, y compris le Comité de l'ONU qui, année après année, s'acharne à accorder à ce «délinquant» la palme d'or du «meilleur pays au monde». Le deuxième faux-fuyant, un peu plus subtil, mais non moins démagogique que le premier, ramène tous les malheurs au prétendu «coup de force de 1982» qui aurait humilié le Québec en l'excluant «illégitimement» de la constitution canadienne. Les déformations de l'histoire qui ont servi à tisser la trame de ce dernier substitut du mythe de la «Conquête», ont été révélées dans *Cité libre* (septembre/octobre 1995). Non, le rapatriement de la Constitution n'est pas la source des menaces à l'unité du Canada.



Max Nemni est professeur au département de science politique de l'Université Laval.

Il n'en demeure pas moins que près de la moitié des électeurs québécois et près de 60% des «pure laine», comme l'a clamé Parizeau au lendemain de sa défaite, ont appuyé le projet sécessionniste du PQ. Comment expliquer la force des sentiments nationalistes que ces chiffres illustrent?

Autrefois, le nationalisme québécois s'accommodait bien du fédéralisme canadien. Duplessis défendait même avec quelque ardeur la couronne britannique. Groulx, pourtant très peu enclin à la tendresse envers les «Anglais», refusait d'appuyer la séparation. Le phénomène sécessionniste est récent. Ce n'est qu'à l'aube de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler la «Révolution tranquille» que s'est tissée la trame d'un nationalisme à la fois ethnique et territorial, qui constitue un danger bien plus grand pour l'unité canadienne que «l'autonomisme» d'antan qui s'appuyait, lui, sur un nationalisme purement ethnique. Retraçons donc les grandes lignes de ce processus de construction de la nation au Québec, qui dans sa mouvance, déconstruit le Canada.

Au préalable, quelques remarques d'ordre théorique sont nécessaires. Depuis *Qu'est-ce qu'une nation?* de Renan, texte écrit en 1882 et devenu à juste titre célèbre, les spécialistes conviennent que la nation est un construit d'ordre éminemment subjectif. La nation, disent-ils, est un «principe spirituel», une «communauté imaginaire», un «sentiment» qu'on a de partager une histoire commune, de constituer un «Nous» flou mais distinct des «Autres». Ce ne sont pas les facteurs objectifs de quelque ordre que ce soit (langue, religion, coutumes, etc.) qui structurent la nation mais, plutôt, le «sentiment» qu'acquiert un groupe de constituer un «Nous» distinct. Et ce qui contribue le plus au sentiment du «Nous», c'est la présence, bien plus souvent imaginaire que réelle, d'un «Autre» défini par son altérité menaçante.

Cette dynamique du «Nous», constamment à l'affût des faits et gestes de «l'Autre», constitue une arme de choix entre les mains des politiciens et des intellectuels en mal de pouvoir ou de prestige. Cette arme est d'autant plus efficace que sa puissance croît avec l'usage. En effet, plus on a recours au nationalisme plus se créent et se raffermissent les sentiments d'appartenance à un «Nous» distinct et menacé.

NON, LE RAPATRIEMENT DE LA CONSTITUTION N'EST PAS LA SOURCE DES MENACES À L'UNITÉ DU CANADA.

Mais la nation, toute pétrie de subjectivité qu'elle soit, ne se construit pas uniquement dans l'univers flou de l'imagination et des mythes. Le plus souvent, le discours identitaire se greffe sur un substrat factuel. Ceci ne fait d'ailleurs qu'accentuer son pouvoir idéologique et politique. C'est ce qui explique, par exemple, qu'au-delà des affirmations fréquentes de la nature «territoriale» et ouverte du nationalisme québécois d'aujourd'hui, on ait recours, lorsque les circonstances l'exigent, à l'appel aux «Vrais Nous» qui se reconnaissent par la profondeur de leurs «racines». Et, lorsque ce groupe, à la fois imaginaire et réel, s'avère occuper un territoire plus ou moins bien délimité, ses élites résistent rarement à la tentation de faire appel à ces sentiments pour donner à la nation «distincte» son Etat «distinct».

Ainsi, s'explique le slogan du PQ: «Offrons-nous un pays». Soulignons que ceux qui s'offrent ce pays, au sens littéral du terme, c'est-à-dire ceux qui vont probablement bénéficier de la création d'un Etat, sont précisément les élites qui défendent le projet nationaliste identitaire. L'exemple de la Slovaquie est à cet égard bien révélateur: les élites politiques ont offert au «peuple» un Etat dont ce «peuple» ne sait que faire. Voyons maintenant comment opère cette dynamique au sein de la démocratie libérale et relativement prospère qu'est le Canada.

Un bon point de départ nous est offert par Jacques Parizeau dans un texte écrit en 1968. Bien avant la victoire électorale du PQ en 1976, bien avant le référendum de 1980, le rapatriement de 1982, Meech, Charlottetown et les divers autres méandres existentiels, hélas, trop familiers, Parizeau avait bien cerné la nature du nationalisme québécois qui venait à peine d'émerger:

Poser le problème du séparatisme en termes brutaux, c'est évidemment constater que la majorité des Québécois ne le sont pas. Poser périodiquement le problème de la récupération des pouvoirs dans un domaine après un autre, c'est obtenir invariablement un appui populaire massif, même s'il est évident qu'à tirer une à une les plumes du poulet, il finira par être nu.[1]

Cette métaphore du «poulet à plumer» rend très bien compte de la dynamique politique qui s'est instaurée au Québec dès 1962, lors de la deuxième élection de Jean Lesage sous la bannière de «Maîtres chez nous».

L'EXEMPLE DE LA SLOVAQUIE EST À CET ÉGARD BIEN RÉVÉLATEUR: LES ÉLITES POLITIQUES ONT OFFERT AU «PEUPLE» UN ETAT DONT CE «PEUPLE» NE SAIT QUE FAIRE.

Rappelons que le soir de sa première élection en 1960, Lesage annonça sa victoire en s'écriant: «Mesdames et Messieurs, la machine infernale nous l'avons écrasée.» Lesage reconnaissait ainsi que la victoire des forces modernisatrices du Québec avait été remportée contre l'alliance politico-ecclésiastique qui avait tenu le gouvernail en empêchant les Québécois de s'ouvrir au monde. Mais, une fois «la machine infernale» disparue, il fallait bien trouver un nouvel adversaire indispensable à la fabrication d'un «Nous» en danger. C'est ainsi que les diverses mesures de modernisation du Québec— notamment les réformes successives du système scolaire, de la fonction publique et de l'économie — qui butaient contre les chasses gardées des élites québécoises traditionnelles — ont été présentées, dans l'imaginaire collectif, comme des victoires arrachées avec les dents au «Canada anglais» et à «Ottawa».

Ainsi, la portée du slogan accrocheur de «Maîtres chez nous» dépasse de loin son utilisation à des fins purement électorales. Celui-ci clame en effet l'émergence d'un «Nous» fier et revendicateur. Que ce «Nous» soit flou et indéfini importe peu. Inclut-il les anglophones, les autochtones, les immigrants? Libre à chacun de s'y reconnaître ou non. Ce qui importe c'est l'affirmation d'un «Nous» revendiquant sa juste place. A vrai dire, il revendique même *toute* la place dans un lieu spécifique mais indéterminé. «Nous» veut être «Maître» «chez» lui. Adieu donc Duplessis, curés et «grande noirceur»! A vos gardes «Canada anglais»! Au nom de son identité distincte, un Québec grand et fort, réclame maintenant sa place, c'est-à-dire son territoire.

Mais à l'ère Lesage, la menace était encore formulée d'une manière relativement vague et l'on n'invoquait pas encore les notions de «peuple», de «pays» ou «d'indépendance». Dans les faits, la menace se traduisait par des efforts systématiques de «plumer le poulet».

Le Québec se dota alors d'une Caisse de Dépôts et d'un régime de rente distinct du reste du Canada; Hydro-Québec fut nationalisée; un Ministère du Revenu, doté d'une énorme bureaucratie concrétisa la spécificité du Québec; le champ des relations internationales, domaine incontestablement réservé au gouvernement central, s'ouvrit au Québec. Simultanément, le

Québec réclama à cor et à cris des réformes constitutionnelles, escomptant, il va sans dire, un accroissement de ses pouvoirs. Et, déjà, le patron que nous connaissons si bien aujourd'hui prenait forme. En 1964, la formule dite Fulton-Favreau accorda au Québec tout ce qu'il demandait. En août 1964, Lesage y donna même son assentiment pour se reprendre très vite face aux pressions des milieux nationalistes et à celles de son propre Cabinet. En 1971, la même histoire se répéta avec un nouvel acteur: Robert Bourassa. Et ainsi de suite, au fil des ans, les «demandes» du Québec affluèrent et, sitôt satisfaites, crûrent et se multiplièrent.

Ce jeu politique posant comme adversaires, d'une part, le Québec qui ne réclamait que son dû et, d'autre part, le «Canada anglais» qui s'entêtait à le lui refuser, a été joué par tous les gouvernements québécois de Lesage à nos jours. Pierre à pierre s'est ainsi construite l'idée de la nation. Pas à pas cette idée a mené à l'impératif de la sécession.

Daniel Johnson père, par exemple, en lançant le slogan «Egalité ou indépendance», radicalisa et précisa la menace léguée par Lesage. Pour la première fois, l'idée de la création d'un nouveau pays s'immisca dans le paysage politique du Québec, clairement et sans ambiguïté. Le «Vive le Québec libre!» clamé par Charles de Gaulle lors de sa visite au Canada en 1967, suite aux démarches de Johnson, amplifia énormément ces velléités indépendantistes. Le Canada tout entier en fut secoué.

Ainsi, d'un gouvernement à l'autre, s'est construite l'idée d'une nation québécoise étouffant dans ce «pays sans bon sens» qu'est le Canada avec son fédéralisme «dominateur» et son incapacité viscérale de «comprendre» le Québec. Cette réification d'entités collectives qui «comprennent» ou ne «comprennent pas», qui «souffrent», «dominent», ou manifestent diversement leurs attributs humains, est typique du nationalisme ethnique. Lorsque cet illogisme s'allie au dénigrement systématique du Canada et qu'en plus

NOTRE PREMIER MINISTRE UTILISE LES ARMES DE L'AVANT-AVANT-DERNIÈRE ESCARMOUCHE POUR SE PRÉPARER À LA GUERRE DE DEMAIN. CELLE-CI EXIGERA UNE ARTILLERIE INFINIMENT PLUS LOURDE.

il s'accompagne de références à des territoires que l'on veut contrôler, on obtient un mélange hautement explosif.

Ce mélange prit diverses formes, dont, notamment, la politisation du mouvement nationaliste sous l'égide du PQ. Cette première manche de la construction de la nation fut couronnée, comme on le sait, par le référendum de 1980 sur la «souveraineté-association», première version d'une sécession sans douleur offerte au «peuple» québécois. L'élan du nationalisme semblait irrésistible. Le «pays» prenait des formes quasiment tangibles.

Et pourtant, pendant quelques bonnes années, en gros de 1980 à 1987, le nationalisme s'est écroulé. En tous cas il dormait d'un profond sommeil. A tel point que les élites péquistes finirent par s'entre-déchirer. C'est ce qui fit dire en 1986 à Louis Balthazar, avec un optimisme circonstanciel: que «La résurgence du nationalisme au Québec est toujours possible.[2]» Qu'est-ce qui brisa son élan?

En partie, bien sûr, ce fut le résultat de la défaite référendaire de 1980. Mais ce que l'on semble oublier aujourd'hui, c'est que cet élan fut aussi brisé par le rapatriement de la Constitution en 1982. La mesure centrale de cette réforme, la mise sur un pied d'égalité absolue devant la loi du français et de l'anglais, répondait d'une façon concrète et importante à la fragilité du français qui a longtemps nourri les luttes des francophones. Bien sûr, 1982 consacrait également la victoire de la vision libérale et civique du nationalisme de Trudeau. Ses luttes farouches et constantes contre la vision bi-nationale du Canada, défendue par tous les gouvernements québécois, avaient abouti. En définissant les «citoyens» canadiens comme porteurs de droits au-delà de leur allégeance à quelque niveau gouvernemental que ce soit, le «peuple», au sens civique du terme, devint la source de légitimité du système. La Constitution de 1982, et notamment la charte qui l'accompagne, a, de ce fait, joué un rôle majeur dans l'édification d'un sentiment civique proprement canadien. Voilà ce qui a freiné l'élan du nationalisme ethnique: un nationalisme civique lui a barré le chemin.

Il n'est donc guère étonnant qu'aujourd'hui les nationalistes québécois ne voient dans tout cela qu'un «coup de force illégitime contre le

AINSI, D'UN GOUVERNEMENT À L'AUTRE, S'EST CONSTRUITE L'IDÉE D'UNE NATION QUÉBÉCOISE ÉTOUFFANT DANS CE «PAYS SANS BON SENS» QU'EST LE CANADA AVEC SON FÉDÉRALISME «DOMINATEUR»

Québec». Oui c'est un «coup de force», mais contre le nationalisme ethnique et non contre le Québec.

Il fallu le tandem Mulroney — Bourassa, l'un élu en 1984, l'autre en 1985, pour que se reconstitue le nationalisme québécois et que la déstructuration du Canada reprenne. Clamant qu'en 1982, le Québec avait été «isolé et humilié», Mulroney n'hésita pas à s'allier aux nationalistes et à laisser les loups entrer dans la bergerie. Soudain, on se souvint que 1982 avait été un drame sans pareil, que Trudeau avait trahi sa promesse et, honte des hontes, que le Québec avait été

lâchement poignardé pendant «la nuit des long couteaux». Bourassa aidant, on se souvint également que les «demandes traditionnelles du Québec» n'avaient jamais été satisfaites.

C'est ainsi que nous entrons de plain-pied dans notre ère. Nous la connaissons bien cette histoire récente des «humiliations» et des «dignités» qui s'entrelacent dans une valse folle qui nous fait perdre la tête: Meech mène à Allaire, qui mène a Bélanger-Campeau, qui mène à la loi 150, qui mène à Charlottetown, qui mène à l'alliance BQ/PQ/ADQ, qui mène à l'entente du 12 juin, qui mène à: «Nous avons été battus par l'argent et par les votes ethniques!»

Non, Monsieur Parizeau, «vous n'avez été battu ni par l'argent ni par le vote ethnique!» L'explication est ailleurs: le rapatriement de la Constitution en 1982 a créé une dynamique politique nouvelle et incontournable. Une conception civique de la nation a effectivement émergé. Meech et ses séquelles ne constituent, en fait, qu'une série de tentatives vaines de contrer l'esprit de 1982 en réhabilitant le bon vieux mythe des «deux peuples fondateurs.» Aujourd'hui, il ne s'agit plus de pouvoirs à partager ni de «poulet à plumer» mais de deux conceptions radicalement différentes de la nation et de l'Etat qui s'affrontent. Au Canada s'est construit un sens civique, quoique fragile, de la nation. Le Québec, lui,

VOILÀ CE QUI A FREINÉ L'ÉLAN DU NATIONALISME ETHNIQUE : UN NATIONALISME CIVIQUE LUI A BARRÉ LE CHEMIN.

est coupé en deux. Une partie de la population s'identifie volontiers au nationalisme civique canadien. Une autre, menée par une élite inspirée par une conception culturaliste de la nation, perçue comme un héritage historique essentiel à son identité, veut se donner une organisation politique en conséquence. Là est le noeud du drame.

Les discours très éloquents de Bouchard, la stratégie maladroite du camp canadien, ne sont que des épiphénomènes. C'est pourquoi les petits cadeaux que Jean Chrétien pense faire aux Québécois, en leur accordant diverses «distinctions», ne servent qu'à amuser les nationalistes. Notre Premier ministre utilise les armes de l'avant-avant-dernière escarmouche pour se préparer à la guerre de demain. Celle-ci exigera une artillerie infiniment plus lourde. Les risques sont grands. En clair: il faut reconnaître la possibilité de la division du Canada. Mais il faut du même coup reconnaître que si le Canada est divisible, le Québec l'est tout autant. Le Québec est d'ailleurs déjà coupé en deux. Tant bien que mal, la division de son territoire devra suivre la ligne de fracture entre les deux allégeances nationales qui se côtoient.

Ainsi, pas à pas, le nationalisme nous a conduit au bord du précipice. Personne ne peut savoir ce que nous réserve la prochaine étape mais on peut présumer qu'elle sera encore plus traumatique que celle que nous venons de subir. On ne peut pas, impunément, arracher un pays du coeur de la moitié de ses citoyens.

Espérons, malgré tout, que la légalité et la civilité prévaudront. ■

---

[1] *Le Canada au seuil de l'abondance : Entretiens de Cerisy-la-Salle*, Montréal, HMH, 1969, p. 327.

[2] *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, Editions de l'Hexagone, 1986, p. 204.

L'idée même d'État-nation est absurde. Affirmer que la nationalité doit détenir la plénitude des pouvoirs souverains, c'est poursuivre un but qui se détruit en se réalisant. Car toute minorité nationale qui se sera libérée découvrira presque invariablement en son sein une nouvelle minorité nationale qui aura le même droit de réclamer la liberté.

Pierre Elliott Trudeau,
Le fédéralisme et la société canadienne-française

LA FRAUDE RÉFÉRENDAIRE OCCULTÉE

William Marsden

Traduit de l'anglais par Jean-Paul Murray, recherchiste parlementaire et traducteur.

William Marsden est journaliste d'enquête pour la *Gazette*. Il est récipiendaire du prix du Concours national de journalisme et du prix Judith-Jasmin pour le meilleur journaliste.

Le scandale du rejet des votes référendaires a atteint son apogée le 28 novembre à l'Assemblée nationale. Le député Thomas Mulcair a demandé au gouvernement s'il entendait ouvrir une enquête policière relative à l'invalidation de 5,426 bulletins de votes dans son comté de Chomedey, par des scrutateurs contaminés par le PQ. Mulcair a déclaré que l'enquête menée par le Directeur général des élections du Québec, Pierre F. Côté, avait été lente et difficile. Pour sa part, Guy Chevrette, ministre responsable des lois électorales du Québec, a répondu en retournant la question contre Mulcair. Suintant l'orgueil nationaliste blessé, comme seul un péquiste peut le faire, il a invectivé Mulcair pour avoir terni la réputation du Québec, dont les lois électorales font «l'envie de beaucoup de parlements à travers le monde». Et, ajouta-t-il, «Je n'aime pas que certains se promènent en dehors du Québec, dans l'ensemble canadien, et même sur le plan international, pour ternir nos instruments démocratiques».

Comme toujours, c'est l'image qui compte avant tout. Et dans le cas présent, l'image est double: d'une part l'image de l'incomparable système démocratique du Québec; de l'autre, l'image du Parti québécois qui défend résolument l'image de l'incomparable système démocratique du Québec. Il n'y a pas de limite à l'escalade de la fierté!

Pour Chevrette, il importe moins que des membres de son propre parti aient privé de leur droit de vote des milliers de Québécois dans au moins trois comtés ayant une large population ethnique, en trompant les scrutateurs afin que ceux-ci annulent plus de 10,000 votes. Prenant des airs de vierge offensée, Chevrette s'est moqué de cette réalité. Et pourquoi pas? Ses collègues du «Oui» qui étaient derrière cette manigance savaient exactement ce qu'ils faisaient.

Vint ensuite le tour de Serge Ménard, Solliciteur général du Québec. En réponse à la même question de Mulcair, il a essentiellement justifié toute cette histoire devant l'Assemblée nationale, insinuant que dans le cas de Chomedey, le gouvernement s'était «servi de la jurisprudence établie par le juge qui avait fait le recomptage dans le comté de Vimont».

Qu'il le sache ou non, Ménard répandait ainsi un des grands mensonges de cette frauduleuse manœuvre électorale: que ses auteurs avaient le droit de distribuer aux scrutateurs des exemples de bulletins de votes invalidés par un juge de la Cour supérieure du Québec, suite à un recomptage dans Vimont l'an dernier. Les dirigeants du «Oui» ont dit aux scrutateurs qu'ils devaient rejeter tout bulletin portant une inscription comparable à ces exemples.

En fait, aucune «jurisprudence» n'a été rendue lors du recomptage dans Vimont. Le juge Rolland Robillard de la Cour du Québec, qui avait surveillé le recomptage, n'a rendu aucun jugement. Et même s'il en avait rendu un, cela n'aurait pas constitué une jurisprudence. En outre, plusieurs des votes que les dirigeants du «Oui» avaient incité les scrutateurs à rejeter étaient parfaitement recevables. Cela a été amplement rapporté dans les médias anglophones, une des sources principales étant Robillard lui-même. Une semaine plus tard, Ménard, avocat et ancien Batonnier du Québec, est passé aux aveux devant l'Assemblée nationale, mais seulement après que Mulcair les lui ait arrachés.

Des gens plus conciliants pourraient absoudre Ménard sous prétexte que les médias francophones avaient passé sous silence une des plus importantes histoires de fraude électorale au Québec. Peut-être Ménard et ses conseillers ne lisent-ils pas les journaux anglophones. (A la différence de Chevrette, qui ne savait que trop bien que les reportages ternissaient l'image du Québec à l'étranger).

Or, quels sont les faits, et pourquoi le PQ semble-t-il aussi déterminé à les occulter? L'histoire commence au Comité du «Oui». Lors du référendum, le mouvement syndical a joué un rôle impressionnant par son envergure, et a montré à quel point le PQ est devenu tout simplement la marionnette politique des deux plus grandes centrales syndicales: la Fédération des

travailleurs du Québec (FTQ), et la Confédération des syndicats nationaux (CSN). C'est vers ces centrales que le PQ s'est tourné pour recruter des organisateurs. La FTQ et la CSN se sont engagés à faire du référendum leur «principale» priorité, et à mettre toutes leurs ressources à la disposition du PQ.

PLUS D'UN VOTE SUR 10 A ÉTÉ ANNULÉ DANS CHOMEDEY

Normand Bouillet, cadre supérieur de la CSN, est devenu ainsi organisateur en chef du «Oui». Quant à elle, la FTQ a délégué les services de sa principale conseillère en relations publiques, Louise Fournier. En plus, les cadres, le personnel et les membres de la FTQ constituèrent l'essentiel de l'organisation du «Oui». (Fait à noter: alors que les dirigeants du «Oui» dénonçaient à cor et à cri l'appui des hommes d'affaires au camp du «Non», personne ne s'est objecté à ce que le mouvement syndical fasse une campagne tous azimuts pour le «Oui». Il aurait été illégal pour les cadres syndicaux de faire campagne pour le «Oui» tout en étant rémunérés par leur association.)

Le mouvement syndical s'est assuré également l'appui de Réal W. Lafontaine, ancien directeur administratif de la FTQ et confident de Louis Laberge, doyen des syndicalistes québécois. Avant de quitter la FTQ, pour devenir consultant syndical dans le secteur privé, Lafontaine était reconnu pour le zèle avec lequel il faisait les «jobs de bras» de Laberge, selon les dires de Giovanni Bruno, avocat en droit du travail et syndicaliste. Lorsqu'il a quitté finalement le mouvement en 1987, on dit que les permanents de la FTQ l'exécraient parce qu'il gardait les dossiers noirs pour Laberge.

Durant le référendum, le «Oui» l'a envoyé dans Chomedey. Lafontaine a confessé par la suite à la *Gazette*, qu'il a dicté la ligne de conduite des scrutateurs du PQ eu égard aux votes à rejeter. Il a déclaré avoir utilisé des centaines d'exemples d'inscriptions annulables, prétextant que celles-ci avaient été rejetées par un juge lors du recomptage dans Vimont. «Ces exemples viennent d'un juge», a-t-il souligné. «Une décision rendue par un juge de la Cour du Québec. Ils font partie de la jurisprudence».

Voilà précisément ce qu'il a déclaré à des douzaines de scrutateurs du PQ, dont la plupart en étaient à leur première expérience électorale. Ces débutants ont docilement respecté les instructions de Lafontaine: ils ont rejeté des croix trop claires ou trop foncées, des croix dont une ligne était plus longue que l'autre, des coches ressemblant trop à un V, des traits croches ou assortis d'une petite queue. Ils se sont lancés dans une campagne d'invalidation, rejetant des votes pour le moindre prétexte. Au bout du compte, plus d'un vote sur 10 a été annulé dans Chomedey. Et cela eut été encore pire si des travailleurs du «Non» ne s'étaient pas plaints énergiquement afin de convaincre les scrutateurs de reprendre des votes annulés.

ENTRAVER LE TRAVAIL D'UN AGENT DE SCRUTIN EST UN ACTE CRIMINEL. MAIS, LAFONTAINE S'EST DISCULPÉ EN DISANT QUE SES SÉANCES D'INFORMATION ONT EU LIEU AVANT L'ASSERMENTATION OFFICIELLE DES SCRUTATEURS

Même scénario dans les comtés de Marguerite-Bourgeoys et Laurier-Dorion: même formation des scrutateurs; mêmes exemples; même histoire concernant la jurisprudence et la décision rendues dans le recomptage de Vimont. Avec les mêmes résultats: des milliers de votes pour le «Non» parfaitement admissibles ont été invalidés.

Laurier-Dorion présente un cas particulier étant donné sa double personnalité. La partie ouest, connue sous le nom de Park Extension, est un bastion du «Non» comportant une grande population ethnique. L'est, par contre, est plus francophone et plus difficile à prévoir. Un examen attentif des résultats dans Laurier-Dorion démontre non seulement que le «Oui» ciblait le comté, mais qu'il prêtait une attention encore plus particulière à Park Extension. Ainsi, la moitié des votes annulés provenait de ce secteur, alors que ceux-ci ne représentaient que 30 pour cent des suffrages enregistrés dans Laurier-Dorion.

Le fait que la grande majorité des votes annulés étaient pour le «Non» se confirme par les déclarations de témoins et les affidavits de travailleurs du «Non». La question n'est pas de savoir si les scrutateurs du PQ visaient délibérément les *votes* du «Non»; il est plus important de souligner que les dirigeants du «Oui» ciblaient exclusivement des *bastions* du «Non». L'ardeur qu'ils ont manifestée pour assurer que seuls soient acceptés des bulletins absolument parfaits ne s'est pas répercutée dans les bastions du «Oui». En d'autre termes, les scrutateurs qui ont reçu des instructions spéciales n'ont eu nul besoin de cibler les votes pour le «Non» : ces votes étaient à peu près les seuls qu'ils aient vus.

Mais ces trois comtés ne représentent que les cas les plus évidents de la manipulation électorale. Le taux global d'invalidation dans les comtés anglophones et ethniques était bien plus élevé que celui des comtés à majorité francophone, que le PQ considérait comme son bastion. Il n'y a aucune preuve que les dirigeants du «Oui» ont procuré des séances de formation spéciales, selon la méthode d'invalidation dite Lafontaine. Cette formation spéciale était strictement réservée aux forteresses du Non.

Le PQ a réagi en minimisant le problème. Notamment, sa vice-prési-

dente, Monique Simard, a déclaré que seulement 86,501 des votes, ou 1,8 pour cent, ont été rejetés, taux qui, selon elle, se compare favorablement à ceux de référendums et d'élections antérieurs. Elle a déclaré également que si la conspiration avait été très répandue, le «Oui» aurait rejeté beaucoup plus de votes. Cependant, il est à croire que n'eût été l'acharnement des travailleurs d'élection, face aux scrutateurs du PQ dans plusieurs comtés anglophones, les prévisions de Simard se seraient peut-être réalisées.

QUELS SONT LES FAITS, ET POURQUOI LE PQ SEMBLE-T-IL AUSSI DÉTERMINÉ À LES OCCULTER?

William Steinberg, statisticien de l'Université Concordia à la retraite, a analysé les résultats référendaires dans les 125 comtés. Il a identifié les 25 comtés dont 60 pour cent de la population ou plus avaient voté pour le «Non», et les 30 comtés dont 60 pour cent de la population ou plus avaient voté pour le «Oui». L'analyse a révélé que les comtés du «Oui» avaient accusé une *diminution* de 27 pour cent dans le nombre de votes rejetés par rapport à la dernière élection, cependant que les comtés du «Non» voyaient une *augmentation* de 89 pour cent. Exclusion faite des quatre comtés du «Non» ayant les plus importants taux d'invalidation, il a découvert que les rejets dans les comtés du «Non» avaient augmenté de 28 pour cent.

Sa conclusion est la suivante: «Cela signifie qu'il y a moins d'une chance sur 1000 que la différence entre les comtés du «Oui» et du «Non» soit dûe au hasard. En tant que statisticien, je pense pouvoir prédire qu'une enquête minutieuse exposera une fraude très répandue».

Mais le scandale ne se limite pas aux votes annulés. Les dirigeants du «Oui» ont dressé un grand nombre d'obstacles devant des étudiants anglophones, des personnes âgées et des citoyens «ethniques» voulant s'inscrire sur la liste électorale. Le «Oui» contestait de façon systématique, et souvent sans preuve, le droit de vote des étudiants de l'Université Bishops. Heureusement, l'université et le camp du «Non» ont eu gain de cause.

Se rendant au bureau de vote, un certain nombre de Québécois âgés ont découvert que leur nom ne figurait pas sur la liste. Soudain ces Québécois, nés et élevés ici, n'existaient plus. On ne leur avait pas dit qu'un individu anonyme avait contesté leur droit de vote. Les avis de contestation ont été déposés dans leur boîte postale, où ils sont restés jusqu'à ce qu'il soit trop tard. Or, à moins qu'ils ne s'opposent à cette contestation, leurs noms auraient été automatiquement radiés.

Il y a eu ensuite les déclarations devant les médias des travailleurs du PQ, à l'effet qu'on leur avait dit d'annuler autant de votes que possible et d'empêcher autant de personnes «ethniques» et âgées que possible de s'inscrire sur les listes électorales.

L'ANALYSE A RÉVÉLÉ QUE LES COMTÉS DU «OUI» AVAIENT ACCUSÉ UNE *DIMINUTION* DE 27 POUR CENT DANS LE NOMBRE DE VOTES REJETÉS PAR RAPPORT À LA DERNIÈRE ÉLECTION, CEPENDANT QUE LES COMTÉS DU «NON» VOYAIENT UNE *AUGMENTATION* DE 89 POUR CENT.

Tout aussi troublante a été la réaction du Président des élections du Québec. Sans faire la moindre enquête, il s'est moqué dans un premier temps des allégations de fraude électorale, déclarant qu'elles n'étaient que le fruit de scrutateurs «trop zélés». Il a insisté par la suite pour dire qu'il ne pouvait faire enquête, faute d'une demande de recomptage officielle, et a déclaré avoir besoin d'une plainte officielle déposée par le Comité du «Non». En fait, la loi électorale lui donne une grande marge de manœuvre pour enquêter sur n'importe quelle infraction à la loi qui pourrait lui être rapportée. Il est étrange que Côté n'ait eu nul besoin d'une plainte officielle pour condamner les compagnies de transports ayant offert des tarifs réduits aux Canadiens à l'occasion de l'historique ralliement pour le «Non»! Voilà pour un homme qui est censé être neutre...

Mais le bureau de Côté s'est compromis de façon plus sérieuse. Par exemple, des scrutateurs de Chomedey ont révélé à la *Gazette* que Gilles Gauthier, président des élections du comté et directement sous les ordres de Côté, était au courant du fait que Lafontaine donnait des séances de formation particulières, mais n'a rien fait pour s'y opposer.

Entraver le travail d'un agent de scrutin est un acte criminel. Mais, Lafontaine s'est disculpé en disant que ses séances d'information ont eu lieu avant l'assermentation officielle des scrutateurs: d'un point de vue technique, elles ne constituaient donc pas une ingérence. Que Lafontaine ait même songé à ce petit détail porte à la réflexion. Ceci ne fait que démontrer l'ampleur du planning consacré à cette manoeuvre frauduleuse.

Dès le mois de février dernier, le PQ et la FTQ prévoyaient que le vote serait serré — ce que les résultats ont confirmé. En annulant quelques dizaines de milliers de votes pour le «Non», le «Oui» aurait donc pu l'emporter de justesse. Et, le cas échéant, toute plainte alléguant une fraude électorale aurait disparu dans un nuage de poussière, alors que les soi-disants démocrates du Parti québécois déguerpissaient, tenant bien en main le pays qu'ils venaient d'usurper. ■



Jean de La Fontaine
(1621 - 1695)

Le Corbeau et le Renard



Maître Corbeau, sur un arbre perché,
Tenait en son bec un fromage.
Maître Renard, par l'odeur alléché,
Lui tint à peu près ce langage:
«Hé! bonjour, Monsieur du Corbeau.
Que vous êtes joli! que vous me semblez beau!
Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le Phénix des hôtes de ces bois.»
À ces mots, le Corbeau ne se sent pas de joie;
Et pour montrer sa belle voix,
Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie.
Le Renard s'en saisit, et dit: «Mon bon Monsieur,
Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute:
Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute.»
Le Corbeau, honteux et confus,
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

A l'occasion de l'ouverture du salon du livre de Montréal, en novembre 1995, l'équipe de CBF-Bonjour (animée par Joël Le Bigot) de la radio de Radio-Canada, présentait une émission spéciale marquant le tricentenaire de Jean de La Fontaine. Le célèbre fabuliste, observateur attentif du roi, de la cour et des puissants, avait brillamment fait ressortir les principales tentations qui accompagnent le pouvoir.

Le journaliste Marc Laurendeau et le réalisateur Jacques Bouchard ont tenté d'imaginer comment, trois siècles plus tard, Jean de La Fontaine aurait pu décrire la vie politique au Québec, vers la période du référendum de 1995. Le fruit de leur créativité est présenté à la page suivante.



Marc Laurendeau, journaliste et analyste politique
au studio de Radio-Canada.

Sieur Parizeau et Maître Bouchard



Sieur Parizeau, rue des Braves perché,
Tenait en son bec un sondage.
Maître Bouchard, par son job alléché,
Offrit à peu près ce virage:
«Hé! bonjour, Monsieur Parizeau.
Promettez-leur l'union, rien ne sera trop beau!
Sans mentir, si votre sondage
Se rapporte à tous nos "sparages"
Vous êtes le Phénix du partenariat.»
À ces mots, Parizeau ne se sent pas de joie;
Et pour montrer sa belle voix,
Il parle des ethniques, semant tout un émoi.
Le Bouchard réagit et dit: «Mon bon Monsieur,
Apprenez que tout gaffeur
Est contraint de partir coûte que coûte:
Ce départ remontera notre cote, sans doute.»
Parizeau s'en alla confus,
Si vite qu'il ne put poser pour sa statue.

LE MARKETING DÉTESTABLE DU «OUI»

JACQUES DE GUISE

Jacques de Guise est professeur au département d'information et de communication de l'Université Laval.

J'ai été étonné du succès de la campagne du «Oui». Comme beaucoup d'observateurs, je croyais qu'elle était vouée à l'échec et je n'aurais pas été surpris qu'on la reporte à plus tard. Les sondages étaient en effet défavorables depuis longtemps, ce qui laissait croire que les Québécois avaient fait leur lit. Comme professeur de communication, je sais que les attitudes sont stables et que, même si elles sont changeables, elles ne sont pas changeantes, en particulier sur les sujets qui sont d'une grande importance. Normalement, les campagnes conflictuelles s'équilibrent et leur efficacité potentielle de changement s'annule. Comment expliquer le résultat surprenant de la campagne du «Oui»? Sans avoir la prétention de vider cette question, je voudrais livrer quelques réflexions rapides sur certains aspects qui m'ont particulièrement frappé.

LA QUESTION

Le premier argument de la campagne du «Oui» a été la question référendaire. Celle-ci a été formulée non pas tellement pour savoir ce que voulaient les citoyens (comme on le fait dans un référendum classique) mais dans le but d'obtenir une réponse favorable et la question est devenue une variable dépendant du marketing de la souveraineté.

Le marketing est efficace parce qu'il donne aux gens ce qu'ils veulent. Depuis que nous sommes dans une société d'abondance et que la compétition est devenue aussi féroce, toute les entreprises s'orientent vers la satisfaction du consommateur et la stratégie de succès par excellence est d'adapter le produit au consommateur. Mais cela ne suffit pas: les consommateurs sont hétérogènes, les uns voulant par exemple de grosses voitures utilitaires, les autres des limousines, des voitures économiques ou des sportives. Il faut donc segmenter le marché, en fractionnant la clientèle en catégories homogènes, que l'on cherche à satisfaire mieux que les concurrents.

La campagne du «Oui» me paraît avoir réussi cela de façon tout à fait remarquable. Avant la campagne, les sondages montraient que l'indépendance n'était désirée que par à peu près le tiers des Québécois. Par contre, ils montraient aussi qu'un très fort pourcentage d'entre eux étaient attachés au Canada. On a donc changé le «produit» de façon à ce qu'il aille chercher chez les indécis ce segment de la clientèle. Cela nous a donné la question «rassembleuse» que nous connaissons. On a à peu près tout dit sur elle. On a souligné qu'elle omettait le mot «pays» et le mot «indépendant», tout en incluant un partenariat économique et politique. Le «produit» à vendre au segment des indécis n'était plus l'indépendance ou la séparation mais, paradoxalement, le maintien de l'union avec le Canada, union qui nous aurait permis de réaliser cette chimère qui a fait la fortune des humoristes: un Québec séparé dans un Canada uni.

La stratégie a été efficace mais c'est du marketing dans ce qu'il a de plus détestable. Car, fondamentalement, le produit n'était pas changé: c'est seulement sa présentation qui l'était, seulement son image. Dans le monde commercial, cela a plus ou moins d'importance: je puis fumer des *Marlboros* en pensant qu'elles me rendent plus viril ou porter des vêtements *Hugo Boss* pour avoir l'impression d'être plus beau ou psychologiquement plus fort. Dans le commerce, le positionnement ne dénature pas le produit, il y ajoute plutôt une plus-value, une auréole psychologique. Ce qui n'est pas le cas ici.

LES ÉTUDES DE COMMUNICATION DÉMONTRENT QUE L'INFORMATION INUTILE EST SUSCEPTIBLE DE FAUSSER LE JUGEMENT.

En effet, le PQ nous a demandé de voter pour le partenariat, mais le résultat primordial de notre choix aurait été de faire sécession, c'est-à-dire de séparer par la force, dans un climat d'hostilité, le Québec du Canada. Le Québec serait devenu un pays souverain, détaché politiquement et économiquement du pays actuel. Nous aurions perdu la nationalité canadienne. Tout le reste n'était que futuribles, le résul-

tat d'une négociation dont nos partenaires éventuels nous disaient, on ne peut plus clairement, ne pas vouloir.

LE «PRODUIT» À VENDRE AU SEGMENT DES INDÉCIS N'ÉTAIT PLUS L'INDÉPENDANCE OU LA SÉPARATION MAIS, PARADOXALEMENT, LE MAINTIEN DE L'UNION AVEC LE CANADA.

La stratégie du «Oui» a été de changer le produit pour l'adapter à un segment de la clientèle, comme on le fait en marketing. Ce «positionnement» a été fort efficace mais contrairement à ce que l'on fait dans le commerce, le changement n'aurait duré que le temps de la vente. On a tout lieu de croire que nous n'aurions pas eu d'union économique, encore moins d'union politique. Il est difficile de penser d'ailleurs que les leaders du «Oui» aient vraiment voulu cela. Monsieur Bouchard a profité de toutes les occasions pour manifester son hostilité envers le Canada; il est sans doute le personnage le plus détesté de nos compatriotes canadiens, et c'est lui qu'on aurait envoyé négocier pour le Québec. Le gouvernement péquiste boycotte déjà toutes les démarches canadiennes impliquant les autres provinces, nos supposées futures partenaires. Monsieur Parizeau nous a répété que son objectif était l'indépendance «avant, pendant et après»; il a démissionné du PQ pour marquer son opposition au «beau risque». Même après l'«entente», il nous a répété qu'il n'y avait pas réellement de «virage». Selon toute apparence, tout ce que l'on avait de nouveau, c'était une question plus rassembleuse, qui cadre à merveille dans une stratégie classique de marketing.

La question référendaire présentait d'autres raffinements. D'abord, en faisant référence à une «entente» entre trois partenaires, elle semait la confusion parce qu'il était aussi question d'une entente éventuelle avec le Canada. Elle était également trop longue. L'enjeu central étant la séparation du Québec, toutes les autres informations qui ne se rapportaient pas à ce thème pouvaient être considérées comme des informations inutiles. Les études de communication démontrent que l'information inutile est susceptible de fausser le jugement. L'expérience type est assez amusante. Les chercheurs racontent à des sujets avoir interviewé 100 personnes, soit 30 ingénieurs et 70 avocats. Ils leur présentent ensuite Jack, âgé, disent-ils, de 39 ans, et leur demandent de dire quelle est la probabilité qu'il soit ingénieur. La plupart des sujets répondent 30%. A d'autres sujets, les chercheurs présentent Jack, 39 ans, en ajoutant qu'il est marié à une jolie femme, qu'il n'a pas d'enfants, que c'est aussi un homme d'une grande compétence, voué à un brillant avenir professionnel et très apprécié de ses collègues. Quelle est la probabilité qu'il soit ingénieur? Les sujets répondent 50%... Les informations inutiles, faussent le jugement. Non seulement la question référendaire contenaient des informations inutiles mais c'est en grande partie sur elles, sur le partenariat économique et politique, que le «Oui» a fait porter son effort de communication.

LES AFFICHES

Les affiches du «Oui» étaient superbes. Belle conception, beau graphisme. Mais leur caractère le plus important, c'est qu'elles étaient floues. Dans certaines limites, chacun y trouvait ce qu'il recherchait. Les affiches du «Oui» ne dénotaient pas, elles connotaient, comme un message de bière ou de jeans. On nous a conviés à prendre la décision la plus importante pour notre pays sur des connotations. Le caractère flou était accentué par le slogan: «C'est possible», qui ouvrait tous les horizons, permettait tous les espoirs.

A quoi renvoie la marguerite? J'ai questionné quelques étudiants sur le sujet. Elle évoque la nature, la protection de l'environnement, l'amour (il m'aime, il ne m'aime pas). Comme c'est une fleur, elle symbolise le bonheur. A la télé, elle tournait pour attirer notre attention. C'était très beau, très amusant. Voter «Oui», c'était voter pour le bonheur.

C'est pour des raisons comme celle-là que le marketing est efficace, du moins auprès de certaines personnes, mais c'est aussi en cela qu'il est détestable, parce qu'il utilise un faux symbolisme. L'association de la séparation du Québec avec l'idée de nature est artificielle, du type *Black Label*/sensualité. C'est une association purement gratuite, qui ne prend sa valeur que par conditionnement, après répétitions suffisantes. C'est une stratégie d'image de marque, qui cherche à produire une auréole purement affective, construite sur un apprentissage réflexe. On risque de croire qu'un Québec séparé sera «écolo» de la même façon que l'on croit que telle bière est «coulée dans le Rock».

IL Y AVAIT UNE CERTAINE IMPUDEUR À RAPPROCHER LA PAIX DE LA SÉPARATION DU QUÉBEC. S'IL Y A EN EFFET UNE QUESTION QUI NOUS DIVISE, C'EST BIEN CELLE-LÀ. HISTORIQUEMENT, LE NATIONALISME A CONDUIT AUX PIRES VIOLENCES.

L'affiche du travailleur symbolisait le plein emploi. Un Québec séparé aurait eu le plein emploi. Le plein emploi est une promesse que les gouvernements ne peuvent pas tenir, même en temps de sérénité et de prospérité. Il est plutôt probable que la séparation aurait occasionné une crise politique et économique dont les effets négatifs sur l'économie auraient été importants.

Le signe de paix évoque le mouvement pacifiste, mais, en tout cas

chez les jeunes, c'est surtout le signe de *peace,* qu'on associe aux «jeans patchés», à Woodstock et à la mari, à un style de vie plus décontracté et moins répressif. Le Québec séparé serait-il un État pacifique? Ce que l'on sait, c'est que ce serait le *statu quo,* qu'il continuerait à faire partie des grandes alliances OTAN et NORAD.

Sur un autre plan, il y avait une certaine impudeur à rapprocher la paix de la séparation du Québec. S'il y a en effet une question qui nous divise, c'est bien celle-là. Historiquement, le nationalisme a conduit aux pires violences et la campagne n'a ménagé ni le combustible ni le carburant pour le pousser à son paroxysme. Nous étions conviés à plonger tête première dans la plus grande querelle de notre histoire avec le positionnement marketing de *Peace and love...*

Un autre aspect détestable de la stratégie de ces affiches, c'est qu'elles ne présentaient pas des propositions exclusives. Les publicitaires nous ont habitués à présenter les qualités distinctives des produits, en insistant sur les caractères qui les démarquent des produits concurrents. En associant le «Oui» à la protection de l'environnement, au bonheur, à la prospérité ou à la paix, les auteurs de la campagne laissaient entendre que ce sont des qualités de vie que nous n'aurions pas en votant «Non». Cela est faux.

«C'EST POSSIBLE», QUI OUVRAIT TOUS LES HORIZONS, PERMETTAIT TOUS LES ESPOIRS.

L'astuce allait plus loin encore lorsqu'on nous demandait de comparer les conditions de la réalité du Canada avec le possible d'un pays séparé. Les affiches nous faisaient rêver; le rêve est devenu l'un des thèmes principaux de la campagne. Le camp du «Oui» était celui qui donnait libre cours à nos pulsions politico-collectives (celui du *id*), contre celui du «Non» (celui de l'*ego*) qui nous ramenait à la réalité «répressive». C'était le «camp du changement» contre le camp du *statu quo,* le camp de l'idéal contre celui du réalisme. C'est la même relation que celle que nous trouvons entre les promesses des candidats et les «rationalisations» de dépenses que nous proposent par la suite les élus.

L'ARGUMENTAIRE

L'argumentation centrale du «Oui» était d'ordre historique. On a exploité cette volonté diffuse des Québécois, en particulier des francophones, de se gouverner eux-mêmes. «Nous voulons un pays; le Québec aux Québécois». C'est le point d'aboutissement de ce qui a commencé à la Conquête, conquête dont on veut encore effacer les effets.

Contrairement à 1980, il n'était plus question des mauvais traitements ou des injustices des «Anglais». Le nationalisme était plus positif. Les Québécois constituent un peuple qui veut être reconnu. Le Québec ne veut pas être une province comme les autres parce que, comme peuple, nous avons fondé ce pays. Les négociations antérieures nous ont refusé le «statut particulier» et surtout la «société distincte», qui est demeurée au coeur du débat. Plus encore, le rapatriement de la Constitution s'est fait sans nous, ce que nous considérons comme une trahison, comme un geste de suprême hostilité que nous symbolisons par «la nuit des longs couteaux», un des moments les plus odieux de la cruauté hitlérienne.

Ces arguments de nature émotive sont très puissants et ont fait hurler les foules. Par contre, les Québécois sont attachés au Canada, qui, tout compte fait, nous a été plutôt bénéfique. On proposait donc, de façon stratégique, une offre de partenariat. Au surplus, la séparation risquait de coûter cher: une partie très importante de la stratégie a cherché à minimiser et même à occulter les conséquences de la séparation. Le «Oui» nous demandait de prendre une mesure qui aurait ébranlé le pays et le continent, en essayant de nous faire croire qu'il n'y aurait pas de conséquences importantes, en particulier sur le plan économique. Nous allions nous approprier de force un territoire, couper en deux le Canada, nous donner une nouvelle constitution, bâtir à travers le monde un réseau d'ambassades; nous allions constituer une armée, absorber les fonctionnaires fédéraux, mettre fin aux chevauchements, supporter la dette du Québec et notre part de la dette du Canada, en renonçant aux transferts monétaires du fédéral, en un mot, nous allions créer un pays neuf et susciter la crise de très loin la plus grave que nous ayons connue et tout cela se serait fait sans problèmes. Ç'aurait été, nous répétaient les ténors péquistes, *business as usual.*

SELON TOUTE APPARENCE, TOUT CE QUE L'ON AVAIT DE NOUVEAU, C'ÉTAIT UNE QUESTION PLUS RASSEMBLEUSE, QUI CADRE À MERVEILLE DANS UNE STRATÉGIE CLASSIQUE DE MARKETING.

Plus encore, ç'aurait été *more business than usual*: il y aurait eu création d'emplois, nous aurions échappé aux coupures du gouvernement fédéral et, contrairement aux autres provinces, nous aurions pu poursuivre nos politiques sociales et assainir les finances de l'État sans, bien sûr, augmenter les impôts. Durant le référendum, plus question de fermeture d'hôpitaux et de coupures de budget, de congédiements de fonctionnaires. L'indépendance était une baguette magique... Du point de vue de la communication, un des enjeux

principaux a été la crédulité des Québécois.

LA CRÉDULITÉ DES QUÉBÉCOIS

Une grande partie de la campagne a consisté à neutraliser la peur. Non seulement le Gouvernement a refusé de dire combien l'indépendance allait coûter, mais même le «Non» n'a pas pu passer son message à ce sujet. Cela semble dû à deux phénomènes. D'abord, une bonne partie de la population semble vaccinée contre la peur. Il existe en communication une technique d'inoculation. Elle consiste à exposer les sujets à des arguments faibles pour qu'ils soient mieux en mesure de résister à des arguments subséquents. Les Québécois ont été soumis à la vaccination lors de la crise du Lac Meech et du référendum de Charlottetown, alors qu'on a évoqué la possibilité d'effets désastreux qui ne se sont pas produits. Une bonne partie de la population est maintenant à l'abri de la peur, au point d'ignorer même les menaces les plus réalistes.

L'INDÉPENDANCE ÉTAIT UNE BAGUETTE MAGIQUE... DU POINT DE VUE DE LA COMMUNICATION, UN DES ENJEUX PRINCIPAUX A ÉTÉ LA CRÉDULITÉ DES QUÉBÉCOIS.

Non seulement le «Oui» a neutralisé les menaces mais il a aussi neutralisé la peur elle-même: le «Non» n'a pas pu faire valoir d'effets indésirables de la séparation, sans qu'on l'«accuse» d'avoir recours à la peur. Le recours à la peur est devenu un argument interdit. Et pourtant, la peur est un mécanisme d'adaptation très salutaire, qui nous empêche de poser des actes dont les conséquences pourraient être néfastes. Ce n'est que lorsque la peur est trop forte, lorsque l'émotion qu'elle suscite devient excessive, qu'elle inhibe le jugement rationnel et qu'elle devient condamnable.

L'argumentation de peur est susceptible de susciter deux réactions. La première est une réaction d'adaptation, par laquelle on prend les mesures adéquates pour écarter le danger; l'autre vise plutôt à neutraliser l'émotion que l'on ressent. C'est ce que l'on appelle le modèle des «réponses parallèles». La stratégie du «Oui» a consisté à orienter systématiquement la population vers le contrôle de son émotion de peur plutôt que vers une réponse d'évitement efficace. Quand, par exemple, les chefs d'entreprises affirmaient que l'incertitude politique menace la prospérité économique, la réponse du PQ n'était pas de démontrer la fausseté de l'argument mais plutôt de calmer l'anxiété en répétant qu'on cherche à faire peur. Dans un tel raisonnement, il est devenu pratiquement impossible de faire valoir tout inconvénient à la séparation.

L'autre facteur de crédulité est certainement l'effet Bouchard. On sait, en communication, qu'à message identique, une source attrayante ou de haute crédibilité a généralement plus d'influence persuasive qu'une source de crédibilité faible. On se fie plus à la source du message, en particulier lorsque ce dernier est complexe. La situation référendaire était fort complexe : pour prendre une décision éclairée, il aurait fallu pouvoir analyser des données nombreuses et souvent contradictoires. La bataille de persuasion est donc devenue pour une bonne part un combat de communicateurs. Parizeau et Johnson sont deux chefs du même type et de crédibilité à peu près égale; tant qu'ils sont restés seuls face à face, les choses n'ont guère bougé. Mais Bouchard a fait un malheur. Bouchard avait d'abord plus de crédibilité parce qu'il est relativement nouveau dans le paysage politique. Il n'a pas de promesses non tenues; il a «sauvé» le référendum en proposant de reformuler la question. Et surtout, il a osé faire valoir les intérêts du Québec à la face même des «Anglais», en se faisant haïr de façon spectaculaire à Ottawa. Il s'est battu contre les libéraux et les réformistes et a supporté leurs railleries et leurs quolibets: cela a mis en lumière son désintéressement et l'a rendu aux yeux des Québécois beaucoup plus crédible.

Mais surtout, Bouchard est un type de leader qu'on qualifie de charismatique, dont l'ascendant ne réside pas dans la compétence technique mais dans la confiance qu'il inspire. Cette confiance est basée en grande partie sur l'intuition des gens, sur la perception subliminale qu'ils ont de la capacité de cet homme d'incarner leurs aspirations et d'avoir une vision plus claire des choses. Bouchard se présente comme un homme décidé; il parle avec un débit rapide et a des réparties cinglantes. Il a de plus une belle apparence physique. Avec lui, la communication change de nature. Dans une telle situation, en effet, les auteurs parlent d'«identification», en l'opposant à l'«intériorisation». Il ne s'agit plus pour le communicateur de convaincre, d'apporter des connaissances nouvelles mais plutôt de séduire. L'acte intellectuel de réception n'est plus de s'informer ou de considérer les choses autrement mais de faire plaisir à ce communicateur qu'on aime. Le récepteur tire sa satisfaction de l'action même de se conformer à ce que demande la source du message.

J'AI ADMIRÉ L'HABILETÉ DES RESPONSABLES DE CETTE OPÉRATION. J'ADMIRE LEUR COMPÉTENCE MAIS JE DÉPLORE LEUR MANQUE DE SCRUPULES.

Le débat change donc de registre. Bouchard l'a bien senti lorsqu'il a répondu aux journalistes que «les études Le Hir, c'est du passé tout ça». On n'écoute pas Bouchard pour le contenu de sa communication mais pour sa performance oratoire et on n'est jamais aussi heureux qu'en constatant qu'il a eu

une bonne envolée. L'appui au «Oui» a augmenté de 7 points sans qu'on introduise un argument de plus. Cela peut être dangereux parce que, normalement, un tel effet de source ne dure pas. A moins que la source du message ne demeure présente, il se produit progressivement ce que l'on appelle un «effet d'assoupissement», une dissociation du message et de la source et le degré de persuasion obtenu artificiellement revient à son point de départ.

Cette dimension de la campagne a une résonnance importante dans le présent contexte parce que la lutte a été serrée mais aussi parce qu'on se pose beaucoup de questions sur la marge de majorité requise pour faire l'indépendance. Bien sûr, au nom d'un critère de démocratie simple, on peut se contenter de 50% plus 1, mais, du point de vue politique, cela est peu réaliste, à cause de la division profonde de la population mais surtout, à cause de l'instabilité de la majorité. Bouchard

LA RÉPONSE DU PQ N'ÉTAIT PAS DE DÉMONTRER LA FAUSSETÉ DE L'ARGUMENT MAIS PLUTÔT DE CALMER L'ANXIÉTÉ EN RÉPÉTANT QU'ON CHERCHE À FAIRE PEUR. DANS UN TEL RAISONNEMENT, IL EST DEVENU PRATIQUEMENT IMPOSSIBLE DE FAIRE VALOIR TOUT INCONVÉNIENT À LA SÉPARATION.

risque de n'avoir créé qu'un momentum, et une victoire du «Oui» aurait pu nous placer dans quelques mois dans la pénible situation d'une séparation effective avec un appui minoritaire de la population. La décision de se séparer du Canada devrait être prise avec une majorité forte parce que celle-ci a plus de chance d'être stable, non avec une majorité passagère qu'aurait soudainement suscitée un miraculé...

EN GUISE DE CONCLUSION

Il y aurait beaucoup plus à dire sur la campagne. Je conclurai en disant que j'ai admiré l'habileté des responsables de cette opération. J'admire leur compétence, mais je déplore leur manque de scrupules. Il est heureux que le «Oui» n'ait pas gagné mais ce n'est, semble-t-il, que partie remise. J'espère que la prochaine campagne se jouera sur des bases plus sérieuses et que notre décision éventuelle de quitter un pays comme le Canada sera autre chose que le résultat d'une opération publicitaire adroite ou d'un engouement soudain pour un messie fragile. ■

LA COMPROMISSION DU PLQ

David Wood

David Wood est un avocat à la retraite.

Le «Non» a gagné de justesse au référendum, mais près de 60% des francophones ont voté «Oui». Sommes-nous en présence d'un rejet du Canada par une majorité des Franco-québécois ou d'une crise de confiance de leur part à l'égard de toute la classe politique?

Comment expliquer cette insatisfaction? Parmi plusieurs raisons, je me concentre ici sur les problèmes du Parti libéral provincial, dont le programme témoigne d'une soif de pouvoir presque aussi développée que celle des péquistes. Nous avons connu une campagne où les deux camps se sont alliés contre le fédéral.

Je n'essaierai pas ici de justifier le gouvernement fédéral, mais je tenterai de donner les raisons qui, selon moi, expliquent pourquoi les libéraux provinciaux n'avaient pas intérêt à le défendre.

Premièrement, le PLQ a rejeté, en 1964, la formule «Fulton-Favreau», donnant un droit de veto au Québec, après l'avoir acceptée dans un premier temps. Il a récidivé en 1971, acceptant et puis rejetant la formule «Victoria». En 1981, ce fut au tour des péquistes de rejeter ce veto. Qui aurait donc eu intérêt à rappeler au public que le fédéral, notamment sous Pierre Elliott Trudeau et Jean Chrétien, a longtemps tenté, mais en vain, de donner au Québec le droit de veto sur tout amendement constitutionnel ?

Deuxièmement, les libéraux avaient voté avec les péquistes en novembre 1981 pour désavouer l'amendement constitutionnel qui s'annonçait pour 1982. Qui aurait donc eu intérêt à rappeler au public l'appui populaire au Québec pour l'amendement à l'époque (Gallup, 49% pour, 16% contre, 35% indé-

cis)? Qui aurait donc eu intérêt à rappeler les avantages de cet amendement pour le Québec, telle l'acquisition pour la première fois (a) d'un droit de vote sur les amendements constitutionnels futurs, (b) d'un droit de veto sur les amendements les plus importants, (c) d'un pouvoir de taxation indirecte pour certaines ressources naturelles et (d) d'une charte enchassée des droits? Qui aurait eu intérêt à défendre Jean Chrétien quand il a été calomnié par les péquistes pour sa part dans l'amendement de 1982 après l'abandon par les péquistes de tout droit de veto?

LE FÉDÉRAL, NOTAMMENT SOUS PIERRE ELLIOTT TRUDEAU ET JEAN CHRÉTIEN, A LONGTEMPS TENTÉ, MAIS EN VAIN, DE DONNER AU QUÉBEC LE DROIT DE VETO SUR TOUT AMENDEMENT CONSTITUTIONNEL.

Troisièmement, comme les péquistes en 1982 (pour la loi 101), les libéraux ont invoqué en 1988 (pour la loi 178) la clause dite «Nonobstant» (créée par l'amendement de 1982). Qui aurait donc eu intérêt à rappeler au public que leurs restrictions linguistiques avaient été condamnées par les Nations-Unies comme incompatibles avec la Charte des Nations-Unies et par la Cour suprême du Canada comme incompatibles avec une société libre et démocratique?

Quatrièmement, comme les péquistes, les libéraux avaient un programme constitutionnel prévoyant un transfert massif de pouvoirs fédéraux vers le Québec (le rapport Allaire de 1991). Qui aurait donc eu intérêt à rappeler au public l'avis de plusieurs experts, dont Pierre Elliott Trudeau et Jacques Parizeau, à l'effet que le Canada était déjà un des pays les plus décentralisés au monde?

Cinquièmement, comme les péquistes en 1995, avec la loi 1, les libéraux avaient adopté en 1991, avec la loi 150, la thèse que le Québec avait le droit de faire une sécession unilatérale. Qui aurait donc eu intérêt à rappeler au public que cinq experts de la Commission Bélanger-Campeau, souvent cités par les péquistes comme appuyant la thèse de l'inviolabilité des frontières du Québec, avaient déclaré à l'unanimité que le droit à l'autodétermination d'une province n'incluait pas le droit de faire une sécession unilatérale? Qui aurait eu intérêt à rappeler au public le jugement Lesage à l'effet qu'une telle sécession était inconstitutionnelle?

Sixièmement, comme les péquistes, les libéraux ont adopté la thèse à l'effet que le Canada est divisible mais que le Québec ne l'est pas. Qui aurait donc eu intérêt à rappeler au public que l'indivisibilité du Canada et du Québec était garantie par la Constitution canadienne dont les péquistes ne voulaient pas tenir compte?

Septièmement, comme les péquistes, les libéraux ont adopté la thèse voulant qu'un vote référendaire négatif n'a qu'un effet provisoire, alors qu'un vote affirmatif est décisif. Qui aurait donc eu intérêt à rappeler au public que les référendums n'ont aucune force légale en droit canadien? Qui aurait eu intérêt à rappeler au public que l'ex-ministre péquiste, Rodrigue Tremblay, avait clairement expliqué cette impossibilité, en février 1995, devant une commission régionale à Montréal?

Huitièmement, comme les péquistes, les libéraux ont adopté la thèse voulant que les «Québécois» et non les «Canadiens-français» étaient un des deux «peuples fondateurs» du Canada. Qui aurait donc eu intérêt à rappeler au public que les Canadiens-français occupent le Canada d'un océan à l'autre? Qui aurait eu intérêt à rappeler au public que le Québec est constitué de plusieurs peuples, tels que définis en droit international, plutôt que d'un peuple unique?

Devant une telle complicité entre les libéraux provinciaux et les péquistes, on comprend qu'il soit impossible de résoudre des questions nationales dans le cadre de la loi référendaire du Québec. En effet, bien qu'il incombe au gouvernement canadien de défendre le Canada, ce gouvernement est maintenu à l'écart en vertu de la loi québécoise. Pourtant le destin d'un pays est beaucoup trop important pour qu'il soit confié à des intérêts purement locaux. ■

LÀ OÙ RÈGNE LA LIBERTÉ, IL N'Y A RIEN À CRAINDRE POUR LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET L'UNITÉ DE L'ÉTAT.

Immanuel Kant,
Was ist Aufklärung?

UNE ÉGALITÉ INÉGALE

JEAN PELLERIN

Nos politiciens et nos nationalistes auraient-ils tous attrapé la manie du nombrilisme?

Tout semble l'indiquer. Non seulement se montrent-ils entichés de ce qu'ils appellent la société distincte, mais ils voudraient que tous les Canadiens en deviennent les vénérateurs et que, conformément à la Constitution, ils se prosternent respectueusement devant l'incomparable nombril québécois. Pur enfantillage!

Mais trève de plaisanterie. Que la société canadienne française ait des caractéristiques distinctes, personne n'en disconvient. Sa distinction a été reconnue dès l'Acte de Québec en 1774 et réaffirmée par l'Acte constitutionnel de 1867 ainsi que celui de 1982, en passant par la loi de 1969 qui a fait du français et de l'anglais les deux langues officielles du pays. En effet, tous ces textes ne reconnaissent-ils pas solennellement l'autonomie administrative du Québec, le caractère particulier de ses lois et de ses institutions, et ne vont-elles pas jusqu'à imposer à toutes les provinces le principe du bilinguisme dans tous les services offerts par le fédéral?

Mais ces privilèges et avantages laissent bien indifférents nos nationalistes. Pourtant, ils devraient plutôt s'en réjouir, car c'est eux qui les ont réclamés à grands cris. Dieu sait avec quelle force et quelle persévérance ils ont réclamé l'adoption d'un drapeau distinctif pour le Canada, la mise en circulation d'une monnaie et de timbres postes bilingues, l'implantation du bilinguisme dans tout le Canada, le rapatriement de la Constitution. Tout cela, ils l'ont obtenu, mais à tout cela ils ont dit: «Trop peu, trop tard». On ne peut douter qu'ils diraient la même chose si, un jour, on enchâssait en lettres d'or dans la Constitution le culte obligatoire de la société distincte. D'ailleurs, on annonce déjà qu'on trouvera insuffisant tout ce que le fédéral tentera de faire en ce sens.



Jean Pellerin est écrivain et journaliste à la retraite.

Distincts et minoritaires, les Canadiens français le sont assurément au Canada. Si les nationalistes s'en plaignent si amèrement, c'est qu'ils croient être seuls dans cette situation. Les Canadiens anglais, écossais, irlandais (qu'il ne faut surtout pas confondre), italiens, juifs, ukrainiens, allemands, japonais: toutes ces communautés sont minoritaires et certaines d'entre elles, notamment celles des Juifs et des Japonais, sont même encore plus distinctes que celle des Canadiens français.

LE STATUT DE «PARTENAIRE MAJEUR» CONFÈRE FORCÉMENT UNE SUPÉRIORITÉ SUR LES AUTRES PARTENAIRES DE LA FÉDÉRATION.

Mais je me garderai bien de ridiculiser nos nationalistes, car certains d'entre eux méritent le plus grand respect. Je pense, entre autres, à un illustre collègue, le journaliste et homme politique, monsieur Claude Ryan. Dans un texte qu'il a donné au quotidien montréalais *The Gazette* (le 18 novembre 1995), il a clairement et fermement exposé son point de vue. Il a énuméré quelques-unes des dispositions que devrait prévoir la Constitution pour devenir acceptable au Québec. «D'abord et avant tout, dit-il, Québec doit être reconnu comme partenaire majeur et distinct dans la fédération.» Après avoir élaboré sur ce thème, il ajoute: «Le Canada doit accepter que le Québec détienne un droit de veto sur tous changements constitutionnels affectant l'équilibre de la fédération... et doit cesser de considérer le Québec comme n'étant qu'une province comme les autres en matière constitutionnelle.» Et il renchérit en précisant «que Québec n'est pas un partenaire ordinaire. C'est un partenaire majeur et doit être traité comme tel lorsqu'on envisage de procéder à des changements constitutionnels.»

Société distincte, droit de veto, partenaire majeur: tout cela, dans l'esprit de monsieur Ryan, n'implique pas que Québec demande des privilèges. «Il ne désire pas être perçu comme s'il se croyait supérieur. Il veut être accepté comme étant différent.»

Pourtant, le statut de «partenaire majeur» confère forcément une supériorité sur les autres partenaires de la fédération. Les nationalistes extrémistes en seront-ils satisfaits? On peut en douter. Ceux du Cercle Gérald-Godin déclaraient récemment: «Pas de Québec égal "à chacune" des provinces anglaises. Nous n'accepterons qu'une égalité: celle du Québec français et interculturel devant l'ensemble des provinces à

majorité anglaise qui constituent le Canada» (*La Presse*, 9 novembre 1995).

Autrement dit, une égalité inégale, mais ce genre d'égalité n'a été

À TOUT CELA ILS ONT DIT: «TROP PEU, TROP TARD». ON NE PEUT DOUTER QU'ILS DIRAIENT LA MÊME CHOSE SI, UN JOUR, ON ENCHÂSSAIT EN LETTRES D'OR DANS LA CONSTITUTION LE CULTE OBLIGATOIRE DE LA SOCIÉTÉ DISTINCTE.

reconnue dans aucun pays du monde, car l'égalité tout court est un principe primordial en démocratie. Les Français ont fait une révolution mémorable pour le faire accepter; nos voisins américains ne perdent aucune occasion d'en rappeler l'importance. En démocratie, on a toujours soutenu le principe «d'une personne, un vote». C'est prendre les Canadiens pour des poires que de croire qu'ils accepteraient de participer à une démocratie où ce principe ne serait pas respecté. Le Québec accepterait-il que l'Ontario, l'Alberta ou la Colombie Britannique jouissent d'un poids démocratique prépondérant dans la fédération? Évidemment non et avec raison. La fédération canadienne ne peut exister que dans le strict respect du principe de l'égalité. Quant aux «pure laine» du Québec, ils ont l'entière liberté de faire état de leur caractère distinct, sans qu'il soit nécessaire de conférer un cachet constitutionnel à cette évidence que personne ne conteste.

Les nationalistes modérés comme monsieur Ryan auront beau sonner l'alarme, ils ne parviendront jamais à convaincre ni les citoyens ordinaires que tout va si mal au Canada, ni les nationalistes radicaux qui, eux, ne croient vraiment qu'en la séparation et l'isolement du Québec du reste du Canada.

Il faudrait pourtant qu'on se le dise: les rêves nationalistes se révèlent démocratiquement impossibles. Ils mènent à des enfantillages et à l'absurde. La simple vérité est la suivante: le Québec est en marche, et dans le bon sens, depuis 1960. Espérons qu'il s'acheminera, non vers un recroquevillement frileux, mais vers une participation féconde à l'avancement d'un pays dynamique et estimé de tous. ■

LE VRAI CHOIX QUE NOUS PROPOSE BOUCHARD

Louis A. DeSerre et Yakov M. Rabkin

Le débat sur l'avenir du Québec a touché plusieurs thèmes: le passeport, le dollar, les frontières. Un thème important n'a cependant pas été abordé: la distinction politique d'un Québec indépendant par rapport à son passé canadien. Quels éléments de la culture politique canadienne seraient éliminés dans ce nouvel État? L'avantage fragile du «Non» lors du dernier référendum nous oblige à nous poser cette question.



Louis A. DeSerres est planificateur financier.



Yakov M. Rabkin est professeur d'histoire à l'Université de Montréal.

Une fois l'indépendance acquise, rien ne garantit le maintien, dans son intégralité, d'un régime parlementaire de type britannique dans un Québec séparé. Ce régime, sans être parfait, a néanmoins assuré à la population une stabilité politique enviable tout en préservant les libertés individuelles.

Le judiciaire, élément fondamental de l'héritage britannique, semble gêner les séparatistes. Lorsqu'un tribunal a déclaré illégal le projet de séparation, le

gouvernement péquiste a clairement démontré son dédain pour le judiciaire. Les récentes allégations de violation systématique de la

UNE FOIS L'INDÉPENDANCE ACQUISE, RIEN NE GARANTIT LE MAINTIEN, DANS SON INTÉGRALITÉ, D'UN RÉGIME PARLEMENTAIRE DE TYPE BRITANNIQUE DANS UN QUÉBEC SÉPARÉ.

Charte des droits par la Sureté du Québec constituent un autre signal d'alarme. Combien d'autres conventions démocratiques seraient diluées, voire mises de côté, dans l'éventualité d'une victoire des souverainistes au prochain référendum?

La distinction principale entre la culture politique du Québec et celle du reste du Canada est sans doute son grand conformisme et son paternalisme. Le dernier débat référendaire en a fourni de nombreux exemples. Il suffit de se souvenir des accusations de trahison, du chantage et de l'ostracisme qu'ont subies les quelques intellectuels québécois qui ont osé ne pas se joindre à la campagne souverainiste. L'un de ces intellectuels, le dramaturge René-Daniel Dubois, a même qualifié cette atmosphère de «totalitaire *soft*».

Souvenons-nous comment les souverainistes rappelaient à l'ordre les milieux d'affaires qui restaient plutôt réfractaires au projet de souveraineté. D'autre part, et c'est plus grave, les souverainistes ont menacé les grandes maisons de courtage de représailles économiques si elles publiaient des études défavorables à la cause de la souveraineté.

Les élites politiques du Québec n'ont pas l'habitude de servir le peuple mais plutôt de le diriger, de l'orienter, de l'éclairer. Cette tradition paternaliste tend à restreindre le diapason du débat sur l'avenir du Québec. Il faut admettre que la liberté d'opinion est une valeur fragile et, jusqu'à la Révolution tranquille, largement étrangère à la tradition intellectuelle du Québec. La Révolution tranquille a certes remplacé l'Eglise par un nationalisme laïque, mais elle n'a guère ébranlé le conformisme qui caractérisait tant le vécu politique que le vécu intellectuel des Canadiens français. Cet héritage, qui le distingue en réalité du reste du Canada, pèse lourdement sur le Québec d'aujourd'hui qui souffre d'un excès de rectitude politique. Tandis que les Français, les Italiens, sans parler des Allemands, s'engagent dans une réflexion critique sur leur part dans la formulation des idées d'intolérance, tout effort semblable est vite étouffé au Québec francophone et les élites nationalistes tendent à marginaliser ceux qui veulent évaluer honnêtement le passé.

Ce qui se propage, par contre, est le sentiment de victimisation, sentiment qui empêche d'assumer la responsabilité pour le passé. Plutôt qu'évaluer la part de responsabilité des élites locales dans le retard culturel et économique des Canadiens français, la rectitude politique québécoise ne fait qu'insister sur «la

LORSQU'UN TRIBUNAL A DÉCLARÉ ILLÉGAL LE PROJET DE SÉPARATION, LE GOUVERNEMENT PÉQUISTE A CLAIREMENT DÉMONTRÉ SON DÉDAIN POUR LE JUDICIAIRE.

Conquête» et les «humiliations» soigneusement cultivées et souvent simplement inventées. Cette conception de l'histoire est commode puisqu'elle dispense de toute responsabilité. Mais l'histoire ainsi fabriquée devient le symptôme d'un malaise grave.

Les souverainistes prétendent que leur nationalisme est territorial plutôt qu'ethnique. Or les «ethniques», tant les Amérindiens qui nous ont précédé sur notre territoire, que les Anglais qui l'ont conquis, ainsi que les récents immigrants que nous nous efforçons d'accueillir, ne partagent pas cette vision. Ils veulent rester au Canada parce qu'ils se sentent exclus par un tribalisme trop présent au Québec. La discrimination est évidente dans la fonction publique du Québec, de loin plus homogène (blanche, francophone de vieille souche) que la fonction publique du Canada. Ce tribalisme dans les institutions publiques du Québec est d'autant plus problématique qu'il est enraciné dans une idéologie étatiste, une croyance en un État fort et omniprésent.

IL EST TEMPS DE COMPRENDRE QUE L'ÉPANOUISSEMENT DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE N'EST PAS UN ENJEU ÉTATIQUE.

Par contre, le Gouvernement du Canada a intégré les francophones, à tel point que l'on parle depuis quelques décennies du «French power» à Ottawa. Mais cette intégration s'est faite surtout au mérite individuel et a produit un gouvernement ethniquement hétérogène que personne ne soupçonne de discrimination.

Ce tribalisme bénéficie de l'isolement de la population des courants qui balayent le reste du monde. L'on reconnaît alors mieux le vrai résultat de la discrimination linguistique consacrée par la loi 101: elle a perpétué l'isolement des francophones unilingues et leur vulnérabilité à la manipulation politique. En effet, tandis que les francophones restent de plus en plus unilingues et donc restreints dans leurs choix personnels politiques et économiques, les immigrants qui, de toute façon continuent à parler plusieurs langues, en «souffrent» à peine. Pis encore, les mesures étatiques coercitives ont fait que moins de francophones sont actuellement bilingues, mais le français ne s'est pas amélioré pour autant.

Les deux principaux partis politi-

ques, par l'adoption et le maintien de la loi 101, ont renforcé l'isolement de la majorité francophone en la rendant davantage unilingue. Ils ont ainsi préservé l'ordre paternaliste qui permet aux élites politiques actuelles de demander de plus en plus de pouvoirs au nom du caractère «distinct» de la province. Afin que ce caractère reste «distinct», les élites nationalistes empêchent l'identification des francophones avec le Canada, qu'on surnomme alors «Canada anglais» et qu'on présente comme oppresseur. Ce mythique «Canada anglais», dirigé actuellement par les ex-Bouchard, sert, tant bien que mal, d'ennemi.

La culture française en Amérique du Nord est également un enjeu important. Mais il est temps de comprendre que l'épanouissement de la langue et de la culture n'est pas un enjeu étatique. La culture juive s'est épanouie, entre l'an 70 et l'an 1948, en l'absence d'un État ou d'un centre d'autorité comme le Vatican. Cet épanouissement a eu lieu souvent dans les conditions d'humiliation, de menaces, voire de destruction physique. La langue hébraïque a survécu à cause du contenu qu'elle véhicule. Le français au Canada bénéficie d'une infrastructure culturelle nationale et internationale, et, à la différence de l'hébreu, le français est

LES ÉLITES POLITIQUES DU QUÉBEC N'ONT PAS L'HABITUDE DE SERVIR LE PEUPLE MAIS PLUTÔT DE LE DIRIGER, DE L'ORIENTER, DE L'ÉCLAIRER. CETTE TRADITION PATERNALISTE TEND À RESTREINDRE LE DIAPASON DU DÉBAT SUR L'AVENIR DU QUÉBEC.

parlé dans plusieurs pays et sociétés du monde. C'est finalement l'engagement de l'individu par rapport à sa culture qui détermine la survie de cette dernière et aucune mesure étatique ne peut remplacer cet engagement. Celui-ci découle du sens des responsabilités individuelles plutôt que de la dénonciation d'un oppresseur réel ou imaginaire.

La Constitution du Canada, la Charte des droits et des libertés, la protection des droits individuels par le judiciaire gênent les élites nationalistes qui préfèrent régner sans beaucoup de restrictions. Ils ont alors recours à un langage romantique qui neutralise l'apport essentiel de la raison et touche les émotions, les tripes. Les affiches souverainistes lors du dernier référendum en sont un très bon exemple (mettre le dollar canadien au centre de l'affiche dont le seul objectif est la séparation du Canada défie la raison). Mais, hélas, la démagogie romantique fonctionne.

PLUTÔT QU'ÉVALUER LA PART DE RESPONSABILITÉ DES ÉLITES LOCALES DANS LE RETARD CULTUREL ET ÉCONOMIQUE DES CANADIENS FRANÇAIS, LA RECTITUDE POLITIQUE QUÉBÉCOISE NE FAIT QU'INSISTER SUR «LA CONQUÊTE» ET LES «HUMILIATIONS» SOIGNEUSEMENT CULTIVÉES ET SOUVENT SIMPLEMENT INVENTÉES.

Pourtant, au courant de ce siècle, la plupart des nations industrialisées se sont affranchies du nationalisme romantique, souvent après des expériences douloureuses. En Amérique du Nord, le nationalisme romantique n'a jamais été très fort. Même les Mexicains, à peine moins latins que les Québécois, n'ont plus recours au bouc émissaire *imperialismo yanqui* et semblent abandonner rapidement cet outil démagogique en faveur d'ententes de coopération étroite.

Combien de femmes et d'hommes de talent de toute origine, y compris des francophones, combien d'entreprises ont déjà quitté le Québec? Combien d'autres ne sont même pas venus et ont choisi des destinations plus accueillantes ? Si l'on veut rendre le Québec attrayant pour ses résidents présents et futurs, il faut abandonner la voie du

LE GOUVERNEMENT DU CANADA A INTÉGRÉ LES FRANCOPHONES, À TEL POINT QUE L'ON PARLE DEPUIS QUELQUES DÉCENNIES DU «FRENCH POWER» À OTTAWA. MAIS CETTE INTÉGRATION S'EST FAITE SURTOUT AU MÉRITE INDIVIDUEL ET A PRODUIT UN GOUVERNEMENT ETHNIQUEMENT HÉTÉROGÈNE.

paternalisme, de l'autoritarisme, de la démagogie, de la manipulation émotive, de la discrimination ethnique et de la coercition linguistique.

Mais une telle ouverture menacerait les élites traditionnelles car dans un Québec ouvert et bilingue, personne n'aurait plus besoin de chefs paternalistes. Vouloir mettre fin au chevauchement des pouvoirs, un lieu commun dans la litanie des élites québécoises, pourrait aussi signifier donner au fédéral plus de pouvoirs et le laisser les exercer au profit de tous les Canadiens, y compris les résidents du Québec. Beaucoup de Québécois, surtout dans le Grand Montréal, se sentiront rassurés si le Gouvernment du Canada retrouve plus de contact direct avec eux sans passer par la bureaucratie provinciale. Le transfert de certains pouvoirs fédéraux aux provinces comporte sans doute des avantages pour les autres provinces du Canada, mais pour le Québec, ce transfert signifie un renforcement des élites dominantes, la perpétuation du tribalisme et la progression vers la séparation. Les propositions que l'on attend maintenant du fédéral et des autres provinces peuvent nous amener vers un Canada plus uni ou vers la dissolution du pays. L'apaisement tout au long de ce siècle a échoué en Europe. Pourquoi réussirait-il chez nous?

C'est dans le contexte canadien que les Québécois francophones ont pu surmonter les obstacles d'ordre économique et culturel que leur avaient laissés leurs propres élites d'antan. Le Canada et le «Québec libre» offrent deux pratiques distinctes: l'une affranchit l'individu, l'autre le restreint au nom de «la collectivité»; l'une ouvre le Québec au Canada et au monde, l'autre isole le Québec; l'une a promu le mérite, l'autre a favorisé le tribalisme; l'une a donné à l'individu la chance d'avancer, l'autre a perpétué, par des manipulations émotives, l'étatisme et le pouvoir des élites. C'est cela la distinction que les élites nationalistes ont occultée dans leurs affiches vides de sens: «Oui, et ça devient possible».

Pour que le «ça» ne devienne jamais possible, il faut comprendre ce qu'il cache au juste. ■

NATIONALISME QUÉBÉCOIS ET EXTRÊME-DROITE FRANÇAISE

NADIA KHOURI ET MARC ANGENOT

Certains ont feint de s'étonner des dérapages verbaux du premier ministre Jacques Parizeau et du vice-premier ministre Bernard Landry dans l'amertume de la défaite référendaire. Leurs lapsus xénophobes sur le vote prétendu ethnique des «anglophones et des allophones» ne font cependant que confirmer une longue histoire d'écarts de langage qui ne fait elle-même que refléter une mentalité ethnocentrique, endémique dans le mouvement nationaliste. On a chez nous la mémoire courte, au contraire de notre devise officielle! Comme si Jacques Parizeau n'avait pas déjà déclaré en janvier 1993 : «On peut avoir une majorité dans le sens de la cause nationale que l'on veut faire avancer, même si à peu près pas d'anglophones et d'allophones votent pour cela». Comme si son ministre des Finances, Jean Campeau, n'avait pas affirmé un an plus tard que «Le PQ signifie le Québec ... si vous êtes un vrai Québécois, vous êtes un sympathisant du PQ». Comme si Lidi Costache, la candidate péquiste défaite aux élections de septembre 1994 dans le comté de Chomedey (celui même dans lequel on enquête sur le nombre anormalement élevé de bulletins de vote référendaire rejetés) n'avait pas averti dans *The Gazette*: «Now I'll tell the PQ to give no presents to the ethnic voters, because they refuse them». Comme si Bernard Landry n'avait pas plus d'une fois prétendu qu'«il n'est pas sain que la démocratie à Montréal soit à la totale merci du vote des communautés ethniques» (octobre 1994) et que ce vote massivement fédéraliste était «un signe de non-intégration» (le 27 avril 1995 en Chambre). Comme si Paul Bégin, ministre de la justice et responsable de la Commission des droits de la personne (!) n'avait pas signé avec d'autres le Rapport de la Commission de la capitale sur l'avenir du Québec, prétendant qu'«il serait conflictuel que la majorité d'une majorité voit ses aspirations contrecarrées par la presque totalité des différentes minorités». Et passons sur les auteurs, chanteurs, historiens, idéologues, tribuns et députés bloquistes de la Cause nationale qui pensent qu'un référendum sur la sécession ne doit concerner que les Québécois de souche. Toutes ces



Nadia Khouri est professeur de philosophie à Dawson College, à Montréal.



Marc Angenot est professeur au département de langue et littérature françaises de l'Université McGill.

déclarations éclairent particulièrement bien cette continuité et expliquent, par anticipation, les fâcheux propos de la nuit du 30 octobre.

Un incident significatif nous semble cependant illustrer la mentalité à l'oeuvre dans ce découpage ethniciste du suffrage universel et le fait que ce parti pris ethnique est tout à fait courant dans les milieux nationalistes. Nous voudrions revenir sur ce que signalait André Smith dans *Cité libre* (sept.-oct. 1995). Au cours du mois d'avril 1995, alors que nous nous préparions à un référendum printanier, la délégation générale du Québec à Paris a distribué cinq dépliants ayant pour but d'expliquer «la question du Québec» au public français. Ils avaient été édités à quarante-huit mille exemplaires. Le vice-premier ministre et, jusqu'à tout récemment, ministre des Affaires internationales et des Communautés culturelles, Bernard Landry, les avait fait rédiger par l'essayiste et romancier Jean Éthier-Blais. L'un de ces dépliants, intitulé «Le peuple québécois» fut jugé choquant par l'opposition officielle. Un paragraphe du document déclarait notamment qu'«environ dix-sept pour cent de la population québécoise sont [sic] d'origine britannique ou multiraciale. Ces Québécois se regroupent volontiers, sous l'égide du gouvernement canadien, en "communautés culturelles". Jusqu'à présent, ils sont restés étrangers aux quelque quatre siècles d'histoire du Québec et ont signifié massivement, par des votes significatifs, leur volonté de vivre à l'écart de cette histoire et de rester attachés au Canada, leur terre constitutionnelle d'accueil.» (Texte reproduit par *La Presse* du 13 avril 1995)

L'opposition officielle avait mis en cause le contenu même de ce passage. Elle reprochait aussi dans un débat à l'Assemblée nationale, à l'auteur de ces dépliants, d'être un admirateur et un disciple autoproclamé de Charles Maurras. On n'ignore pas que celui-ci a été condamné en France, en 1945, à la détention perpétuelle pour collaboration. Au cours de la période de questions télédiffusée le 12 avril 1995, Bernard Landry eut à répondre à une interpellation de la députée libérale Fatima Houda-Pépin sur ce sujet. Il se porta impétueusement à la défense d'Éthier-Blais en caractérisant celui-ci comme «un intellectuel québécois respecté et aux lettres de noblesse acceptées». Il reprocha à la députée de chercher à instruire un «procès par association». Il voulait probablement signifier par là que, si Maurras a été condamné par les tribunaux français de la Libération pour ses crimes, le fait de l'admirer et d'en défendre la mémoire et les doctrines ne saurait assimiler Éthier-Blais au dit Maurras, encore moins constituer un délit, le «crime d'opinion n'existant pas» dans notre société démocratique!

L'opposition avait aussi mis en cause l'opportunité du choix par le gouvernement, pour diffuser sa propagande en France, d'un tel rédacteur lequel jamais n'a fait mystère de son appartenance à l'extrême-droite.

Nul pourtant n'avait parlé de «délit» dans cette affaire. Ce que l'opposition avait attaqué relevait d'une critique civique et politique. La députée avait mis en question la représentation *ethniciste* que les brochures donnent de l'histoire québécoise. Elle y avait vu (il eût été bien difficile de ne pas le percevoir) un danger de division sociale et un ferment d'hostilité inter-communautaire. Le passage litigieux présuppose que sont en marge de l'histoire du Québec ceux que les nationalistes ont choisi de marginaliser en les excluant de ce «peuple d'ici» au nom duquel ils poursuivent la séparation. Tout le caractère ethniciste du paragraphe cité ci-dessus tient dans ce raisonnement circulaire. Les Québécois issus de mariages mixtes (c'est-à-dire à peu près tout le monde au fond), les Québécois de vieille souche qui ont le tort d'être attachés au Canada, les Anglo-québécois au Québec depuis toujours, les autochtones francophones ou anglophones, l'ancienne communauté noire de Montréal établie ici depuis le XIXème siècle, les immigrants d'établissement ancien ou récent, ces prétendus «allophones» parmi lesquels il y a beaucoup de gens dont le français est la langue maternelle, toutes ces catégories ont été placées par Éthier-Blais en marge d'une histoire tronquée qui ne saurait en effet les inclure. Selon lui, somme toute, pour donner à l'histoire du Québec sa cohésion, il faudrait en éliminer non pas 17 pour cent, mais à l'évidence bien plus que cela!

L'opposition avait aussi mis en cause l'opportunité du choix par le gouvernement, pour diffuser sa propagande en France, d'un tel rédacteur lequel jamais n'a fait mystère de son appartenance à l'extrême-droite. Dans un ouvrage récent, ce dernier a protesté de sa fidélité à Charles Maurras, théoricien du «nationalisme intégral», chef pendant un demi-siècle de ce puissant mouvement anti-républicain et anti-parlementaire que fut l'Action française — et maître de son maître à penser, l'abbé Groulx! Il a publié en effet en 1993 chez Leméac un essai dont le titre pourrait sembler comique, s'appliquant à l'humanité entière, titre qui chez lui traduit une conviction profonde: *Le Siècle de l'abbé Groulx* (c'est notre vingtième siècle, sans nulle vanité!) Ce livre de doctrine nationaliste, qui ne peut qu'être connu de Bernard Landry, énonce schématiquement le raisonnement suivant: le nationalisme québécois doit, s'il ne veut pas se perdre, s'abâtardir et se corrompre, se ressourcer à la pensée de son seul authentique doctrinaire, l'Abbé Groulx — et les fondements de la pensée de l'abbé nationaliste sont à trouver chez son maître, Charles Maurras. Autrement dit, le nationalisme que Blais souhaitait pour le Québec, devait, par l'intercession

de l'auteur de *L'Appel de la race*, retrouver ses racines et sa logique profonde et se rétablir dans son «intégralité» qui sont le conservatisme, le traditionalisme, le refus du pluralisme, le rejet de la démocratie parlementaire, la définition ethnique de la citoyenneté, la conception organique de la nation, tout ce qui, chez Maurras du moins, était inséparable de ce qu'on appelait, entre les deux guerres, l'«antisémitisme d'État».

Eh bien, en effet, ne faisons pas non plus de cette «filiation» idéologique, clairement revendiquée, une affaire de délit d'opinion. Éthier-Blais avait droit à ses convictions et il avait le droit de les propager. C'était un homme de droite et d'une droite particulière, relativement clairsemée aujourd'hui, qui n'est pas la droite néolibérale ou la droite fascisante, mais une droite conservatrice ultranationaliste dont il a contribué à montrer l'importance dans la constitution de la doctrine nationaliste québécoise. Le critique littéraire du *Devoir*, Robert Saletti, rendant compte de ce livre, avait été frappé par l'archaïsme de la thèse soutenue et avait titré humoristiquement «Le parc maurrassique» (*Le Devoir*, 13 novembre 1993).

On pouvait parfaitement laisser à feu Éthier-Blais, ancien diplomate, professeur émérite de McGill, ancien chroniqueur littéraire du *Devoir*, membre de l'Académie québécoise (ci-devant «canadienne-française») et successeur de Lionel Groulx au fauteuil qu'il a occupé dans cette académie, le droit de propager ses opinions et de proclamer ses fidélités. Mais pas sans mettre en cause l'opportunité pour le gouvernement péquiste de faire composer ses textes officiels par un tel doctrinaire. On peut reconnaître, sans réserve, le principe de la liberté d'opinion (principe que les disciples de Maurras avaient pourtant en horreur), tout en demandant publiquement si le noyau d'extrême-droite agissant à l'évidence *à l'intérieur* du Parti québécois a quelque appui dans le gouvernement, s'il a l'oreille de certains parlementaires et leaders nationalistes. Tout en demandant aussi s'il était opportun que l'un d'entre eux soit mandaté par le vice-premier ministre pour parler au nom du Québec, au nom de tous ses concitoyens et pour donner aux Français une image correcte et tolérante de ce pays et de son histoire — y compris anglo-québécoise, «multiraciale», autochtone, allophone et immigrante.

LE PASSAGE LITIGIEUX PRÉSUPPOSE QUE SONT EN MARGE DE L'HISTOIRE DU QUÉBEC CEUX QUE LES NATIONALISTES ONT CHOISI DE MARGINALISER EN LES EXCLUANT DE CE «PEUPLE D'ICI» AU NOM DUQUEL ILS POURSUIVENT LA SÉPARATION.

Face à ces questions embarrassantes, Bernard Landry a cherché à noyer le poisson et a feint de mal comprendre la nature du reproche qui lui était fait. C'est sans doute aussi que si Landry avait consenti à bien comprendre le problème, il se serait senti personnellement mis en cause dans sa sagesse politique et dans ses sympathies. La véritable question ici, que Bernard Landry a éludée commodément, est de savoir quel but poursuivait le gouvernement du Parti québécois en cherchant à expliquer aux Français la composition «raciale» du Québec et la prétendue marginalité historique et civique de certaines entités «multiraciales» à quelques semaines d'un référendum possible. Cette «explication» devait, on le comprend aujourd'hui, servir notamment à expliquer d'avance un éventuel échec référendaire en 1995, comme elle leur expliquait aussi le médiocre résultat du «Oui » en 1980. Dans le livre cité ci-dessus et signalé par l'opposition officielle, Éthier-Blais montrait bien son hostilité aux valeurs républicaines françaises. Il signalait avec regret par exemple que «les Français, médiocres politiciens, qui n'ont de suite que dans les habitudes, sont restés fidèles à la République» (p. 13). Éthier-Blais avait peut être, selon Landry, ses «lettres de noblesse» mais, on peut imaginer combien, si elles leur étaient révélées, elles choqueraient les intellectuels français et tous ceux qui ne sont pas des adeptes de Jean-Marie Le Pen ou de Philippe de Villiers.

D'association en association, les idéologies ont elles-mêmes leurs propres lettres de noblesse. Maurras engendre l'abbé Groulx, qui engendre Éthier-Blais, qui se trouve des disciples au Parti québécois... Le scandale réside dans le fait que cette idéologie s'est trouvé diffusée officiellement au nom de tous les Québécois par un vice-premier ministre et ministre des Affaires internationales et des Communautés culturelles! Le fait qu'il ait reconnu publiquement au lendemain de l'échec du référendum du 30 octobre que son ministère avait échoué dans «sa tâche d'intégration des minorités» n'étonne que lui. Au nom de quoi au juste ces minorités s'«intégreraient»-elles à une politique qui ne les accepte qu'à condition qu'elles adhèrent au credo séparatiste d'un «peuple québécois» qui, par la définition qu'en donne le PQ, les exclut alors qu'ils sont les citoyens à part entière d'une confédération qui les accueille dans leur identité et leur diversité? Les conditions mises à leur admission dans ce «peuple», et leur absurdité, sont constitutives du nationalisme des péquistes. Car il ne s'agit pas simplement pour les immigrants d'apprendre le français et de fonctionner dans cette langue — la plupart le font — mais d'apprendre le jargon nationaliste et d'en acquérir la mentalité: mission impossible! La nouvelle ministre des Communautés culturelles pourrait se le dire. Mais peine perdue, sans doute, puisqu'elle appartient au Parti québécois... Ce parti a une pensée égocentrique qui tient aussi de la conduite d'échec, s'aliénant peu à peu de plus en plus de monde. ■

ORAISON SOUVERAINISTE

Nous croyons en la souveraineté du Québec
Et en son Père tout-puissant René Lévesque.
Nous croyons en son fils Lucien Bouchard, notre sauveur,
Qui a été conçu pendant le discours de Sept-îles,

Né de Brian Mulroney et qui a souffert
Lors des accords de Meech et de Charlottetown,
Qui est devenu ministre fédéral, mais qui a démissionné.
Qui est redescendu en enfer pour mener le Bloc Québécois
Contre Jean-qui-n'est-pas-si-Chrétien.

Après une seule semaine de campagne référendaire,
Il est ressuscité d'entre les morts,
Est devenu Séparateur-en-chef
Et s'est assis à la droite de Jacques Parizeau.

Nous croyons en Mario Dumont, à la Sainte-Trinité,
À la résurrection des vieux mythes,
Aux grandes humiliations du passé,
À la nuit des longs couteaux,
Aux référendums éternels...

Hostie!

Wade AuCoin
Ottawa

Vous souhaitez collaborer à *Cité libre?*
Alors, aidez-nous!

Comme vous le savez, *Cité libre* ne survit que par le travail de bénévoles. Nous devons compter sur vous pour nous aider à produire une revue de qualité. Veuillez donc respecter les directives suivantes:

1. Vous pouvez écrire sur le sujet de votre choix ou contribuer au dossier spécial de chaque numéro.

2. Envoyez-nous des textes courts, de cinq à huit pages à 1,5 interligne (1 500 à 3 000 mots). Intégrez, autant que possible, les références dans le texte. Évitez d'en avoir plus de quatre ou cinq en fin de document. N'oubliez pas que *Cité libre* n'est pas une revue à prétention scientifique, mais une revue d'opinion, d'idées et de combat. Elle s'adresse à un public bien informé mais qui n'est pas nécessairement spécialisé dans tous les sujets.

3. Incluez une brève identification personnelle (une ou deux lignes) et une photo.

4. Afin de faciliter le processus d'évaluation, envoyez-nous trois exemplaires imprimés de votre texte (à 1,5 interligne) ainsi qu'une disquette en WordPerfect 5.1 ou en format compatible. Identifiez le logiciel utilisé.

5. Il est essentiel pour nous que vous relisiez - ou que vous fassiez relire - attentivement votre texte pour éliminer au maximum les maladresses de style, les répétitions et les coquilles.

6. Respectez les dates de tombée :

   Numéro de mars-avril :
   le 22 janvier 1996

   Numéro de mai-juin :
   le 22 mars 1996

7. Envoyez le tout à notre secrétaire d'administration, à l'adresse suivante:

Jean-Paul Murray
4-10, rue de l'Epervier
Hull, Qué. J9A 2A3

Au plaisir de vous lire!

L'équipe reconnaissante

DOSSIERS À VENIR

Multiculturalisme et citoyenneté
mars-avril 1996

La divisibilité du Québec
mai-juin 1996

NI L'UN NI L'AUTRE

PRÉAMBULE EN TROIS VOLETS: J'aimerais d'abord remercier le journal *Le Monde* pour l'entrevue que l'on m'a invité à lui accorder. Il y a quelque chose de vraiment très réjouissant, après une entrevue sollicitée depuis Paris, à me retrouver invité à donner, dans une aussi noble enceinte que la vôtre et dans la ville où je suis né, un point de vue que je donne publiquement depuis déjà près de dix ans, mais jusqu'à maintenant avec autant d'écho que seul dans ma salle de bain. Si jamais - Dieu m'en garde!-je décide de me lancer en politique, je donnerai ma conférence de presse à Katmandou. Comme ça, on risquera plus sûrement d'en entendre parler que si je me présentais devant une Commission de l'Assemblée nationale, par exemple. Merci *Le Monde*.

Permettez-moi ensuite de remercier aussi très chaudement madame Andrée Ferretti, dont les remarquables largeur et souplesse d'esprit à mon égard m'ont profondément encouragé, ainsi qu'elle le souhaitait, à m'exprimer dans un moment où, saisi de vertige, j'aurais plutôt souhaité rêvasser dans mon coin. Pour une raison dont je ne suis pas encore parvenu à dégager entièrement les racines, mais je continue de creuser, le fait d'être traité publiquement de lèche-cul, sous prétexte que je refusais de me tenir en rang et de chanter ce que tout le monde est supposé chanter en choeur selon elle, a eu sur moi un effet - comment dire - détonnant. Merci, madame.

J'adore remercier. Permettez-moi donc, dans la foulée, de saluer bien bas le Très Honorable Premier ministre Chrétien pour ses remarques de la semaine dernière sur quelque chose comme peut-être ou peut-être pas la non-existence d'une telle chose que la culture québécoise. Je ne souhaite pas discuter ici de la pertinence ni de l'objective vérité de ses affirmations, mais j'ai été parcouru par un incoercible frisson en entendant monsieur Chrétien se faire le promoteur d'une culture canadienne-française dont je ne doute pas un instant qu'il soit un fervent explorateur. Rien que d'entendre de sa bouche tomber soudain le nom d'un écrivain, celui de madame Antonine Maillet, m'a fait croire que je rêvais. Mais le Canada n'est-il pas, justement, un pays de rêve?



René-Daniel Dubois est dramaturge et homme de lettres.

En 1959, dans son essai intitulé *Pour une politique*, Georges-Émile Lapalme écrivait: «La politique québécoise a été de tout temps une politique d'administration accompagnée de chants patriotiques.» C'est donc bel un bien un frisson historique qui m'a parcouru la semaine dernière: il n'y a peut-être pas de culture québécoise, mais il y a très certainement une façon québécoise de faire de la politique en se servant de la culture, et ça fait du bien de constater à quel point cette façon de faire reste vigoureuse, même transplantée à Ottawa. J'espère que les artistes canadiens de langue française, ébranlés par le sort que le gouvernement fédéral actuel réserve à Radio-Canada, à Téléfilm-Canada et au Conseil des Arts du Canada, calque fidèle de ses prédécesseurs récents en ceci comme en bien d'autres choses, que les artistes canadiens-français, dis-je, auront, grâce aux paroles du Premier ministre, repris un peu de poil de la bête: ça fait toujours du bien de savoir que quelqu'un de bien intentionné pense à soi. Il n'y a peut-être pas de culture québécoise, mais si jamais les artistes canadiens-français, étourdis de se retrouver à servir d'exemple à des politiciens aux yeux embués d'émoi, mais écœurés de se faire fermer les portes sur les doigts quand il s'agit de soutenir leurs œuvres, ont envie de suivre des cours de survie en milieu démagogique, je ne saurais trop les encourager à venir un peu au Québec: être aimés et servir d'exemple quand on est en rangs et ignorés ou honnis quand on s'ouvre la trappe, nous avons ici de cela une expérience certaine — et qui remonte à loin. En tous cas, on ne pourra pas dire que le Québec n'a rien fait pour ce grand pays. Merci, monsieur Chrétien.

MAIS TRÊVE DE PRÉAMBULE!
Nous vivons sous un régime totalitaire *soft*. De quoi s'agit-il? Le *Petit Robert*, à la rubrique *Totalitaire*, définit le terme ainsi: «*Totalitaire*. Didactique: Qui englobe ou prétend englober la totalité des éléments d'un ensemble donné» et, au sens courant: «*Régime totalitaire*. Régime à parti unique, n'admettant aucune opposition organisée, dans lequel le pouvoir politique dirige souverainement et même tend à confisquer la totalité des activités de la société qu'il domine.»

Régime à parti unique? Qu'est-ce qu'un parti? Le *Petit Robert*, au sens moderne, nous répond: «Organisation dont les membres mènent une *action commune à des fins politiques*». «*Action commune à des fins politiques*», c'est moi qui souligne.

Qu'est-ce que «diriger souverainement?» Le *Petit Robert*: «1- Suprêmement 2- Avec une autorité souveraine (c'est-à-dire "qui est au-dessus des autres"), sans appel.»

Pardonnez-moi de paraître un peu tâtillon, mais chez nous la seule arme politique qui reste au citoyen pour tenter de se défendre contre le délire, c'est le dictionnaire. Quand les élites, dans un pays prétendument alphabétisé, en sont rendues à se battre pour savoir si une société est distincte, alors que le mot «distinct» signifie: «Qui ne se confond pas avec quelque chose d'analogue, de voisin», c'est-à-dire, donc, que «distinct» signifie «qui peut se percevoir et se nommer» et donc que le simple fait de nommer un objet énonce sa distinction, quand les élites en sont rendues à faire semblant de ne plus savoir ça, dis-je, et se mettent tout de même à en discuter à tous vents, des années durant, à pleines pages de journaux, sans même être intéressées par le sens des mots employés, quand on en est rendu à recevoir de son gouvernement, dans la boîte aux lettres, le texte d'un avant-projet de loi dont le préambule a été ostentatoirement laissé en blanc, quand le même gouvernement prétend que le libellé dudit préambule fera l'objet de discussions monstres à la grandeur de la société, quand on sait qu'en français, le terme préambule signifie au premier chef: «Ce dont on fait précéder un texte de loi pour en exposer les motifs, les buts», quand donc le gouvernement est en train de nous dire qu'il prétend ne pas savoir pourquoi ni dans quel but il a rédigé le projet de loi que l'on tient entre ses mains, et quand personne ne se lève, nulle part, pour crier «Vos gueules» aux centaines de commentateurs de tous accabits qui littéralement ne savent pas ce qu'ils disent, et que le placotage qui en résulte se réclame de la démocratie, que je refuse de vous définir ici pour ne pas risquer de me mettre à pleurer, quand on en est rendu là, son meilleur ami, le seul avec lequel il devient chaque jour plus impératif de parler, c'est un gros livre où les mots sont classés par ordre alphabétique.

SI JAMAIS - DIEU M'EN GARDE ! - JE DÉCIDE DE ME LANCER EN POLITIQUE, JE DONNERAI MA CONFÉRENCE DE PRESSE À KATMANDOU.

Je vous disais donc que nous vivons en régime totalitaire, soit: sous un «Régime à parti unique (c'est-à-dire dans lequel se trouve au pouvoir une seule organisation dont les membres mènent une action commune à des fins politiques), n'admettant aucune opposition organisée (c'est-à-dire où il est à toutes fins utiles impossible de faire publiquement valoir un point de vue différent de celui de l'organisation au pouvoir), dans lequel le pouvoir politique dirige souverainement (c'est-à-dire au-dessus de tout et sans appel) et même tend à confisquer la totalité des activités de la société qu'il domine.»

C'est-à-dire une société où, dans les faits, ne s'exprime politiquement qu'un seul et unique projet, contre lequel il est devenu à toutes fins utiles impossible non seulement de s'élever mais même de se prononcer, puisque l'ensemble des activités, dans cette société, sont désormais confisquées, y compris et peut-être surtout, l'activité langagière, qui est la plus fondamentale de toutes puisque c'est par elle que nous discernons les composantes du monde qui nous entoure, que nous nous approprions le monde, et qu'éventuellement nous entrons en contact avec lui.

C'est-à-dire une société entièrement dominée par un débat apparemment bi-polaire, dont les deux pôles énoncés, à part égale, constituent des mensonges, à savoir: devenir indépendants ou rester où nous sommes. Ces deux options sont mensongères en ceci que ni l'un ni l'autre des deux énoncés ne décrit correctement la cohérence des gestes qui se posent en son nom. Dans l'état actuel des choses, toute tentative de reformuler les projets soi-disant fédéraliste ou soi-disant nationaliste mène à un cul-de-sac parce que ces projets, dans les faits, sont en contradiction flagrante avec le titre dont on les coiffe.

Si, en revanche, nous tentons de définir ces deux options, dont les affrontements occupent l'ensemble du champ de vision politique, mais que nous tentons de le faire en suivant les gestes plutôt que les interprétations qui nous en sont proposées du même souffle, on se rend compte que, dans les faits, ces deux options ne constituent en réalité que deux variantes d'un seul et même projet, c'est-à-dire: l'américanisation, «l'états-uniènisation» de ce qui, jusqu'à présent, s'appelle le Canada.

IL N'Y A PEUT-ÊTRE PAS DE CULTURE QUÉBÉCOISE, MAIS IL Y A TRÈS CERTAINEMENT UNE FAÇON QUÉBÉCOISE DE FAIRE DE LA POLITIQUE EN SE SERVANT DE LA CULTURE.

C'est-à-dire que quoi qu'il en soit des arguties qui se déploient par ailleurs, alors même qu'au Canada on s'arrache les yeux pour savoir si les Smarties bleus sont distincts des Smarties rouges, le Canada dans son ensemble, lui, perd chaque jour davantage sa distinction. Je reprends ça. Si, comme le disait monsieur Parizeau lors de son ultime débat électoral avec Daniel Johnson, la raison essentielle de faire la souveraineté du Québec consiste à nous débarrasser d'un niveau de gouvernement qui nous coûte trop cher pour rien et qui ne représente plus rien pour nous, il ne relèverait que de la simple cohérence d'en faire plutôt sauter deux, puisque les arguments mêmes que j'entends chez les fédéralistes pour nier la distinction du Québec sont chaque

jour plus ouvertement susceptibles d'être servis à l'ensemble du Canada lui-même dans le contexte nord-américain.

Si jamais les artistes canadiens-français ont envie de suivre des cours de survie en milieu démagogique, je ne saurais trop les encourager à venir un peu au Québec.

Je vis sous un régime totalitaire, c'est-à-dire sous un régime où les différentes factions d'un parti unique occupent l'ensemble du champ politique, où il est devenu impossible d'exprimer publiquement et de mettre en perspective sa dissidence à l'égard du projet qui est en cours de réalisation et où l'ensemble des activités, y compris et surtout le langage, sont, dans ma société, confisquées au profit du projet unique.

L'épithète *soft*, dans la formule que j'utilise, ne remplit aucune autre fonction que rhétorique. Je dis totalitarisme *soft* parce que tout le monde s'imagine que totalitarisme est synonyme de dictature militaire, ce que dément le dictionnaire, mais bof, il faut ce qu'il faut...

«Ni l'un ni l'autre», mesdames et messieurs.

Parce que l'un ET l'autre des prétendus choix qui se trouvent devant moi mènent au même endroit. Et qu'à cet endroit, je ne souhaite pas aller - Excusez-moi, je reprends -et qu'à cet endroit, je refuse d'aller.

Ni l'un ni l'autre des faux projets qui se trouvent devant moi, citoyen, pour que je me prononce sur l'intérêt que je porte à leur réalisation ne comporte implicitement ni explicitement la moindre allusion au développement et à l'épanouissement d'une société - quel que soit son nom - dont l'objectif avoué serait prioritairement de faire la promotion de la justice sociale et de la vie de l'esprit.

C'est-à-dire que les deux soi-disant projets qui sont soumis à mon attention se réclament tous deux dans les faits, quelles que soient leurs prétentions théoriques à cet égard, d'une vision de la vie humaine qui la réduit à être celle d'un animal dont l'existence se résume à être un producteur de biens ou de service, un consommateur de biens et de services et, selon que le hasard génétique a ou non été bon pour lui, un prédateur ou une source de protéines.

Cette vision, dont les promoteurs occupent aujourd'hui l'ensemble de la tribune publique, m'horripile, quels que soient les sentiers spécifiques qu'ils nous proposent d'emprunter.

Je refuse de renoncer à l'espoir sous prétexte que je n'aurais affaire *qu'à* des humains. Parce que le renoncement à l'espoir mène tout droit d'une peut-être improbable entreprise humaniste à la certitude de n'avoir plus aucun autre recours que celui de la zoologie. En dehors de sa position dans l'arbre des espèces animales, ce qui, à l'occasion, a différencié l'Homme des autres primates et de l'ensemble des vertébrés et invertébrés a essentiellement consisté en ceci: l'espoir de parvenir à infléchir le cours de son destin. C'est-à-dire qu'en plus de ses caractères biologiques, ce qui distingue l'humain des autres animaux est la croyance qu'il a de

Chez nous la seule arme politique qui reste au citoyen pour tenter de se défendre contre le délire, c'est le dictionnaire.

n'être pas *absolument* soumis au monde extérieur, que celui-ci soit représenté par un Dieu révélé omniscient et omnipotent, par l'ensemble des lois de la mécanique ou par l'ensemble de celles du marché.

L'espoir, la justice, la fraternité, l'égalité, sont peut-être bien des leurres d'un point de vue strictement objectif, mais de leur recherche, de la quête de ces idéaux, sont sortis ce que notre espèce a mis en circulation de plus grand et de plus

Je vis sous un régime totalitaire, c'est-à-dire sous un régime où il est devenu impossible d'exprimer publiquement sa dissidence à l'égard du projet qui est en cours de réalisation.

beau. D'eux et non de la certitude qu'il serait *par nature* nuisible de nous aveugler en nous faisant croire que nous serions ou que nous pourrions être autre chose les uns pour les autres que des proies ou des prédateurs. Pour sortir ou tenter de sortir du cycle de la prédation sauvage, il n'existe qu'un seul sentier, lequel est jalonné par la pensée, son histoire et le débat. Ce sentier ne mène pas nécessairement hors de la forêt, mais il n'existe qu'une manière de peut-être sortir de la forêt et c'est ce sentier-là.

Tant et aussi longtemps que nos élites ne croiront pas viable de s'identifier ontologiquement à autre chose qu'à des vipères, des crotales, des ours blancs ou des pumas, tant qu'il n'y aura pas d'autre objectif avoué que celui d'une victoire des plus forts sur les plus faibles, ma réponse restera: Ni l'un ni l'autre.

Je ne parle pas ici que de déclarations d'intentions, je parle ici de gestes concrets aussi. De gestes concrets en accord avec une pensée exprimée de manière intelligible, pour faire changement. Je parle d'un rapport au monde qui nous sorte de la pure zoologie,

qui s'exprime comme on s'exprime quand on parle à des humains, et qui se traduit en gestes, quand bien même ces gestes n'auraient pas toute la portée souhaitée.

Je ne réclame pas la perfection. Je réclame que l'on cesse de la réclamer de moi. Je ne suis pas intéressé par le rôle de Tarzan poussant des beuglements sauvages, un pied sur son adversaire défait.

Je pourrais vous parler longuement, et de plusieurs points de vue différents, de tout ce qui sous-tend ce que je viens de vous dire, mais je m'arrête plutôt ici pour entendre vos questions et, si possible, y répondre.

En les posant, je vous serais reconnaissant de garder présent à l'esprit que je ne représente ici que moi-même, que je n'ai pas l'intention de fonder un parti ni d'adhérer à

JE NE SUIS PAS INTÉRESSÉ PAR LE RÔLE DE TARZAN POUSSANT DES BEUGLEMENTS SAUVAGES, UN PIED SUR SON ADVERSAIRE DÉFAIT.

quelque parti que ce soit. Que je me borne aujourd'hui devant vous à exprimer le désespoir que ma société m'inspire. Le désespoir que m'inspire le fait de vivre dans une société où la moitié des garçons, à Montréal, ne terminent pas leurs études secondaires. «Votez oui», «Votez non», «Les Anglais nous haïssent» ou «Les Anglais viennent de Calgary nous dire qu'ils nous aiment»... Mais tout le monde s'en fout des enfants qui savent tout juste lire. Et tout le monde s'en fout «Votez oui», «Votez non», «Il n'y a pas de culture québécoise», «On ferme les théâtres, on ferme les bibliothèques, on va à l'essentiel». Tout le monde s'en fout des enfants qui se suicident en nombre suffisant pour nous mériter la palme à ce chapitre.

J'ai commencé à fréquenter l'école primaire en septembre 1960, c'est-à-dire à la rentrée scolaire qui a immédiatement suivi la très fameuse élection du Parti libéral du Québec qui a marqué le début de la Révolution tranquille. Ceci revient à dire que j'ai connu à peu près toutes les transformations de notre système scolaire et que j'aurais beaucoup de difficulté à tenter de ne serait-ce que vous nommer tous les programmes et toutes les variantes de programmes d'enseignement au travers desquels j'ai poursuivi mes études. Cela sinifie aussi que toute ma vie, j'ai entendu parler de la Grande noirceur, d'avant. Ce que je souhaitais vous dire ce soir est ceci: aucune description que j'ai lue de ce qui se passait dans ces années-là, celles de juste avant moi, n'arrive à la cheville de ce que je constate chaque jour dans la société où je vis. Aucune. Parce qu'alors, au moins, il y avait l'espoir.

Je vais vous faire un aveu que je souhaite ne pas être blessant pour les individus à qui je l'adresse, même si je sais qu'il risque fort de l'être. En m'adressant à vous ce soir, je suis ému. Mais ce n'est qu'à

JE DIS TOTALITARISME *SOFT* PARCE QUE TOUT LE MONDE S'IMAGINE QUE TOTALITARISME EST SYNONYME DE DICTATURE MILITAIRE.

moitié à vous que je m'adresse. Je m'adresse ce soir en un lieu symbolique, à des êtres symboliques. Je m'adresse à *Cité libre*, sous l'autre Grande noirceur. Et je dis ceci: peut-être ne serons-nous jamais d'accord vous et moi, mais au nom du Ciel, au nom de la grève de l'amiante, s'il le faut, réveillez-vous!»

L'espoir n'est pas un fait de nature. L'espoir est un fait de culture.

Merci! ■

QUE CE SOIT DANS SA VIE OU DANS SON ŒUVRE,
UN HOMME DE CHEZ NOUS QUI A LE GOÛT DE LA LIBERTÉ
ET QUI ASPIRE À AGIR SELON SA LIBERTÉ
A L'IMPRESSION DE PERDRE PIED.

Pierre Vadeboncœur,
«La revanche des cerveaux», Cité libre, *mai 1961.*



LE FRANÇAIS EST-IL VRAIMENT MENACÉ?

Claude Ryan



Claude Ryan a été chef du Parti libéral du Québec d'avril 1978 à août 1982 et chef de l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale de mai 1979 à août 1982.

Prenant le relais d'un courant de pensée ancien qui a toujours brandi le spectre de l'assimilation afin de chercher à contrôler et limiter les choix que nous sommes appelés à faire comme citoyens, le Conseil pour la souveraineté du Québec et de nombreux porte-parole souverainistes, dont Jacques Parizeau, ont soutenu à maintes reprises au cours de la dernière campagne référendaire qu'à défaut de faire l'indépendance du Québec, nous nous condamnerions à assister, impuissants, à l'inexorable déclin du français, sinon à l'anglicisation pure et simple. Depuis des décennies, on nous prédit ainsi la minorisation du Québec. Afin de conjurer le péril, on multiplie les appels à l'intervention contraignante de l'État. Or, la vision pessimiste des souverainistes en matière linguistique est contredite par les faits et ce tant au niveau de l'ensemble du Québec qu'à celui de la région montréalaise.

Dans l'ensemble du Québec, la prépondérance du français, loin de diminuer, s'est en effet renforcée au cours des cinquante dernières années. Au recensement de 1941, le français était la langue maternelle de 81.6% de la population québécoise; cinquante ans plus tard, au recensement de 1991, ce pourcentage était passé à 82,5% de la population. Au chapitre de la langue habituellement parlée à la maison, on dispose depuis 1971 de données précises qui n'étaient pas colligées antérieurement: suivant les données du dernier recensement, 82,6% des Québécois parlaient habituellement le français à la maison en 1991, soit une proportion légèrement supérieure à celle des personnes de langue maternelle française. De 1871 à 1991, la population du Québec est passée d'un million à près de sept millions. Pendant la même période, la proportion des francophones par rapport à la population totale est passée de 79,0% à 82,5%. En pensant à ces chiffres et à tout ce que nous avons bâti, nous pouvons affirmer sans crainte d'être contredit que le Québec est plus français en 1995 qu'il ne l'était en 1867.

LE CAS DE MONTRÉAL

A cela les souverainistes répondent que c'est surtout la région de Montréal, et plus particulièrement la ville de Montréal, qui les inquiète. Mais l'évolution récente de la démographie linguistique dans la région montréalaise, tout en nous invitant à une vigilance de bon aloi, n'est pas celle que se plaisent à décrire les diagnostics des souverainistes.

Une première constatation s'impose: autant sous le rapport de la langue maternelle que celui de la langue parlée à la maison, l'anglais est en nette perte de vitesse, et ce tant au niveau de la région métropolitaine qu'à celui de l'île et de la ville de Montréal. A chaque niveau, les effectifs et l'importance relative de l'anglais sont en diminution. Cette baisse, largement attribuable à une faible natalité et à l'exode des deux dernières décennies, a sans doute été atténuée par les gains que l'anglais a faits auprès des personnes dont la langue maternelle n'était ni le français ni l'anglais. Même en tenant compte de ces gains, la baisse de l'anglais demeure réelle et significative. Dans la région métropolitaine de Montréal, la proportion des personnes ayant l'anglais comme langue maternelle est passée de 18,4% de la population totale en 1981 à 14,5% en 1991. La proportion des personnes ayant l'anglais comme langue d'usage à la maison est passée quant à elle de 21,7% de la population totale en 1981 à 18,1% en 1991. Cela représente une chute de l'ordre de 10,0% au plan des effectifs (de 613,000 à 551,000).

AUJOURD'HUI, ENVIRON 90% DE TOUS LES ÉLÈVES INSCRITS À L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE AU QUÉBEC FRÉQUENTENT DES ÉCOLES OÙ L'ENSEIGNEMENT SE DONNE EN FRANÇAIS.

On constate en second lieu que le français comme langue maternelle et langue d'usage est en progression dans la région métropolitaine. Le français y était en 1991 la langue maternelle de 68,5% de la population (contre 68,4% en 1981) et la

AUTANT SOUS LE RAPPORT DE LA LANGUE MATERNELLE QUE CELUI DE LA LANGUE PARLÉE À LA MAISON, L'ANGLAIS EST EN NETTE PERTE DE VITESSE, ET CE TANT AU NIVEAU DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE QU'À CELUI DE L'ÎLE ET DE LA VILLE DE MONTRÉAL.

langue parlée au foyer par 68,9% de la population (contre 67,8% en 1981). Par contre, tout en demeurant fortement majoritaire sous l'angle des effectifs, le français accuse lui aussi un recul à la fois comme langue maternelle et comme langue d'usage dans l'île et la ville de Montréal. De 1981 à 1991, la proportion des personnes ayant le français comme langue maternelle a diminué de 9,1% dans l'île de Montréal et de 3.1% dans la ville de Montréal. Par ailleurs, la proportion des personnes ayant le français comme langue parlée a baissé de 7,2% dans l'île de Montréal et de seulement 2,9% dans la ville de Montréal. Concernant la ville de Montréal, en particulier, 624,000 personnes y avaient le français comme langue d'usage en 1991, 153,000 personnes avaient l'anglais comme langue d'usage et 167,000 personnes parlaient habituellement une langue autre que le français ou l'anglais. Les personnes parlant le français au foyer représentaient ainsi 63,8% de la population, contre 11,8% pour les personnes ayant l'anglais comme langue d'usage. Parler d'anglicisation galopante dans ces conditions, c'est s'écarter dangereusement de la réalité. Montréal a été depuis un siècle et demi une ville habitée principalement par deux communautés linguistiques et en conséquence une ville où le bilinguisme a toujours occupé une place importante. Tout en conservant cette dualité historique, Montréal a su au cours des dernières années affirmer davantage son caractère français en même temps qu'elle devenait aussi une métropole multiethnique et multiculturelle. Ces trois éléments constitutifs de Montréal sont la source de sa richesse et de sa vitalité et le fondement de la liberté et de la créativité que l'on aime y retrouver.

LES ALLOPHONES

Les modifications dans la place relative de l'anglais et du français dans la région montréalaise s'expliquent non par la montée de l'anglais, comme nous venons de le voir, mais par la place sans cesse plus importante qu'occupent les communautés culturelles minoritaires dans la vie montréalaise. Ces communautés représentent maintenant 17,7% de la population dans la région métropolitaine et le quart de la population dans l'île et la ville de Montréal.

Au cours des décennies qui suivirent le deuxième conflit mondial, les membres des communautés qui adoptèrent une langue d'ici comme langue d'usage choisirent en majorité l'anglais de préférence

LA VISION PESSIMISTE DES SOUVERAINISTES EN MATIÈRE LINGUISTIQUE EST CONTREDITE PAR LES FAITS ET CE TANT AU NIVEAU DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC QU'À CELUI DE LA RÉGION MONTRÉALAISE.

au français. Cette orientation fut à l'origine des nombreuses mesures adoptées par l'Assemblée nationale afin de sauvegarder le caractère français du Québec. *La situation n'est toutefois plus la même aujourd'hui qu'il y a vingt ans.* Ainsi:

a) tandis que la très grande majorité des foyers immigrants inscrivaient naguère leurs enfants à l'école anglaise, une orientation nettement contraire s'est imposée depuis l'entrée en vigueur de la loi 101. Aujourd'hui, environ 90% de tous les élèves inscrits à l'enseignement primaire et secondaire au Québec fréquentent des écoles où l'enseignement se donne en français. Les effets découlant de la loi 101 sont particulièrement prononcés dans la région de Montréal où vivent la très grande majorité des immigrants;

b) dans les milieux de travail de la région montréalaise, selon une enquête réalisée pour le Conseil de la langue française vers 1992, 85%

AU RECENSEMENT DE 1941, LE FRANÇAIS ÉTAIT LA LANGUE MATERNELLE DE 81.6% DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE; CINQUANTE ANS PLUS TARD, AU RECENSEMENT DE 1991, CE POURCENTAGE ÉTAIT PASSÉ À 82,5%

des quelque 2,000 travailleurs interrogés avaient le français comme langue normale et habituelle de travail et 86% indiquèrent en outre que le français était la langue normale et habituelle de travail dans l'entreprise où ils se trouvaient. Une autre étude du Conseil de la langue française faite en 1991 relevait une utilisation plus fréquente du français chez les travailleurs allophones immigrés au Québec après 1976 que chez ceux qui étaient nés au Québec ou s'y étaient établis avant 1976. Chez les travailleurs allophones venus au Québec après 1976, 54% utilisaient le français comme langue de travail, 64% employaient le français pour leurs communications dites de consommation et 44,0% utilisaient le français pour l'écoute ou la lecture des media;

c) en 1991, tandis que 20,5% des personnes de langue maternelle autre que le français ou l'anglais indiquaient l'anglais comme langue

parlée à la maison, 11,9% indiquaient le français. Toutefois, 58,8% avaient encore leur langue maternelle comme langue d'usage à la maison. Cette donnée confirme ce qu'ont établi diverses études, à savoir que le processus d'insertion de l'immigrant dans la société d'accueil s'étale sur deux ou trois générations;

d) en 1991, dans la région de Montréal, 91,6% des personnes habitant la région déclaraient avoir une connaissance du français, tandis que 59,7% déclaraient connaître l'anglais. Chez les immigrants établis dans la région métropolitaine, le taux de connaissance du français était de 69,0%, soit le même taux que pour la connaissance de l'anglais. Ceci illustre que la grande majorité des immigrants jugent nécessaire de connaître *et* la langue française *et* la langue anglaise afin d'être membres à part entière de leur nouvelle patrie et de pouvoir affronter avec les meilleures chances de succès les défis offerts par le continent nord-américain.

LE VRAI DÉFI

A la lumière de ce qui précède, l'évolution récente de la région montréalaise au plan linguistique apparaît plus complexe et davantage porteuse de signes encourageants que ne veulent le croire les souverainistes. Il convient en conséquence d'accueillir avec réserve les scénarios rigidement linéaires selon lesquels le français serait voué à devenir minoritaire à Montréal vers le milieu du prochain siècle. Les tendances sur lesquelles reposent ces prédictions ont déjà été modifiées de manière importante non seulement par l'effet de la loi 101 mais aussi par la forte prépondérance du français qui se manifeste dans les divers secteurs de l'activité. Les projections qui tentent de définir l'avenir en postulant que les allophones forment un bloc ferme appelé soit à demeurer un corps étranger, soit à s'intégrer inexorablement à la communauté anglophone sous-estiment les mutations qui sont à l'œuvre dans ces milieux. Ces mutations agissent davantage en faveur du français depuis déjà quelques années. Au lieu de gémir sur les 112,000 personnes de langue maternelle autre que le français ou l'anglais dont la langue d'usage était l'anglais en 1991, nous devrions bien davantage nous soucier des 350,000 personnes de langue maternelle autre que le français ou l'anglais qui n'avaient pas encore fait le choix d'une autre langue d'usage en 1991. Auprès de ces personnes, les mesures mises en place pour contrer la tendance vers l'anglais ont déjà commencé à produire des fruits dans le milieu scolaire et le milieu de travail. Elles ne pourront jamais tenir lieu cependant d'attitude d'accueil et d'acceptation en profondeur que nous devons cultiver envers les communautés culturelles. Ce n'est pas en persistant à les comptabiliser comme des étrangers qui présenteraient un danger pour notre survie que nous gagnerons l'adhésion des membres de ces communautés à notre langue et à notre culture. C'est plutôt en les considérant et en les traitant comme des concitoyens égaux à tous égards, pleinement acceptés, sincèrement respectés et estimés, avec leurs différences et non malgré elles, que nous créerons avec eux les liens de confiance, de respect mutuel et d'amitié que la contrainte ne réussira jamais à remplacer.

LA GRANDE MAJORITÉ DES IMMIGRANTS JUGENT NÉCESSAIRE DE CONNAÎTRE *ET* LA LANGUE FRANÇAISE *ET* LA LANGUE ANGLAISE AFIN D'ÊTRE MEMBRES À PART ENTIÈRE DE LEUR NOUVELLE PATRIE.

Des souverainistes cherchent à exploiter les prétendus dangers que le fédéralisme canadien ferait planer sur l'avenir de la langue française au Québec. Mais aucune de leurs affirmations apocalyptiques ne résiste au test de la réalité. Il est faux de soutenir que le Québec serait menacé à plus ou moins long terme de perdre sa langue. Il est non moins faux de soutenir que Montréal sera condamnée à devenir une ville dominée par la langue anglaise à moins que le Québec ne devienne un pays souverain. Le Québec dispose sous le régime fédéral canadien de toute la latitude voulue pour assurer sur son territoire la protection et la promotion de la langue française. Il s'est servi des pouvoirs étendus dont dispose son Assemblée nationale pour édifier une société fortement distincte à tous égards, une société plus française en 1995 qu'elle ne l'était au début de la fédération canadienne en 1867. Par sa situation géographique exceptionnellement favorable, le Québec dispose en outre au sein de la fédération canadienne d'un pouvoir d'influence qui déborde son seul poids démographique et dont il a efficacement usé pour garantir de manière plus forte les droits des francophones au Canada.

A moins de vouloir rogner sur des droits minoritaires que les souverainistes affirment par ailleurs vouloir respecter, la séparation politique n'ajouterait rien au pouvoir que nous possédons déjà de bâtir chez nous une société à l'image de notre culture. Elle mettrait par contre en péril les droits chèrement acquis des communautés francophones dans les autres provinces et territoires. Elle nous priverait aussi du rayonnement très important que notre appartenance au Canada procure à la langue française et à ceux qui la parlent et veulent continuer de la parler.

Devant ces perspectives et en l'absence de preuves sérieuses quant aux dangers que ferait courir à notre langue l'appartenance au système fédéral canadien, la voie de la continuité apparait plus solide et plus prometteuse pour le Québec que celle de la séparation et du repli sur soi, qui risquerait d'en découler. ■



CE QUE *CITÉ LIBRE* NE PUBLIE PAS

Monique Nemni



Monique Nemni est professeur au département de linguistique de l'Université du Québec à Montréal.

Non, vous n'êtes pas en train de lire le numéro de *Cité libre* de novembre-décembre. Pour tout vous expliquer, ce qui s'est passé, c'est que plusieurs personnes m'ont suggéré de faire de «Ce que *Cité libre* ne publie pas» une chronique plus ou moins régulière. Il paraît que ça permet de bien comprendre la politique éditoriale de la revue. Je m'essaie donc une deuxième fois. Cependant, pour éviter la monotonie, cette chronique ne reproduira pas toujours ce que nous ne publions pas, la raison principale étant que j'aimerais y traiter non seulement d'articles courts, mais même de livres ou encore d'articles trop longs pour la revue. Je citerai cependant abondamment, pour vous permettre de bien suivre les arguments.

En fait, j'aimerais vous inviter à m'aider, en me signalant les articles ou livres que vous croyez que nous ne devrions pas publier. Nous pourrions même avoir, au bout d'un an par exemple, un concours dans lequel vous choisiriez le gagnant ou la gagnante de ce que *Cité libre* aurait le moins publié. Qu'en pensez-vous?

Cette fois-ci, j'analyserai un texte de Pierre Falardeau, cinéaste québécois bien connu, lauréat de quelques prix et qui a produit, entre autres, «Octobre», film dont parle André Smith dans ce numéro. Je traiterai ici d'un «Commentaire», qui a paru en mai 1995 dans le défunt *Lectures*, intitulé: «Le Mordecaï Richler de Nadia Khouri: une thèse en jell-o aux fraises». Cet article se retrouve intégralement dans le livre de Falardeau, *La liberté n'est pas une marque de yogourt*, qui vient de paraître chez Stanké. Pour vous permettre donc de vérifier ce que j'avance, les pages que je cite sont tirées du livre. D'autre part, comme vous pourrez lire dans ce numéro le compte rendu d'Aurèle Beaulnes du même livre de Nadia Khouri, cela vous permettra de faire la comparaison entre ce que nous publions et ce que nous ne publions pas.

Je vous signale tout de suite qu'un compte rendu n'a pas besoin d'être aussi dithyrambique que celui d'Aurèle Beaulnes pour être accepté par *Cité libre*. A dire vrai, ça nous plaît d'avoir des points de vue différents et même très critiques. Ça favorise les débats que nous essayons de promouvoir — à condition, bien entendu, que les articles méritent d'être publiés.

Je dois commencer par dire combien je suis d'accord avec un grand nombre des principes fondamentaux qu'énonce Falardeau. Là où nous différons, c'est ce à quoi ces principes mènent. Par exemple, Falardeau écrit: «le problème est que, la plupart du temps, il n'y a pas de tribune» (p. 208). Nous le rejoignons tout à fait là-dessus. C'est bien pour cela que *Cité libre* a revu le jour en 1991. Il met également en exergue la citation de Guy Debord: «Le mensonge qui n'est pas contredit devient folie». Accord complet sur cela aussi. Voir à ce sujet notre éditorial de septembre-octobre 1995 dans lequel nous dénonçons les mensonges et les mythes et invitons la critique. Ailleurs, il cite James Baldwin: «Nous vivons un âge où le silence n'est pas un crime, mais un suicide» (p. 96). Nouvel accord total. Comme le dit la citation de Gérard Pelletier dans le même éditorial: c'est pour rompre ce silence devenu insupportable que *Cité libre* a vu - et revu - le jour.

Falardeau dénonce le fait qu'au Québec:

il n'y a pas de livre de règlements mais chacun sait exactement quoi ne pas dire. *Et tout le monde le sait de haut en bas de l'appareil [...] Et tous les intellectuels le savent très bien. Tous les chercheurs dans les universités québécoises savent très bien quoi ne pas chercher [...] Chaque écrivain sait quoi ne pas écrire [...]* Chacun sait et chacun ferme sa gueule. *(p. 22; ma mise en relief)*

Nous aussi, à *Cité libre*, nous sommes pour la liberté d'expression et nous dénonçons la langue de bois. Comme le dit si bien René-Daniel Dubois, dans ce numéro, au Québec, nous vivons dans un régime totalitaire *soft*.

Ailleurs, critiquant le sénateur Gigantès qui s'opposait à ce que le gouvernement fédéral subventionne son film «Octobre», Falardeau

défend avec véhémence la liberté d'expression et s'oppose catégoriquement à toute censure. «La seule vraie question est de savoir si les gens de ce pays sont des enfants qu'on doit guider dans le choix de leurs films, dans le choix de leurs lectures», écrit-il (p. 158). Une fois de plus, ce point de vue convient tout à fait à *Cité libre*. Pour la critique de Gigantès, ça, c'est une autre histoire.

Attaquant ailleurs Lysiane Gagnon, Falardeau écrit:

Je comprends bien que tout est bon pour démoniser l'adversaire. Mais il faut faire la différence entre le courrier du coeur et l'analyse politique, entre le roman policier, la science-fiction et la chronique d'humeur. (p. 114-115)

Pour démasquer le jeu de Lysiane Gagnon, Falardeau propose de faire «un peu d'analyse littéraire pour comprendre» (p. 114), en d'autres termes, d'analyser le procédé d'écriture. Effectivement, pour démasquer le jeu d'un auteur, je pense qu'il est très utile d'analyser son texte de très près. C'est ce que j'ai souvent fait et ce que je me propose de faire ici aussi. Toutefois, à propos de Lysiane Gagnon, mon analyse ne m'aurait pas menée aux mêmes conclusions que Falardeau.

A DIRE VRAI, ÇA NOUS PLAÎT D'AVOIR DES POINTS DE VUE DIFFÉRENTS ET MÊME TRÈS CRITIQUES.

En fait, je trouve tous ses principes tellement bons que je les utiliserai pour étudier son compte rendu du livre de Nadia Khouri. A vrai dire, j'aurais pu les utiliser pour critiquer tout son livre, mais on ne peut pas tout faire dans un seul petit article.

Falardeau nous dit tout de go qu'il s'est arrêté de lire à la page 115 (soit à peu près aux deux-tiers, puisque le livre a 159 pages). Curieux, n'est-ce pas, qu'il veuille faire «une simple analyse d'un livre sur Richler» alors qu'il ne l'a pas entièrement lu... et un peu dommage, puisque ça l'a empêché d'en lire la conclusion. Il y aurait appris que Richler est surtout coupable d'avoir dit que le roi est nu. «Mais, comme on le sait, le roi n'aime pas qu'on le lui dise» (p. 159). Cette conclusion lui aurait pourtant plu, puisqu'il se plaint qu'au Québec «chacun ferme sa gueule». Voilà donc un homme, Mordecaï Richler, qui ne suit pas la consigne du silence et une femme, Nadia Khouri, qui, elle non plus, ne fermant pas sa gueule, demande ouvertement pourquoi ce que dit Richler a engendré une telle levée de boucliers. Falardeau aurait donc été ravi, lui qui se plaint que «chacun sait exactement quoi ne pas dire». Dommage qu'il ait perdu patience.

«LE MENSONGE QUI N'EST PAS CONTREDIT DEVIENT FOLIE».

GUY DEBORD

Ce que j'ai trouvé également ironique, c'est que, comme on le voit dans le compte rendu de Beaulnes, Nadia Khouri démontre avec éloquence que la plupart des gens qui ont critiqué violemment le livre de Mordecaï Richler avouent candidement ne l'avoir pas lu. Suivant cette tradition, Falardeau se permet de critiquer - mon dieu, quel euphémisme! - le livre de Khouri sans l'avoir entièrement lu. Mais enfin, comme il en a lu une partie, voyons ce qu'il en dit, malgré ses données restreintes.

Falardeau commence par nous expliquer pourquoi il s'est arrêté de lire. «J'étais au bord de la dépression nerveuse. Au bord du suicide.» (p. 208). Selon lui, «L'Association québécoise de la santé mentale devrait faire interdire le livre de la chère dame, tout simplement» (p.209). Tiens, tiens! Qu'est-il arrivé aux gens de ce pays qui ne sont pas des enfants qu'on doit guider dans leurs lectures? La censure ne seraitelle condamnable que si elle empêche Falardeau, et Falardeau seulement, de dire ce qu'il veut?

Ce qui semble le déranger - restons dans les euphémismes - c'est que la plupart des critiques du livre ont été plutôt élogieuses, du type «pensée profonde et articulée», et qu'elles ont donc fait, selon lui, la «promotion de l'entreprise de cruauté mentale de mame Khouri» (p. 209). (Oui, vous avez bien lu, c'est *mame* et non madame, comme l'exigerait un minimum de courtoisie, mais vous verrez qu'on n'est pas à une insulte près). Comment l'expliquer? De plusieurs façons, nous dit-il. D'abord, il y a les journalistes de *La Presse* (à qui Falardeau reproche d'avoir «consacré au livre la première page en entier» de son cahier littéraire) qui «se vaccinent chaque jour... à la pensée réactionnaire» en s'injectant une dose de Dubuc, un *fix* de Marcel Adam, une petite *shot* de Lysiane Gagnon» (p. 209). Voilà donc en premier lieu «le journaliste complice», ou, si vous préférez, «les journalistes pleins de marde qui reprennent en choeur les grossièretés de la petite dame» (p. 208). Vous avez remarqué, j'espère, que c'est la petite dame qui dit des grossièretés et non Falardeau.

Après le journaliste complice vient «le bon gros journaliste» qui se laisse impressionner par le fait que «la bonne dame a étudié à Alexandrie, en Europe, à Montréal, qu'elle a un doctorat de McGill». Mais, nous prévient Falardeau, «Elvis Gratton[1], même avec 15 doctorats, ça reste Elvis Gratton.

C'est bouché. Bouché. Bouché. Bouché. Bouché par les deux bouts comme Elvis Khouri.» Non, affirme Falardeau, «ce que certains journalistes, tel Richard Martineau, ont pris pour une "pensée profonde et articulée" n'est qu'une espèce de sottisier paroissial, [...] du *delirium tremens* aigu doublé d'une crise d'hystérie paranoïaque typique des gens éduqués à McGill» (p. 209).

LA PLUPART DES GENS QUI ONT CRITIQUÉ VIOLEMMENT LE LIVRE DE MORDECAÏ RICHLER AVOUENT CANDIDEMENT NE L'AVOIR PAS LU.

De toute évidence, Falardeau ne se spécialise pas dans la nuance subtile ni dans le respect des gens dont il ne partage pas les idées. Nous verrons plus loin jusqu'où il peut sombrer. Mais revenons à ce qu'il dit, en essayant tant bien que mal de faire abstraction de «comment» il le dit.

Vous conviendrez avec moi que pour affirmer avec tant d'aplomb que c'est parce que tous les journalistes sont des vendus «pleins de marde» qu'ils ont louangé un livre aussi odieux que celui de Nadia Khouri, Falardeau devrait s'appuyer minimalement sur un ou deux arguments solides. Nous exigeons bien plus des collaborateurs de *Cité libre*! Voyons donc comment il essaie de prouver que Nadia Khouri est bouchée, qu'elle fait de l'hystérie paranoïaque, qu'on devrait en interdire la lecture pour épargner la santé mentale des Québécois, etc. Pourquoi Falardeau nous dit-il qu'il n'a pas peur de Richler, mais que «par contre, [il a] une peur panique de Mme Khouri» (p. 209)?

La réponse n'est pas facile. En effet, nous dit Falardeau, «attaquer le livre de Nadia Khouri, c'est comme attaquer un Himalaya de jell-o aux fraises avec des baguettes chinoises» (p. 209). Mais, ne reculant devant aucun sacrifice pour appliquer ses beaux principes et défendre la liberté d'expression, Falardeau décide de l'analyser quand même. Voilà ce qu'il trouve.

«La thèse de mame Khouri est la suivante: le nationalisme québécois est une idéologie tribale, archaïque, dépassée, rétrograde, primitive, barbare, raciste, anti-Anglais, xénophobe, antisémite, etc. Le ronron habituel, quoi!» (p. 210). Curieux! Le livre n'a-t-il rien à voir avec Richler et ceux qui en ont peur? Je suppose que non, du moins pour Falardeau, puisque son article n'en parle *jamais*... sauf à la dernière ligne où on lit: «Merci, Richler. Belle *job*.» (p. 213) Avouez que pour une analyse d'un livre sur Richler, il est difficile de penser à une meilleure stratégie d'évitement.

LA CENSURE NE SERAIT-ELLE CONDAMNABLE QUE SI ELLE EMPÊCHE FALARDEAU, ET FALARDEAU SEULEMENT, DE DIRE CE QU'IL VEUT?

Mais admettons que, contrairement à ce que la lecture de quelques pages à peine démontrerait à l'évidence, le livre de Khouri ait comme thèse principale le nationalisme québécois qu'elle accuse de tous les maux. Si elle en a fait un livre, elle a dû développer un peu sa thèse. Qu'en dit-elle, selon Falardeau? Mystère et boule de gomme... Et comment Falardeau prouve-t-il qu'elle se trompe? En attaquant non le message, mais le messager, en proférant contre ce messager les insultes les plus basses qu'on puisse imaginer. Voilà donc la prétendue thèse principale de Khouri évacuée en quelques mots.



Continuons. Falardeau affirme que «la figure centrale de la thèse en jell-o de la chère dame est le bonhomme Sept Heures en personne. Lionel Groulx [...] Elle en fait une fixation, la brave dame. Elle le voit dans sa soupe, le vieil abbé [...] Quelle profondeur d'analyse. Parlant d'analyse, elle devrait peut-être s'en payer une analyse, la dadame» (p. 210).

Suit une défense enflammée de l'abbé Groulx qui prend près de trois pages sur un total de cinq. Or, dans le livre de Nadia Khouri, le chapitre sur Lionel Groulx occupe 10 pages sur 159. S'il faut parler de fixation, chez qui se trouve-t-elle? En fait, quand j'ai lu l'article de Falardeau dans *Lectures*, je ne suis pas arrivée à m'expliquer pourquoi il parlait tant de Groulx quand Nadia Khouri analysait l'effet Richler. En lisant son livre, j'ai tout compris, grâce à son introduction à l'article. Voici ce qu'il dit:

Il y a longtemps que j'attendais l'occasion d'intervenir dans le débat, plus exactement depuis la publication de la thèse de doctorat d'Esther Delisle, qui ressemblait plus à un devoir raté de cinquième année B qu'à un travail universitaire. Le problème est que, la plupart du temps, il n'y a pas de tribune. Alors on ronge son frein [...] On attend. Alors voici. (p. 208)

Eh oui, voici, tout s'explique. Falardeau attendait l'occasion de défendre Lionel Groulx contre les attaques d'Esther Delisle. Que l'auteur de l'ouvrage qu'il est censé analyser soit Khouri et non Delisle et que ce livre traite de Richler et non de Groulx, quelle importance? Mieux vaut ne pas laisser passer l'occasion, surtout quand on a un trop plein de fiel à déverser.

Mais essayons quand même de suivre l'argument. «Le procédé de Nadia Khouri, c'est le glissement progressif et l'amalgame [...] On commence d'abord par dire que Lionel Groulx avait une pensée cléricale de droite» (p. 210), écrit Falardeau et il s'empresse de rétorquer: «Mais à quoi vous attendiez-vous de la part d'un petit curé né au siècle dernier? A ce qu'il ait été maoïste ou partisan du massage suédois? A ce qu'il ait défendu l'acupuncture ou la pédophilie? A ce qu'il ait milité pour les bébés phoques?» etc., etc. Mais si c'est tellement «normal», selon Falardeau, que Groulx ait eu une pensée cléricale de droite et que Nadia Khouri (ou Esther Delisle, puisqu'elles ont l'air interchangeables dans l'esprit de Falardeau) le dit, quel est le problème? Khouri aurait-elle dû savoir «quoi ne pas écrire?» Ou faut-il éviter de dire des choses qui déplaisent à Falardeau, même si celui-ci admet qu'elles sont vraies?

FALARDEAU REPROCHAIT AUX AUTRES DE FAIRE DE L'AMALGAME, DU GLISSEMENT PROGRESSIF, DE MÉLANGER LES GENRES... IL DEVRAIT SUIVRE SES PROPRES CONSEILS.

Continuons. «Groulx aimait-il ou n'aimait-il pas les Juifs? Je m'en sacre comme de l'an 40 [...] *So fucking what!*» (p. 210). Encore une fois, que ce fait soit vrai ou non n'a, pour Falardeau, aucune importance. Et puisque ce détail ne l'intéresse pas, il s'ensuit que personne ne devrait en parler. Khouri aurait dû savoir «quoi ne pas écrire», en l'occurrence ce qui n'intéresse pas Falardeau. D'ailleurs, nous dit ce dernier, quand on parle de l'antisémitisme de Groulx, on fait d'abord du réductionnisme. Ensuite, par réductionnisme et glissement progressif, on le fait passer de la droite à l'extrême droite. «De l'extrême droite au fascisme» (p. 211). Pourtant Falardeau reconnaît que «dans ses mémoires, Groulx raconte qu'il a admiré Mussolini au début». Si tel est le cas, au nom de quoi Falardeau affirme-t-il que c'est seulement par «glissement progressif» qu'on fait un rapprochement entre Groulx et le fascisme? Et puisque Groulx admet lui-même avoir admiré Mussolini, de quoi Khouri (ou Delisle) est-elle coupable? Serait-ce de parler de choses que certains voudraient taire?

Mais revenons à Mussolini. Que Groulx l'ait admiré n'a rien de particulier, nous dit Falardeau. «Gramsci aussi a admiré Mussolini. Lénine aussi» (p. 211). (Mais en quoi le fait que d'autres aient admiré Mussolini enlève-t-il toute culpabilité à Groulx?) Pour illustrer la logique de son argument, Falardeau se lance dans une longue envolée qui montre qu'il ne manque certes pas d'érudition, même s'il ne maîtrise aucunement l'art du compte rendu. Dans cette envolée de plus d'une page, on lit des choses du type: «Va-t-il falloir cesser de lire Aragon ou Pablo Neruda parce qu'ils ont été staliniens? [...] Faudra-t-il aussi cesser de lire Jung qu'on accuse d'avoir analysé la mythologie allemande? [...] Détruire l'oeuvre de Rodin pour sa conduite envers Camille Claudel?» etc. etc.

FALARDEAU NE SE SPÉCIALISE PAS DANS LA NUANCE SUBTILE NI DANS LE RESPECT DES GENS DONT IL NE PARTAGE PAS LES IDÉES.

Mais quel rapport tout cela a-t-il avec le livre de Nadia Khouri? Où diable dit-elle qu'il faut détruire l'œuvre de Groulx ou en interdire la lecture? Falardeau reprochait aux autres de faire de l'amalgame, du glissement progressif, de mélanger les genres... Il devrait suivre ses propres conseils. Mais enflammé par sa propre création d'une censure imaginaire que Nadia Khouri lui impose, Falardeau peut s'ériger en défenseur héroïque de la liberté. «Je réclame, chère madame (et je m'adresse aussi à tous les journalistes haut-parleurs), le droit de lire tout ce qui me plaira. A gauche, à droite, au milieu, en dessus ou en dessous [...] Et je vous pisse contre.» (p. 212)

Et moi, je déplore qu'un membre de l'intelligentsia québécoise — après tout, Falardeau est un cinéaste québécois de renom — ait recours à de telles grossièretés. A *Cité libre*, nous aspirons à élever le débat. Je ne savais pas qu'il pouvait sombrer si bas.

Falardeau écrit, au début de son livre: «J'écris pour m'en sortir. Avec rage. Comme un chien. En mordant les bâtards qui me donnent des coups de pied avec mépris.» (p. 10) Effectivement, on a vu que Falardeau mord avec une rage peu commune. Mais on n'a vu aucun bâtard lui donner des coups de pied avec mépris. Dans ce cas, tout au moins, les blessures et l'humiliation personnelles, il les a inventées. Sa défense exaltée de la liberté, il l'a engagée contre un ennemi imaginaire: Nadia Khouri ne s'adressait nullement à lui.

A *Cité libre*, il ne suffit pas d'énoncer de beaux principes, tels les droits de la personne ou la liberté d'expression. Il faut aussi les respecter. ■

---

[1] Elvis Gratton est un personnage «épais», héros de plusieurs films de Pierre Falardeau.

«QUÉBEC INC.» ET LA FIN DU DIRIGISME?

PIERRE ARBOUR

Il y a un peu plus de deux ans, avait lieu la publication du livre *Québec inc. et la tentation du dirigisme* où je faisais l'historique de l'interventionnisme de l'État québécois dans l'économie par le moyen des sociétés d'État québécoises et en particulier à partir de 1980 par le biais de la Caisse de dépôt.

Malheureusement, la plupart des journalistes francophones y virent une attaque contre les institutions québécoises au lieu d'une critique des agissements des membres d'une certaine classe politique, responsable de plusieurs revers financiers.

On fit même monter aux barricades Daniel Paillé, un ancien employé de la Caisse de dépôt, aujourd'hui ministre dans le cabinet du PQ qui utilisa les pages de la revue *L'Actualité* pour se targuer des profits spectaculaires créés par la vente de Laboratoires Nordic acheté pour 1,7 million de dollars et revendu en 1991 pour 60 millions de dollars. Ce dernier oublia cependant de mentionner que ces placements avaient été achetés en 1973 par l'équipe que je dirigeais alors et non par la nouvelle équipe de Jean Campeau mise en place en 1980.

Finalement, dans le même article (*L'Actualité*, 15 novembre 1992), monsieur Paillé, anticipant sans doute l'interview télévisée de Jaques Parizeau du 31 octobre 1995, affirma que «la Caisse de dépôt et placement est une vraie banque centrale pour le Québec et qu'il lui faut plus de pouvoir pour aborder le XXIe siècle».

LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

La nouvelle direction de la Caisse de dépôt mise en place en 1980 et présidée par Jean Campeau, s'empressa alors de «changer la structure de l'économie du Québec» en intervenant dans plusieurs grandes sociétés œuvrant au Québec.



Pierre Arbour a participé à la fondation de la Caisse de dépôt et placement. Dès le tout début il a été responsable des placements en actions. Il est maintenant président d'Alkebec inc., une société de financement.

En 1981, on s'attaqua au contrôle de Noranda inc. le grand conglomérat en ressources naturelles de Toronto en association avec le *holding* des Bronfman de Toronto. Cette tentative échoua tout en coûtant la somme de 850 millions de dollars en perte directe et en manque à gagner à la Caisse de dépôt. En 1985, on congédia le président de Provigo, ce qui faillit ruiner ce fleuron corporatif québécois et finalement, en 1989, la Caisse de Dépôt et Socanav prirent le contrôle des magasins d'alimentation Steinberg et de son parc immobilier. Deux années plus tard Steinberg dut déposer son bilan et la Caisse de dépôt dut dévaluer la valeur marchande de son nouveau parc immobilier.

Ces interventions avaient comme objectif de «changer la structure de l'économie du Québec». Ces interventions allaient coûter cher aux déposants de la Caisse de dépôt, soit plus de 1,3 milliards de dollars, sans compter la baisse de valeur de sa participation de 23% dans Provigo dont les actions diminuèrent de moitié en Bourse après le congédiement, par Jean Campeau, de Pierre Lessard jusqu'alors président de Provigo.

Ces interventions eurent aussi des résultats inattendus: Pierre Lessard, évincé de Provigo, fit de Métro-Richelieu un succès retentissant pendant que le refus de la Caisse de dépôt de vendre Domtar à Power Corporation permettait à Paul Desmarais de vendre Consolidated-Bathurst aux Américains, au sommet du cycle des pâtes et papiers, pour la rondelette somme de 2,6 milliards de dollars.

Comme prévu, le jeu des chaises musicales continua de plus belle à la Caisse de dépôt. Guy Savard, le chef des opérations, dut démissionner en été 1995 sous la menace d'une loi spéciale supprimant son poste. Claude Delorme, le président, devint «consultant», cédant ainsi sa place à Jean-Claude Scraire, un souverainiste convaincu et respecté dans le milieu financier qui avait plusieurs années d'expérience comme cadre supérieur à la Caisse de dépôt.

Malgré tout, la Caisse de dépôt n'en demeure pas moins une des

grandes réalisations de la Révolution tranquille, ce qui en fait l'envie des autres provinces canadiennes. En effet, contrairement au régime de retraite du Canada où les contributions sont prêtées aux provinces canadiennes à des taux d'intérêts artificiels, la Caisse peut investir là où c'est le plus profitable aux taux du marché. Le résultat est que le rendement à long terme de nos épargnes, quoique en dessous de la moyenne, est nettement supérieur aux rendements du régime de retraite du Canada en vigueur dans les autres provinces.

Pour nos dirigeants politiques, cependant, la tentation d'intervenir semble irrésistible. Il est fascinant d'entendre, lors d'une entrevue télévisée le lendemain du référendum, l'aveu candide de Jacques Parizeau concernant les milliards de dollars de la Caisse de dépôt mis en réserve pour soutenir le dollar canadien dans l'éventualité d'un «Oui» au référendum. La communauté financière soupçonna alors qu'une opération massive d'achat de devises canadiennes avait eu lieu dans les jours précédant le référendum, ce qui fut cependant démenti par la Caisse de dépôt. Le démenti est crédible puisque la Caisse de dépôt, le fiduciaire de nos épargnes, possède assez d'employés chevronnés pour ne pas se risquer à agir comme banque centrale malgré le rêve de certains de nos politiciens.

L'ÉTAT EST FAIT POUR GOUVERNER ET NON POUR GÉRER DES ENTREPRISES.

Le résultat du vote référendaire raffermit le dollar de 73 cents US à près de 75 cents US, ce qui permit à la Caisse de dépôt de liquider ses réserves de dollars à profit. On peut néanmoins imaginer l'ampleur de la catastrophe si le «Oui» l'avait emporté lors du référendum du 30 octobre dernier avec un dollar canadien sous la barre des 66 cents US, écrasé par la panique des épargnants du Québec et des spéculateurs étrangers.

HYDRO-QUÉBEC ET LES SUBVENTIONS

Au fil des années après la nationalisation en 1962 des sociétés d'électricité privées, Hydro-Québec est devenue un colosse grâce à l'ampleur de ses projets à la Baie James. Cette société se targue, avec raison, d'avoir des coûts de génération d'électricité parmi les plus bas en Amérique du Nord, quoique son rendement sur ses capitaux investis se situe au tiers du rendement obtenu par la moyenne des services publics canadiens. En plus de fournir de l'électricité à bon compte à sa population, on a créé dans les années quatre-vingts une nouvelle mission pour Hydro-Québec: celle de promoteur industriel.

Au début des années 80, dans le but d'attirer des investissements au Québec, cette société d'État contracta secrètement des ventes d'électricité à partage de risques à des gros utilisateurs: Hydro-Québec est maintenant obligée de vendre son électricité à treize entreprises chimiques et d'aluminium nouvellement installées sur le territoire québécois à des prix de 0,015$ le kilowatt-heure contre des coûts d'électricité pour l'Hydro-Québec de 0,024$ le kilowatt-heure. Pendant ce temps, le tarif normal pour les gros utilisateurs est de 0,032$ le kilowatt-heure soit plus du double des taux à partage de risques: les coûts d'électricité aux entreprises ayant signé ces contrats sont indexés au prix de vente des produits (aluminium, magnésium, etc.) vendus par les utilisateurs d'électricité.

En 1993, Hydro-Québec évalua à 352 millions de dollars le manque à gagner qu'elle dut absorber à cause de la différence entre les tarifs à partage de risques et les tarifs électriques normaux. Pour effacer ce manque à gagner, il faudrait que le prix du lingot d'aluminium grimpe à près de 1$ US la livre alors qu'il se tient présentement à environ 75 cents US la livre.

Un autre scandale politique a eu lieu récemment, permettant au gouvernement du Parti québécois d'embarrasser le Parti libéral: vers la fin des années 1980, afin d'augmenter la production d'électricité, Hydro-Québec signa des contrats à des prix avantageux avec certains promoteurs qui s'engageaient à construire de petites centrales hydro-électriques. Ceci s'avéra coûteux puisque plusieurs de ces projets dûrent être annulés par Hydro-Québec lorsque la demande d'électricité s'avéra plus faible que prévue. Pour résilier ces contrats, des montants importants furent payés à certains promoteurs sans qu'il y ait eu de construction de centrales, donnant ainsi l'occasion au gouvernement du Parti québécois de faire une enquête embarrassante pour l'ancienne administration libérale.

LES CONSÉQUENCES DU DIRIGISME

Malgré le succès de certaines sociétés d'État ayant le statut de monopole, comme Hydro-Québec et Gaz Métro, les sociétés d'État québécoises ont souvent été à divers degrés des mésaventures financières: Asbestos, Québecair, Sidbec pour citer les échecs, Soquip, Soquem et le Groupe SGF pour citer les succès incertains. Ces succès on été ternis par des interférences gouvernementales telles que ce contrat pré-référendaire d'un traversier de 60 millions de dollars accordé à MIL Davie, une filiale de la SGF. Ce chantier maritime avait connu au bas mot, des pertes d'opérations de plus de 400 millions de dollars dans les dix dernières années.

L'État, par la nature des mécanismes qui hissent les gouvernements au pouvoir, peut difficilement trouver la volonté politique de gérer des entreprises en difficulté. L'État est fait pour gouverner et non pour gérer des entreprises: le dirigisme, inspiré par une expé-



L'ÉNORME drapeau canadien, vu d'en dessous

rience française encore plus douloureuse que la nôtre, a distrait le gouvernement des priorités vitales de l'éducation, de la santé et de l'infrastructure du pays, là où seul l'État peut agir. On a malheureusement transformé les contribuables du Québec en actionnaires involontaires: ce sont eux qui en payent maintenant la note.

POUR NOS DIRIGEANTS POLITIQUES, CEPENDANT, LA TENTATION D'INTERVENIR SEMBLE IRRÉSISTIBLE.

Des chiffres éloquents des sommes perdues par certains gouvernements dans l'aventure étatique sont maintenant disponibles. Depuis 1984, l'État français a englouti en pertes et en subventions un total de 578 milliards de francs français dans le secteur public soit 156 milliards de dollars canadiens, alors que le taux de chômage français grimpait de 8% à 12% durant la même période.

Pour le reste du Canada, nous pouvons identifier des pertes découlant de l'aventure étatique de l'ordre de 280 millions de dollars pour la Colombie Britannique, de 850 millions de dollars dans ce château-fort de l'entreprise privée qu'est l'Alberta, de 300 millions de dollars pour l'Ontario et d'au moins 500 millions de dollars pour les provinces maritimes. Quant au fédéral, il se distingue par une perte colossale de 1,800 millions de dollars dans Canadair avant sa revente à Bombardier en 1986 pour 50 millions de dollars. Finalement, Montréal accentua encore plus son déclin économique en engouffrant plus de 200 millions de dollars en cinq ans dans quatre sociétés paramunicipales œuvrant dans l'immobilier (la SHDM, la SODIM, la SIMPA et l'OMHM).

Le dirigisme a aidé à la création de l'industrie des subventions et surtout des abris fiscaux. Les subventions impossibles à quantifier dans cette étude, sont distribuées à travers une foule de programmes d'incitation à l'investissement afin de promouvoir le Québec comme lieu d'investissement. Quant aux abris fiscaux, ceux-ci comprennent trois catégories principales:

1) Les REA ou Régime d'Épargne Action qui permettent de déduire du revenu taxable du Québec les sommes investies dans des actions qualifiées.

2) Les fonds d'investissement administrés par les grands syndicats ouvriers, tels que le Fonds de Solidarité et un fonds équivalent nouvellement créé pour la CSN. Ces fonds accueillent l'épargne des contribuables en accordant des déductions fiscales fédérales et provinciales extrêmement généreuses pouvant aller jusqu'à 40% de l'investissement.

MALGRÉ LE SUCCÈS DE CERTAINES SOCIÉTÉS D'ÉTAT AYANT LE STATUT DE MONOPOLE, COMME HYDRO-QUÉBEC ET GAZ MÉTRO, LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT QUÉBÉCOISES ONT SOUVENT ÉTÉ À DIVERS DEGRÉS DES MÉSAVENTURES FINANCIÈRES.

3) Les actions accréditives minières, qui permettent aux investisseurs de financer des projets miniers au Québec avec des déductions fiscales fédérales et provinciales équivalentes à 133% des contributions.

Ces trois programmes ont créé depuis 15 ans des déductions fiscales de près de 3 milliards de dollars en faveur des contribuables québécois et il est à parier que certains de ces abris fiscaux seront modifiés ou éliminés lors du budget québécois de février 1996.

L'envers du dirigisme est l'augmentation des impôts et des taxes necéssaires au financement de ces programmes. Entre 1978 et 1984, le Québec avait un taux d'imposition marginal de 20% plus élevé que l'Ontario (62,4% contre 52%). En 1995, les taux ont baissé à un niveau légèrement supérieur aux taux ontariens mais beaucoup plus élevés que les taux américains (52,9% contre 32%). Pendant ce temps, les impôts sur les gains de capitaux seront abaissés en 1996 à 20% aux États-Unis pendant qu'ils demeureront à 40% au Québec. À l'ère de l'ALENA ou du pacte de libre échange, il est de plus en plus nécessaire d'être concurrentiel avec ses partenaires commerciaux, qu'ils soient américains ou canadiens.

QUE LES RICHES PAIENT!

Notre société sociale-démocrate est aux abois: il n'y a plus d'argent, dans les fonds de tiroirs du gouvernement du Québec et encore moins chez les fédéraux. Il faudra qu'on coupe et qu'on taxe: pour le Québec, la solution facile sera d'augmenter la taxe de vente de 6,5% à 7,5% en été 1996, ce qui encouragera évidemment encore plus l'économie souterraine qu'on essaie pourtant d'endiguer.

L'autre solution envisagée sera sûrement d'augmenter les niveaux des impôts des compagnies jugés trop bas, le taux d'imposition du Québec étant nettement inférieur à ceux des autres provinces. On bat déjà les tambours pour annoncer qu'on n'augmentera plus les impôts personnels, mais gare aux sociétés sous-taxées et surtout sus aux société grandes et prospères! Dans le prochain budget on considérera donc dans le prochain budget, un impôt corporatif minimum tout en maintenant les niveaux d'impôts personnels à leurs niveaux actuels. Ce qui est oublié, c'est que les entreprises québécoises subissent d'autres impôts et taxes beaucoup plus lourds qu'en Ontario, qui est la province de référence. De plus, le gouvernement Harris se prépare à réduire le fardeau fiscal total des entreprises ontariennes, qui est déjà pourtant comparativement plus faible qu'au Québec. (Voir tableau)

le paysage économique de Montréal et ce trou n'est pas près d'être comblé.

Le mouvement d'émigration vers d'autres cieux a cessé en 1984. Il a malheureusement repris depuis d'abord l'annonce du référendum, ensuite de son résultat serré du 30 octobre 1995, de sorte qu'encore une fois, la région de Montréal risque de connaître un autre exode de sa population active et mobile qui est souvent représentée d'une façon disproportionnée par les anglophones et les allophones.

TABLEAU
COMPARAISON QUÉBEC-ONTARIO
(selon l'hypothèse que l'augmentation des taxes du budget 1995-1996 sera non déductible au fédéral)

Entreprises:	Pâtes et papiers		Mise en conserve fruits et légumes	
	Ventes de 500 millions $		Ventes de 5 millions	
	Différence $	Différence %	Différence $	Différence %
Taxes sur le capital net de l'impôt	+ 1 339 920	+ 77 %	+ 6 346	+ 149 %
Taxe sur la masse salariale nette de l'impôt	+ 3 411 408	+ 59 %	+ 25 607	+ 49 %
Impôt sur le revenu	- 1 886 000	- 13 %	- 6 563	- 17 %
Charge fiscale totale	+ 2 865 328	+ 13 %	+ 25 391	+ 26 %

Source: Samson Bélair Deloitte & Touche, Comparaison du fardeau fiscal Québec-Ontario, Montréal, 1995.

L'attrait relatif du Québec par rapport à son concurrent principal, l'Ontario, sera donc réduit, ce qui n'augure pas bien pour les investissements futurs, créateurs d'emplois, à moins d'un redressement énergique des finances publiques québécoises et une baisse du fardeau fiscal de ses résidents.

CONCLUSION

Au Québec, les victimes du dirigisme sont les citoyens qui ont subi une hausse de fiscalité pour permettre de satisfaire la soif interventionniste de nos gouvernants. Une fiscalité excessive fait fuir les gens et décourage l'investissement, le capital humain précédant d'habitude le capital argent. Les 150,000 anglophones qui ont quitté le Québec entre 1976 et 1986 ont créé un trou béant dans

Le Québec se distinguera cette année parmi toutes les provinces canadiennes, hormis Terre-Neuve, par une légère baisse des niveaux d'investissements par rapport à 1994, contrairement à une hausse de 5,5% dans le reste du Canada. Ceux qui pensent que l'incertitude est un concept fédéraliste inventé pour nous faire peur, devraient essayer de convaincre les industriels québécois et étrangers d'aller de l'avant dans leurs projets. Au lieu de cela, ces derniers appréhendent maintenant la venue d'un autre référendum d'ici quelques années, ce qui retarde les projets d'expansion ou les déplace ailleurs, augmentant ainsi le chômage qui est la plaie vive de notre société. ■



LA MONTÉE DE L'AUTORITARISME EN SLOVAQUIE

Normand Perreault

Normand Perreault est candidat au doctorat à Northwestern University à Chicago. Il a enseigné deux ans à l'Université Comenius à Bratislava en Slovaquie.

Cet article vise à cerner le rôle qu'a joué la séparation politique dans le développement d'un régime autoritaire et ultra-nationaliste, en Slovaquie. La Slovaquie accéda à l'indépendance le 1er janvier 1993. Aujourd'hui, alors que l'économie du nouvel État semble se porter assez bien, il en va tout autrement de la situation politique et du respect des droits de la personne. En effet, depuis son accession à l'indépendance, on a vu émerger en Slovaquie un régime politique quasi-autoritaire basé sur un nationalisme xénophobe et raciste, sur une polarisation croissante de la scène politique et sociale, et sur un réseau clientéliste et corporatiste qui couvre maintenant la plupart des secteurs d'activité importants de la société slovaque.

Ce régime politique, dirigé par le gouvernement du Premier ministre Vladimir Meciar, est établi sur des bases idéologiques inquiétantes. Ses partisans sont enclins à des attitudes nationalistes et xénophobes et ont une vision exacerbée des conflits et des tensions ethniques. Ils perdent de vue la démocratie, et ne sont pas favorables à l'économie de marché. Il n'est donc pas étonnant qu'ils tendent à favoriser l'ordre, l'immobilisme, le conservatisme économique, et un certain parternalisme autoritaire, acceptant de façon tacite la corruption politique.

DEPUIS SON ACCESSION À L'INDÉPENDANCE, ON A VU ÉMERGER EN SLOVAQUIE UN RÉGIME POLITIQUE QUASI-AUTORITAIRE BASÉ SUR UN NATIONALISME XÉNOPHOBE ET RACISTE.

AUTORITARISME

Mais, ce qui inquiète avant tout les observateurs de la scène politique slovaque, ce sont les tendances autoritaires du gouvernement Meciar, qui cherche d'abord à se débarrasser des opposants du régime par le biais d'attaques et de purges visant à les discréditer et à les réduire au silence. Sur le plan institutionnel, le gouvernement tente de centraliser tout le pouvoir entre ses mains.

Pour ce faire, le gouvernement Meciar a entrepris de récrire la constitution de façon à centraliser un éventail sans cesse croissant de pouvoirs entre les mains de la législature qu'il contrôle, et du cabinet. La coalition a ainsi réussi à utiliser sa majorité parlementaire pour attaquer ses opposants, pour amender la constitution, et pour changer les règles du jeu politique, créant ainsi une véritable dictature de la majorité. Le gouvernement Meciar continue également ses efforts pour se défaire de toute opposition institutionnelle. Ainsi, le gouvernement a coupé de façon radicale dans le budget alloué au Président de la république et a même été jusqu'à amender la constitution dans le but explicite de réduire les pouvoirs du Président. A plusieurs reprises, le gouvernement Meciar a même tenté de faire démettre le président actuel de ses fonctions en s'attaquant à son intégrité.

Meciar a instauré une série de commissions d'enquête dans le but de discréditer ses opposants politiques et de les démettre de leurs fonctions officielles. Le gouvernement a aussi effectué des purges systématiques dans tous les ministères de l'État et dans la majorité des institutions civiles contrôlées de près ou de loin par le gouvernement. Aujourd'hui, ce dernier continue d'utiliser ces méthodes dans le but d'éliminer ou de forcer au silence toute opposition institutionnelle. En plaçant ses amis dans presque tous les postes clef, et en instaurant des comités de contrôle soumis à l'autorité directe du cabinet, le gouvernement a réussi à s'assurer un contrôle effectif sur l'ensemble de la fonction publique, sur la plupart des institutions sociales et économiques, sur les médias, les institutions d'enseignement, l'armée, la police d'État et même sur les organismes chargés de la privatisation des avoirs de l'État.

Meciar a aussi réussi à centraliser la presque totalité des pouvoirs importants entre les mains du cabinet, au détriment du Président et même de l'assemblée législative, réduite à un rôle de support pour les politiques gouvernementales. Les opposants du régime qui n'ont pas été remplacés et écartés du pouvoir ont été forcés au silence par la peur de représailles, et plus particulièrement par la peur de perdre leur emploi. Le gouvernement

Meciar a ainsi réussi à instaurer un climat de terreur parmi ses opposants et à remettre en question les processus même de démocratisation de la vie politique en Slovaquie. Aujourd'hui, il continue d'utiliser ces méthodes pour creuser un fossé de plus en plus profond entre ses amis et ses opposants.

LE GOUVERNEMENT A AUSSI EFFECTUÉ DES PURGES SYSTÉMATIQUES DANS TOUS LES MINISTÈRES DE L'ÉTAT ET DANS LA MAJORITÉ DES INSTITUTIONS CIVILES CONTRÔLÉES DE PRÈS OU DE LOIN PAR LE GOUVERNEMENT.

La coalition gouvernementale dirigée par Meciar et formée par le HZDS et deux partis d'extrême-droite et d'extrême-gauche a récemment formé, avec les dirigeants des grandes entreprises d'État et la Confédération nationale des syndicats, une alliance qui laisse peu de doute quant aux visées corporatistes et clientélistes du gouvernement. De même, les purges qui continuent, encore aujourd'hui, indiquent un resserrement du patronage politique et du contrôle exercé par le gouvernement Meciar.

Non seulement le gouvernement Meciar peut-il compter sur le support politique et financier des grandes entreprises d'État et de la Confédération des syndicats slovaques, mais presque tous les groupes sociaux importants sont désormais liés au gouvernement, par le biais d'un trafic d'influence.

LE GOUVERNEMENT MECIAR A AINSI RÉUSSI À INSTAURER UN CLIMAT DE TERREUR PARMI SES OPPOSANTS ET À REMETTRE EN QUESTION LES PROCESSUS MÊME DE DÉMOCRATISATION DE LA VIE POLITIQUE EN SLOVAQUIE.

NATIONALISME ET POLARISATION

Bien avant la séparation, le gouvernement Meciar s'était servi de la question constitutionnelle pour polariser la scène politique slovaque qui avait été jusqu'alors aussi fragmentée qu'instable. La question constitutionnelle fit vite émerger deux catégories d'acteurs politiques: les bons Slovaques fidèles au projet du gouvernement, et les autres. Ainsi, au sein même de la Slovaquie, les éléments fédéralistes, les groupes d'opposition, et tout groupe minoritaire face au pouvoir de l'État, furent rapidement pointés du doigt et graduellement marginalisés.

Les minorités hongroise et tchèque, de même que les Slovaques qui ne partageaient tout simplement pas le projet nationaliste du gouvernement, furent les premières victimes de ce processus. Non seulement on accusa ces groupes de vouloir s'opposer à la volonté du peuple slovaque, mais aussi de collaborer avec les ennemis de la Slovaquie à l'étranger. On accusa ainsi les minorités hongroise et tchèque de comploter avec les gouvernements de la Hongrie et de la République Tchèque afin de nuire au projet indépendantiste des Slovaques, et ce bien avant la séparation.

Plus tard, après la séparation, Meciar accusa directement les politiciens tchèques d'avoir agi de façon mesquine lors des négociations menant à la séparation, d'avoir voulu tout garder lors de la division des avoirs fédéraux, et de vouloir encore nuire à la prospérité de la Slovaquie. Mais, ce sont les minorités hongroise et romani qui devinrent les cibles de choix de la politique de polarisation du gouvernement Meciar. Maintenant débarrassé de la tutelle du gouvernement fédéral, Meciar avait tout le loisir de s'acharner sur ces deux groupes, exploitant ainsi un racisme latent et prenant à parti les insécurités de la majorité slovaque. Meciar et son gouvernement espéraient ainsi détourner l'attention des problèmes importants auxquels était maintenant confrontée la Slovaquie, et galvaniser les sentiments nationalistes des Slovaques.

C'est ainsi qu'après l'indépendance, la politique de polarisation du gouvernement Meciar fut étendue à presque toutes les couches de la société slovaque, et on vit apparaître la catégorie d'«ennemi du peuple slovaque». Bon nombre de journalistes et d'hommes politiques slovaques furent ainsi réprimandés et démis de leurs fonctions pour avoir critiqué les actions du gouvernement et avoir ainsi «porté atteinte à la bonne réputation de la Slovaquie». Cette polarisation qui s'accentua après la séparation, et qui continue encore aujourd'hui, a permis à Meciar de s'ériger en protecteur de la nation et d'accumuler un capital politique important. Aujourd'hui, les déclarations haineuses et les purges à caractère politique et personnel sont devenues courantes et ne surprennent plus personne.

Non seulement le projet nationaliste a-t-il fourni à Meciar une base sur laquelle il a pu construire sa politique de polarisation, mais l'indépendance lui a aussi permis d'étendre cette politique de polarisation nationaliste et raciste.

SÉPARATION ET POLARISATION POLITIQUE

Alors qu'il est clair que l'indépendance a permis au gouvernement de la Slovaquie de se défaire de la tutelle du gouvernement fédéral, cela ne veut pas nécessairement dire que cette indépendance soit directement responsable de la recrudescence du nationalisme, de la polarisation de la scène politique et de l'émergence d'un gouvernement autoritaire, en Slovaquie.

Il est évident que la séparation a mené directement la République Tchèque et la Slovaquie à essayer d'utiliser l'espace jadis occupé par le gouvernement fédéral. C'est ainsi que les efforts des deux nouveaux États pour consolider leur pouvoir et assumer de nouvelles respon-

sabilités peuvent s'expliquer en partie par la nécessité pour chacun d'eux d'affirmer sa nouvelle souveraineté.

Par ailleurs, il est clair que le processus de séparation est responsable du climat de ressentiment et de méfiance qui règne désormais entre la République Tchèque et la Slovaquie. Ainsi, l'établissement de juridictions distinctes, et le processus de division des avoirs et des dettes fédérales qui ont accompagné la rupture du lien fédéral, ne pouvaient s'effectuer que sur la base de négociations antagonistes qui ne pouvaient à leur tour que générer une spirale de récriminations accentuant le fossé sans cesse grandissant entre les deux nouveaux États.

Il est donc irréaliste de croire que deux États puissent affirmer leur souverainetés et se diviser un patrimoine commun, sans s'opposer. Il est aussi irréaliste de croire que, de

APRÈS L'INDÉPENDANCE ON VIT APPARAÎTRE LA CATÉGORIE D'«ENNEMI DU PEUPLE SLOVAQUE».

part et d'autre, on puisse vivre une telle division sans en arriver à blâmer «l'autre» pour tout résultat jugé inadéquat. D'où un climat d'acrimonie et de ressentiment qui rend presque impensable tout retour en arrière.

On peut donc être tenté d'expliquer la situation actuelle de la Slovaquie en faisant appel à cet antagonisme qui semble constituer une partie intégrante de toute séparation. Cependant, ce serait une erreur. En effet, l'antagonisme inhérent au processus de séparation ne semble avoir eu d'effet ni sur l'entente que signèrent les deux nouveaux États pour définir les bases de leur coopération en tant qu'États indépendants, ni sur les politiques des deux États après la séparation. Malgré les antagonismes et la mauvaise foi dont firent preuve les deux nouveaux États, l'établissement de souverainetés distinctes et le partage des avoirs et des dettes fédérales s'effectuèrent rapidement et de façon équitable pour tous. Malgré la nature antagoniste des négociations et les récriminations qui fusaient de part et d'autre, la réalité économique à laquelle ils étaient confrontés, força rapidement les deux nouveaux États à trouver un terrain d'entente.

Par ailleurs, les pressions internationales exercées par les marchés financiers internationaux, le FMI et le Conseil de l'Europe, jouèrent un rôle déterminant en forçant les deux nouveaux États à s'entendre rapidement. Ce sont leurs propres intérêts nationaux qui les obligèrent à en venir à une entente de «partenariat» qui perdure d'ailleurs encore aujourd'hui. Plus de trois ans après la séparation, l'union douanière décidée lors de ces négociations dure encore et la libre circulation des personnes demeure assurée entre les deux nouveaux pays.

Mais le partenariat n'a pas été aussi durable dans tous les domaines. Ceux de l'union monétaire et du règlement des échanges commerciaux, les accords de coopération finirent par être abandonnés et chacun alla de son côté. La même chose s'est produite dans le cas des nouveaux pays qui ont émergé de l'éclatement de l'Union Soviétique. Dans presque tous les cas, ces nouveaux pays indépendants ont établi des partenariats avec la Russie, dans des domaines aussi divers que l'économie, la police et la défense en dépit d'une méfiance et d'une animosité plus que centenaire envers «le grand frère russe».

Le caractère antagoniste des négociations menant à la séparation de la Slovaquie, et l'animosité qui émergea rapidement entre les deux républiques, n'eurent donc qu'un effet extrêmement limité sur les relations futures entre les deux nouveaux États. La séparation permit tout au plus aux deux nouveaux États de choisir plus librement les voies qu'ils allaient suivre

ON ACCUSA AINSI LES MINORITÉS HONGROISE ET TCHÈQUE DE COMPLOTER AVEC LES GOUVERNEMENTS DE LA HONGRIE ET DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE AFIN DE NUIRE AU PROJET INDÉPENDANTISTE DES SLOVAQUES.

et de s'entendre tout aussi librement pour s'associer dans les domaines d'intérêt commun. Le cas de la Slovaquie représente donc un triomphe de la raison, de l'intérêt commun et de la nécessité pratique sur l'animosité, l'amertume et la peur.

La séparation a donc bel et bien suscité une bonne dose d'animosité et un besoin réel, de la part des deux nouveaux États, d'affirmer leur souveraineté. Cependant, ni cette nécessité d'affirmer sa souveraineté, ni l'animosité suscitée par le processus de séparation n'ont réussi à influencer l'issue du processus de séparation. De même, si l'animosité entre les deux États et la nécessité pour chacun d'eux d'affirmer son indépendance ne peuvent expliquer l'issue du processus de séparation, comment pourraient-elles expliquer le virage autoritaire pris par la Slovaquie, après la séparation?

Si la séparation avait joué un rôle quelconque dans le virage autoritaire du gouvernement Meciar, on aurait pu s'attendre à ce qu'elle ait le même impact sur l'autre moitié de la Tchécoslovaquie, sur la République Tchèque, elle aussi «séparée». Mais, alors que le gouvernement slovaque a utilisé sa nouvelle souveraineté pour polariser la scène politique slovaque et instaurer un véritable régime de terreur parmi ses opposants politiques, la

République Tchèque, quant à elle, a continué tant bien que mal sa marche vers la démocratie.

LES VRAIES CAUSES DU DÉCLIN DE LA DÉMOCRATIE EN SLOVAQUIE

En Slovaquie, tout comme en République Tchèque, le projet indépendantiste fut vite récupéré par les élites politiques au pouvoir et l'indépendance devint très vite un outil entre les mains des élites politiques et économiques.

En République Tchèque, le gouvernement de Vaclav Klaus se servit de la séparation pour consolider son contrôle sur l'économie et pour imposer sa réforme néo-libérale des programmes sociaux. Une fois débarrassé de l'opposition des Slovaques, Klaus put ainsi mener à bien son programme radical de réforme et de libéralisation, virtuellement sans opposition. Aujourd'hui, le projet de société du gouvernement Klaus a été appliqué dans sa presque totalité, et la séparation est maintenant perçue par la majorité des Tchèques comme l'événement qui permit à la République de se débarrasser de la présence encombrante des Slovaques.

En Slovaquie, le projet indépendantiste a aussi été récupéré par les élites au pouvoir. Pour les bureaucrates slovaques, l'indépendance devenait un moyen idéal d'étendre leur pouvoir et de garantir leurs emplois. Pour le gouvernement Meciar qui avait déjà ses tendances autoritaires dès 1991, l'indépendance offrait une occasion sans égale de mener à bien son propre projet. L'indépendance offrait ainsi au gouvernement Meciar le moyen et la justification pour prendre le contrôle effectif de l'économie et de la majorité des institutions et centres de pouvoir, en Slovaquie. Désormais, Meciar pouvait utiliser la question nationale pour diviser la société en deux camps opposés. Le projet nationaliste slovaque fut rapidement récupéré et finit par constituer la pièce maîtresse de sa stratégie.

Mais, ce qui est important, c'est que les efforts du gouvernement Meciar pour imposer un régime autoritaire et pour marginaliser toute opposition avaient précédé l'indépendance de plus de trois ans. L'entreprise nationaliste du gouvernement Meciar peut donc s'expliquer comme une stratégie ayant pour but de permettre à certaines élites politiques slovaques d'accroître leur contrôle sur la société et sur l'économie, par l'entremise du patronage politique, de la manipulation partisane des ressources de l'Etat, et de la polarisation de la scène politique. On doit donc voir la décision du gouvernement slovaque d'opter pour l'indépendance comme l'aboutissement d'un projet politique préalable, et non comme le point de départ d'une nouvelle orientation pour la Slovaquie et pour son gouvernement.

ALORS QUE LE GOUVERNEMENT SLOVAQUE A UTILISÉ SA NOUVELLE SOUVERAINETÉ POUR POLARISER LA SCÈNE POLITIQUE SLOVAQUE ET INSTAURER UN VÉRITABLE RÉGIME DE TERREUR PARMI SES OPPOSANTS POLITIQUES, LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, QUANT À ELLE, A CONTINUÉ TANT BIEN QUE MAL SA MARCHE VERS LA DÉMOCRATIE.

En conclusion, il serait donc faux de prétendre que la séparation et le processus de séparation rendaient inévitable la montée de l'autoritarisme et du racisme en Slovaquie. Comme condition facilitante, la séparation fut essentiellement au service des élites déjà au pouvoir. Ainsi, si l'indépendance de la Slovaquie eut un impact, c'est en permettant un renforcement des relations de pouvoir déjà existantes, et en permettant au gouvernement Meciar de mener à bien son projet de société avec plus de liberté et d'efficacité. Il faut donc se garder de recourir à un déterminisme simpliste qui ferait de l'indépendance la cause de tous les maux. Il n'y a pas de logique selon laquelle tout nationalisme est néfaste et mène inévitablement à une polarisation raciste de la société et à une exclusion des minorités. De même, il n'y a pas de logique selon laquelle toute séparation force les nouveaux États à établir des régimes fermés, xénophobes et autoritaires. Ceci ne veut pas dire que la décision de se séparer ne soit pas lourde de conséquences, mais plutôt que celles-ci sont déterminées, avant tout, par ceux qui détiendront le pouvoir politique dans les nouveaux États créés par la séparation. Dans le cas de la République Tchèque, la séparation en vint à servir les intérêts de la démocratie et à permettre une plus grande ouverture vers le monde. Dans le cas de la Slovaquie, les conséquences de l'accession à la souveraineté et de l'accroissement du pouvoir de l'État furent dramatiques. Par conséquent, il semble impératif que, dans tous les cas de sécession, on assure des contrôles institutionnels et légaux capables d'imposer de nouvelles limites aux pouvoirs de l'État, de façon à empêcher que celui-ci ne fasse un usage abusif de ses nouvelles compétences et de sa nouvelle souveraineté. ■

VISIONS ET RÉFLEXIONS PRAGOISES

André Seleanu

La vie quotidienne, à Prague en 1995, se profile sur la toile de fond des politiques néolibérales du premier ministre Vaclav Klaus. Cet artisan incontesté de la transition économique tchèque est considéré comme un disciple fidèle des doctrines de Milton Friedman et de Margaret Thatcher. Dès 1990, il prônait la libéralisation rapide des prix, la privatisation à grande échelle et l'intégration ferme de l'économie tchèque dans le réseau économique ouest-européen. Vue par la Banque européenne de reconstruction et de développement, la République tchèque fait certainement figure de «meilleur élève de la classe», parce que son économie est déjà aux trois quarts privatisée, ce qui est plus que dans tout autre pays de l'ancien bloc de l'Est.

Klaus se vante du bas niveau de la dette nationale, d'une succession de budgets équilibrés et d'institutions démocratiques plus solidement ancrées à Prague que dans les pays voisins. Cela expliquerait que les formations politiques issues du parti communiste n'ont pas été reconduites au pouvoir, comme cela fut le cas récemment à Budapest et à Varsovie. La conjoncture favorise les nouveaux entrepreneurs et tous ceux qui sont rémunérés en dollars; en revanche la moyenne des revenus a baissé de presque un quart depuis la «révolution de velours» de 1989.

L'ouverture subite de la société tchéque à des influences étrangéres, les dissonances de la période de transition m'ont porté à quelques réflexions au cours d'un récent séjour à Prague. Cette époque charnière de l'histoire tchèque m'a étonné par ses rythmes et ses images.



André Seleanu est un Montréalais d'origine roumaine. Il est traducteur et journaliste et a enseigné à l'Institut d'études interdisciplinaires de l'Université de Prague.

L'EUPHORIE DE LA CONSOMMATION

Au-dessus de la foule cosmopolite de touristes et de fonctionnaires de bureau, juchée sur un important édifice en pierre grise construit pendant les années vingt en plein centre de Prague, sur la Place Wenceslas, une enseigne lumineuse

VUE PAR LA BANQUE EUROPÉENNE DE RECONSTRUCTION ET DE DÉVELOPPEMENT, LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE FAIT CERTAINEMENT FIGURE DE «MEILLEUR ÉLÈVE DE LA CLASSE».

claironne: *Time, the World's Newsmagazine.* A quelques pas, rue Vodickova, un concessionnaire Jaguar fait d'heureuses affaires derrière les baies vitrées de locaux flambants neufs. Le commerce de luxe s'étale sur la rue Stepanska, très francophile, jouxtant la Place Wenceslas. Sur cette artère, les devantures de Lancôme, Rochas et Paco Rabanne promettent aux belles de Prague, les parfums de l'heure. La «révolution de velours» commémorée par quelques plaquettes parsemées dans le centre historique de la ville, semble presque oubliée, comme les agissements héroïques de la résistance anti-nazie. Sur le pont Charles, formidable et ancien monument en pierre, j'ai été témoin, par un chaud et lumineux soir de septembre, d'une scène symbolique de notre temps.

Applaudi par une foule d'adolescents tchèques, un guitariste brésilien interprétait dans un excellent anglais des chansons du répertoire pop américain. Étrange vision nocturne, un *baby-boomer* américain vieillissant, au visage hâlé et ridé, aux cheveux grisonnants et abondants, apparemment sales, tressés en nattes, interprétait une danse fantastique et agile, tout en accompagnant le chanteur brésilien de tumultueuses castagnettes. Des adolescentes blondes et longilignes s'étaient ralliées à la danse qui s'harmonisait avec le baroque flamboyant des statues de saints et de martyrs bordant le pont Charles.

LA CONSTELLATION AMÉRICAINE

Aux approches du pont, sur des rues dont le cachet baroque et néoclassique, très mélancolique, a peu changé depuis le règne de l'empereur François-Joseph, des pancartes-flèches signalent maintenant la présence des restaurants *fast-food* McDonald's. Visibles tôt le matin à travers la brume pragoise, les pancartes-flèches dénom-

brent: McDonald's - 700 mètres, McDonald's - 300 mètres, 150 mètres... et ces pancartes deviennent obsédantes.

L'arc familier jaune et ventru, sis sur un socle en plastique rouge, trône sur la façade d'une demeure du dix-huitième siècle à Mala Strana, ancien quartier aristocratique et gouvernemental de Prague. À l'intérieur, dans les grandes salles reconverties, des Pragois, des touristes et des provinciaux souvent venus avec leur famille en excursion d'une journée, dégustent le menu simple et universellement connu. Au fond de la cour de la demeure, il y a le cinéma de répertoire McDonald's, car à Prague, McDonald's s'est lancé dans les arts. Le moment est propice, le gouvernement Klaus étant en train de mettre la culture à sec par souci d'assainissement budgétaire. Dans le centre historique de Prague, il y a cinq restaurants McDonald's. Dans la suite immédiate des événements de 1989, la société de restauration rapide s'est installée dans la métropole tchèque, devenant un important propriétaire foncier de la capitale.

Un jour, j'ai lu avec émerveillement les prédictions faites par un expert américain en développement immobilier. Elles étaient présentées dans le supplément dominical du quotidien de langue anglaise *The Prague Post*. La magnifique Place Wenceslas, haut-lieu de l'histoire tchèque, serait inéluctablement vouée aux succursales de restauration rapide et aux frippiers bas-de-gamme, en vertu des lois du marché: car, disait le spécialiste, au centre de Prague règne la réalité sociologique du tourisme de masse. L'éminent expert comparait cette évolution à celle déjà subie par les Champs-Elysées à Paris. En revanche, il prophétisait un brillant avenir pour l'artère bancaire adjacente Na Prikope. Il affirmait que cette avenue allait devenir avec le temps le *Wall Street* de l'Europe Centrale. La présence américaine en République tchèque a un certain aspect tape-à-l'oeil: activités médiatisées de l'Institut culturel américain, quarante mille jeunes américains à la recherche d'un «Paris des années vingt» dans le Prague des années quatre-vingt-dix. Cependant, les voisins allemands restent les plus grands investisseurs dans le juteux domaine de l'immobilier pragois ainsi que dans l'industrie lourde. Élément de poids de cette influence, le consortium Volkswagen est devenu, depuis 1991, l'actionnaire principal chez le vénérable constructeur d'automobiles Skoda. Néanmoins les Tchèques manifestent aujourd'hui un penchant pour les Anglo-saxons, vus comme un contrepoids à la pesante étreinte de l'Allemagne réunifiée.

AU FOND DE LA COUR DE LA DEMEURE, IL Y A LE CINÉMA DE RÉPERTOIRE McDONALD'S, CAR À PRAGUE, McDONALD'S S'EST LANCÉ DANS LES ARTS.

IMAGINE!

Au cours des années quatre-vingts, «Imagine all the people...», la chanson-hit visionnaire et fraternelle de John Lennon, captiva les Tchécoslovaques. Le refrain s'inscrivait dans cette soif de liberté et d'authenticité qui grondait: l'on sentait la fin proche du régime totalitaire. Le mot *Zentraleuropa* était sur les lèvres des intellectuels qui songeaient à une Europe centrale conviviale, cultivée et mythique. Le pacifisme du message de Lennon s'accordait avec la stratégie de résistance passive des dissidents, contre la violence institutionnelle...

Lennon, symbole d'une Amérique alors perçue comme libertaire, fut dépeint dans une magnifique fresque multicolore, sur un vieux mur de l'île de Kampa, au milieu de la Moldau. Le lieu, empreint de verdure et de tranquilité, devint une place de pèlerinage pour des adolescents un peu contestataires. Curieusement, aujourd'hui la mémoire de Lennon se perpétue à Prague; on lui dédie des festivals de la chanson, mais l'ardeur du pèlerinage diminue et la peinture de son portrait commence à s'effriter.

Frank Zappa, une autre icône de l'histoire de la musique pop américaine, eut, lui aussi, sa place dans la «petite histoire» tchèque. Ce pionnier de la musique satirique et contemporaine, fut l'ami et fidèle conseiller du président dramaturge Vaclav Havel. Dans un acte voué à chasser les mauvais esprits de la ridicule solennité totalitaire, les deux copains parcouraient à bicyclette, comme des fous, les immenses salles du château présidentiel de Hradcany. Dans la suite de la «révolution de velours», pour des dissidents habitués à la vie de bohème de la clandestinité, le pouvoir avait une qualité incongrue.

LES NUITS DE PRAGUE

Les noctambules de 1995 donnent aux «nuits de Prague» une solide réputation européenne. Les sons de la *world music* et les rythmes du *heavy metal* retentissent sans pitié sur un fond de vidéos rock dans les discothèques pour initiés: Musicland, Roxy's, Bunker. Chez Roxy's, entrepôt transformé en caverneuse discothèque, des attroupements de filles et de garçons se cachent sous les nombreux escaliers et plate-formes et dans les recoins. Sur l'immense piste chez Musicland, des masses de jeunes et belles femmes poursuivent une danse frénétique toute la nuit. La jeunesse postcommuniste est allergique aux idées générales, je dirais même à la parole. Elle pense à surmonter les privations postcommunistes, à bien s'habiller, à s'amuser.

C'est l'ère des *drug parties* à longueur de nuit, pour les branchés, les stupéfiants étant gracieusement fournis par les mafias qui pullulent à Prague. C'est aussi le temps du mysticisme tous azimuts: Bahaï, religions indiennes et autres. Étonnement : à l'Est, en quelques années, les jeunes refont le trajet parcouru en Occident pendant les années soixante et soixant-dix.

VARIATIONS SUR UN PETIT THÈME POLITICALLY CORRECT

Un monde de voyageurs, artistes de diverses nationalités et Américains de Prague se donnent rendez-vous au confortable café-librairie *The Globe*, sur une rue tranquille au nord de Prague. L'on y croise des écrivains nomades ainsi que de jeunes hommes d'affaires expatriés. Silence! L'atmosphère est très feutrée. C'est le royaume du *politically correct*, défini selon les dernières modes venues des USA. Au début de 1995, le féminisme, la lutte contre le harcèlement sexuel et le combat contre le tabac consommé en lieux publics étaient promus par la bonne société du *Globe* et par ses amis du *Prague Post*.

Une chose m'a surpris dans mes conversations dans ce café : la pensée analytique n'était pas «cool». Toute opinion, aussi nuancée fut-elle, pouvait être perçue comme une agression. Les jeunes semblaient être tous d'accord: il ne fallait rien critiquer. L'adaptation aux conditions était le seul mot d'ordre.

La «génération X», en Europe, ne supporte plus les pleurnichements socialisants des vieux hippies. Par exemple, un charmant couple de jeunes Danois expliquait devant quelques amis que McDonald's faisait un savoureux produit et qu'il ne fallait pas critiquer son goût en matière d'architecture ou d'esthétique. Des Tchèques et des Français ont déclaré que la célèbre pollution de Prague pose un problème qui ne relève pas des autorités, mais que s'en défendre relève de la débrouillardise de chacun.

Un très jeune homme d'affaires américain marié à une Tchèque m'a formellement annoncé : «Lorsque les gens le désirent, il est aceptable de démolir les vieux édifices de Prague pour faire place à d'autres plus rentables.» (je me demande qui sont ces *gens* dont certains se gargarisent, sinon peut-être des investisseurs).

On m'a régalé à Prague et ailleurs en Europe, avec des homélies sur la nécessité d'une «attitude positive.» C'est un courant de pensée maintenant très prisé sur le vieux continent. A Prague, il est en harmonie avec la mentalité héritée du régime révolu. Eva Jirickova, brillante étudiante en journalisme, m'a parlé un jour d'un mystérieux socialisme, fort ancré dans les mentalités collectives, en dépit du changement de système. Il n'est pas en contradiction avec le libéralisme économique, tel que le préconise brillamment le premier ministre, phare du libéralisme, Vaclav Klaus. En revanche, ce collectivisme est contre l'individualisme dans le domaine culturel. Dans une large mesure, on doit accepter la pensée de groupe.

LA JEUNESSE POSTCOMMUNISTE EST ALLERGIQUE AUX IDÉES GÉNÉRALES, JE DIRAIS MÊME À LA PAROLE. ELLE PENSE À SURMONTER LES PRIVATIONS POSTCOMMUNISTES, À BIEN S'HABILLER, À S'AMUSER.

À propos des habitudes mentales héritées du système soviétique, le politicologue anglais George Schopflin propose le diagnostic suivant: chaque problème a une *seule* réponse qui s'inscrit dans une réalité vue comme simple et unique. Il décrit une tendance à voir les choses en termes «monistes».

Une convergence est-ouest a peut-être commencé à se produire. Les conditions de cette rencontre ne sont pas celles envisagées par un Andreï Sakharov ou par un Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*, vers la fin des années soixante-dix. La social-démocratie, compromise entre le système soviétique et le capitalisme américain ne triomphe pas partout, ni l'idéal humaniste qui a motivé le combat de Vaclav Havel!

Voyons-nous apparaître à Prague, à Barcelone et à Paris un nouveau type de personalité? Serait-ce «l'homme de réseau» décrit par Jean Guéhenno dans son livre récent intitulé *La fin de la démocratie?*

Le conformisme et l'adaptation sont donnés comme des principes nécesaires pour que le réseau fonctionne, le conflit comme anomalie sociale. Il ne doit pas y avoir de points de vue particuliers. Il y a seulement une multitude d'ajustements. Éviter la dissonance, un «je» réduit. Tels seraient, selon Guéhenno, les principes du monde en train de se dessiner. Telles étaient aussi mes intuitions à Prague. ■

LA QUESTION EST DE SAVOIR [...] SI CE N'EST PAS NIER LA VALEUR DE L'HOMME QUE DE LE RÉDUIRE À S'IDENTIFIER AVEC UN PEUPLE.

J. T. Delos,
La Nation

«ON AIME PLUS NOS RÊVES QUE LA RÉALITÉ!»

(SYLVIE[1], 13 ANS)

GENEVIÈVE MANSEAU

Pendant la campagne référendaire, j'ai eu, avec une amie méditerranéenne exilée sur les rives du canal Lachine, une discussion qui m'a plongée dans la perplexité. «Qu'est-ce au juste que l'identité québécoise en dehors de la maîtrise du "tu" universel et de toute la gamme des "tabernak-d'hostie-d'câlice-de ..."», me demandait-elle en «maudite françâeze» qu'elle est restée. La question me prenait au dépourvu. Le concept d'identité, ça se veut par définition simplificateur alors que j'avais plutôt en tête une masse plurielle d'individus différents, sans nécessairement de liens entre eux, dont un discours public uniformisant affirmait qu'ils se fondaient dans leur volonté commune d'un pays. Mais se ressemble-t-on par le seul fait d'être né à l'intérieur de mêmes frontières? Plutôt que de risquer une réponse forcément subjective et peut-être partiale, j'ai eu envie d'aller explorer cette masse. L'idée m'est venue, pour ma première étape, de partir à la découverte d'une autre forme de pays, revendiqué tant et plus lui aussi sans cesser pour autant de nous échapper, celui de la jeunesse. Qui sont-ils, les adolescents d'ici dont on ne parle guère qu'à l'occasion d'un prix d'orthographe ou du meurtre d'un couple respectable? Grâce à la complicité de l'Imagerie, *maison des jeunes sise au Plateau Mont-Royal, j'ai pu en rencontrer trois, un garçon, deux filles, qui ont bien voulu, à l'intention des lecteurs de* Cité libre, *ouvrir le rideau sur leur vie, sur leurs rêves, sur leur réalité. Leur prénom ici sont fictifs.*



Geneviève Manseau est orthopédagogue. Elle possède une expérience en journalisme.

Pour les deux premières adolescentes, Sylvie et Josée, âgées respectivement de 13 et de 14 ans, comme pour le second, Paul, un jeune homme presque adulte de 16 ans, la vie idéale, ce serait de «vivre content chaque minute qui passe, loin des problèmes qui te grugent le cerveau». Totalisant à peine un peu plus de quarante ans à eux trois, ils n'en ont pas moins déjà l'expérience de la solitude, du manque de communication, de l'inadaptation aux familles éclatées. «On aime plus nos rêves que la réalité», prévient Josée.

De fait, tous les trois aspirent si fort à être tout le temps «contents» que d'un commun accord, ils vantent les vertus de ce qu'à une autre époque, on appelait les «paradis artificiels». «Quant tu fumes, t'es ben, dit Josée, t'en as mal aux joues à force de rire, t'es capable d'essayer tout' c'que tu veux faire»; «t'oublies d'être gêné», renchérissent Sylvie et Paul, qui ont l'expérience de spectacles en public.

Pas question de tomber dans la dépendance, cependant. Même si d'être *stoned* l'a déjà aidé à obtenir un 90% en math, il faut faire attention, poursuit Paul, car «à force d'en prendre, ça te démotive, tu deviens bougonneux». Josée s'est pour sa part initiée au moment d'une expérience de décrochage, passée inaperçue de sa famille. Tous les matins, pendant deux semaines, elle se rendait à l'école, mais sans y entrer. Elle trouvait toujours quelqu'un autour, sinon un groupe, pour s'amuser, c'est-à-dire «essayer des choses que t'as jamais essayées, fumer, voler ...» Car la vie, la vraie, selon elle, consiste à faire ce que l'on veut, «tout' c'qui t'passe par la tête». En rêve, ne se voit-elle pas exploser comme un feu de joie qui capterait l'éternité dans un instant? La mauvaise humeur est sa bête noire, ce qui ne l'empêche pas de compter la tristesse parmi ses émotions positives, car «ça fait du bien aussi de pleurer!» Des larmes, elle en a versé récemment à l'occasion d'une trahison amoureuse qu'elle évoque avec une économie de mots qui ressemble fort à de la pudeur.

Sa grande amie, Sylvie, n'est pas encore passée par là. Elle croit en l'homme idéal. Son programme: profiter de sa jeunesse, apprendre à vivre avec elle-même avant de s'engager. Celle-là veut tout avoir en grand, maison, auto... tout tenter, comme de «plonger du haut d'une falaise sans crever». Elle rêve de parachutisme, parle de devenir avocate «au Criminel» tout en se sentant paradoxalement attirée par l'existence sur une ferme avec

des chevaux. Sans être allée jusqu'à manquer l'école durant quinze jours consécutifs, elle connaît le moyen de se donner de temps en temps un congé non prévu à l'horaire officiel. «Je suis une experte en imitation de signatures», déclare-t-elle en riant. Mais son rire s'éteint lorsque la conversation glisse sur le sujet compliqué de son statut familial. Au moment de la séparation de ses parents, survenue alors qu'elle était en classe de maternelle, un cauchemar la hantait: sa mère attirait son père dans un égout dont elle l'empêchait ensuite de sortir. Sylvie a grandi depuis et décrit la situation en termes plus sobres: «C'est comme si j'avais deux pères et deux mères qui m'donnent des ordres, et i' faut qu'j'obéisse à chacun ...»

«Autrefois, philosophe Paul, au bas de la pyramide, t'avais les nombreux enfants, en haut, les parents; aujourd'hui, c'est le contraire, t'as quatre pères et trois mères, pis t'es tout seul d'enfant.» Lui-même ne vit pas dans une famille «recomposée». Bien qu'une séparation ait eu lieu chez lui, sa mère est revenue. Pour lui, pour son frère. Mais si cela ne tenait qu'à lui, il lui donnerait bien la permission de partir, de «crisser son camp», comme il dit. Car dans le ménage de ses parents, l'harmonie relationnelle est loin de régner. «Mon père, raconte-t-il, est souvent de mauvaise humeur, il encaisse sans rien dire parce qu'il est renfermé, mais quand ça sort, c'est sur toi que ça pète, et il ne s'excuse jamais». Les filles - surtout Sylvie qui qualifie son géniteur de «pire que celui de Paul» - partagent avec lui l'opinion que les excuses viennent des mères, pas des pères.

QUANT TU FUMES, T'ES BEN, DIT JOSÉE, T'EN AS MAL AUX JOUES À FORCE DE RIRE, T'ES CAPABLE D'ESSAYER TOUT' C'QUE TU VEUX FAIRE.

Heureusement, pour servir de famille, il y a les ami(e)s. «Tout le monde va à l'école pour eux», opine Josée. Faire des études afin d'apprendre, c'est là un comportement qui lui semble rare, pour ne pas dire étrange. La vie scolaire, aux yeux de tous les trois, revient surtout à l'obligation de se lever chaque jour à la même heure, de se priver de sorties à cause des cours du lendemain, bref, à une insupportable «routine». Le mot vient de Sylvie, mais il est aussitôt repris par Paul. À 16 ans, ce dernier aurait le choix de «lâcher l'école». S'il ne le fait pas, avoue-t-il, c'est qu'il veut un avenir. Pas n'importe quel avenir. Il n'irait pas en sciences humaines comme tant d'autres «parce qu'ils ne savent pas où aller», mais en communications, là où il pourrait «vivre son trip». Finissant du secondaire, il constate pourtant qu'il ne doit pas trop y compter. «Avec mon échec en morale, explique-t-il, je ne suis pas sûr d'avoir mon diplôme pour entrer au cégep; il y a déjà beaucoup de portes fermées devant moi».

AUTREFOIS, DIT PAUL, AU BAS DE LA PYRAMIDE, T'AVAIS LES NOMBREUX ENFANTS, EN HAUT, LES PARENTS; AUJOURD'HUI, C'EST LE CONTRAIRE, T'AS QUATRE PÈRES ET TROIS MÈRES, PIS T'ES TOUT SEUL D'ENFANT.

Travailler à se donner un métier ou une profession, les filles, de leur côté, ne semblent guère s'en inquiéter. Sylvie, qui évoque la possibilité de devenir avocate avoue qu'elle «ne pense pas se rendre jusque-là, vu son peu de goût pour l'étude. Quant à Josée, elle se réfère en l'occurrence à sa mère qui, d'abord, la voyait également avocate, puis la voit à présent ... mannequin.

En attendant de devenir adulte à son tour, d'avoir des bébés qui ne pleureront pas la nuit, on peut toujours aller voir ailleurs. Echapper à la réalité de l'ici-maintenant par le voyage, chacun y songe. Paul aimerait partir tout seul avec sa mère, rejoindre un ami d'enfance au soleil de Zeus. Les filles, elles, ont élaboré un scénario d'aventures: s'en aller sur un bateau qui ferait naufrage, prendre un autre bateau, aboutir sur une île déserte, loin du monde et des problèmes, une île où il y aurait néanmoins des ami(e)s, des fruits et... de quoi fumer.

En un autre temps, pour d'autres motifs peut-être, d'aucuns ne rêvèrent-ils pas aussi d'un *Paradise now*? ■

---

[1] Les noms des jeunes sont fictifs.

COMPTE RENDU

Aurèle Beaulnes

Qui a peur de Mordacaï Richler?
Nadia Khouri
Les Editions Balzac,
Montréal 1995

Nous sommes en des temps troubles où, trop souvent, la pensée critique est défaillante, la rigueur absente et où la rectitude politique étouffe la dissidence. En cette période grise, la hargne et le ressentiment deviennent pour plusieurs les premiers leviers de motivation socio-politique. La vanité de la distinction et le culte de la différence se substituent à la quête du rapprochement entre les peuples et de la fraternité entre les individus. En cette fin de siècle où l'histoire, les faits et les paroles sont trop souvent occultés, corrigés ou adaptés pour servir des idéologies récurrentes, l'ouvrage percutant de Nadia Khouri intitulé *Qui a peur de Mordacaï Richler?* représente, par sa clarté pénétrante et sa riche densité, une contribution majeure aux tourments de notre débat de société. Par sa logique décapante, par la profondeur de ses analyses, l'éclat de ses synthèses et l'élégance de son style polémiste, cette œuvre s'avère un véritable hommage à l'intelligence.

Appliquons à *Qui a peur de Mordacaï Richler?* l'appel vigoureux de son auteur à l'égard des écrits de Richler lui-même. «Avant d'entamer quelque analyse», dit-elle, «je tiens tout d'abord [...] à prendre le lecteur par la peau du cou et à l'obliger *à lire* Richler avant d'en dire n'importe quoi».

Précisons l'objectif premier du livre de Khouri. Son ouvrage est axé avant tout sur l'analyse en profondeur de l'effet Richler, c'est-à-dire l'ampleur démesurée du déferlement des protestations de ceux



Aurèle Beaulnes est médecin, chercheur et a occupé divers postes de cadre aux deux palliers de gouvernement.

qui, journalistes, politiciens ou intellectuels, avouant souvent ne pas avoir lu son article controversé du *New Yorker*[1] et son essai polémique *Oh Canada! Oh Québec!*[2] le condamnent néanmoins irrémédiablement. «L'affaire Richler a beaucoup à nous apprendre, à condition de l'aborder sans parti pris et d'en interroger les épisodes en cherchant à en comprendre le sens profond et la portée».

Il importe de souligner que la réponse des critiques francophones à l'égard de l'ouvrage de Nadia Khouri a été généralement respectueuse sinon enthousiaste, même si l'auteur appuie chacune des affirmations de Richler et, somme toute, reprend à son compte, comme l'affirme le journaliste Hubert Bauch[3], tous les prétendus blasphèmes pour lesquels Richler fut dénoncé avec fracas par les hauts inquisiteurs du nationalisme québécois, il y a à peine quatre ans.

Quel était donc le but du brillant satiriste? Qu'a-t-il dit de si offensant dans sa diatribe? Il s'est arrogé le droit de commenter avec sa verve unique les excès des lois linguistiques du Québec, dont, tout particulièrement, la loi 178, que la Cour d'appel du Québec et la Cour Suprême du Canada condamnèrent parce qu'elle portait atteinte à la liberté d'expression garantie par les Chartes fédérale et provinciale. Qui plus est, en mars 1993, le Comité des droits de l'homme de l'ONU statuait que cette loi violait le pacte international relatif aux droits civils et politiques quant aux garanties données à la liberté d'expression. Rappelons, à cet égard, qu'en 1989, le recours à la clause dérogatoire par le gouvernement du Québec, dans le but de contourner la plus haute cour du pays, contribua à ternir, localement et à l'échelle internationale, la réputation du Québec et du Canada, et devint l'un des facteurs d'échec de l'Accord du Lac Meech.

Au-delà de sa principale cible, Richler évoqua aussi, ce qui choqua plusieurs de ses nombreux censeurs, certains aspects peu glorieux du passé et du présent du nationalisme québécois. Ajoutons que Richler ne cacha pas son amour du Canada,

PAR SA LOGIQUE DÉCAPANTE, PAR LA PROFONDEUR DE SES ANALYSES, L'ÉCLAT DE SES SYNTHÈSES ET L'ÉLÉGANCE DE SON STYLE POLÉMISTE, CETTE ŒUVRE S'AVÈRE UN VÉRITABLE HOMMAGE À L'INTELLIGENCE.

du Québec, de ses habitants et de Montréal, «sa» ville, qu'il a fait connaître internationalement, mieux que tout autre écrivain d'ici.

Lise Bissonnette accuse Richler de «diffamation collective». Daniel Latouche assimile son pamphlet à «Mein Kampf». Gilles Duceppe

traite l'œuvre de «pire pourriture de l'esprit». A la Chambre des Communes, Pierrette Venne demande au gouvernement d'interdire le livre qu'elle qualifie de «propagande haineuse»: appel absurde puisque, le livre n'étant pas sorti, aucun député ne l'avait lu. Yves Beauchemin l'accuse d'être complice de l'élite anglo-colonialiste. Jacques Folch-

PIERRETTE VENNE DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'INTERDIRE LE LIVRE QU'ELLE QUALIFIE DE «PROPAGANDE HAINEUSE»: APPEL ABSURDE PUISQUE, LE LIVRE N'ÉTANT PAS SORTI, AUCUN DÉPUTÉ NE L'AVAIT LU.

Ribas avance que Richler prostitue son talent intellectuel sur les trottoirs du Québec par ses déclarations qui forment une parfaite définition de l'obscénité; ajoutons qu'ici encore cet homme de lettres avoua qu'il n'avait pas lu Richler. Assez!

Notons cependant que quelques journalistes et intellectuels, francophones et anglophones, appuyèrent Richler et raillèrent ces critiques.

Dans son introduction, Khouri explique d'emblée pourquoi Richler a fait peur. Le cadre était propice. Le discours identitaire et l'amplification démesurée des différences culturelles monopolisaient la scène publique. Une multitude de faux problèmes furent exacerbés par les politiques et les manigances des gouvernements conservateur au fédéral et libéral au Québec, tombés dans le piège du nationalisme. Dans une telle atmosphère viciée, Richler déclenche des ondes de choc multiples et devient le révélateur de multiples impostures, dont celle du «carcan fédéral», contredit par l'épanouissement spectaculaire du Québec et du français depuis les années soixante, celle de la fausse identification du nationalisme avec la nation entière et celle du mythe des revendications traditionnelles du Québec contredit par leur consécration dans la Charte canadienne et la Constitution.

Au-delà des deux premiers chapitres où elle met à nu les excès de langage suite à la parution de l'article et du livre, l'auteur décrit, de façon exhaustive, la conjoncture dans laquelle la polémique suscitée par Richler s'est déployée, soit la juxtaposition d'autres «scandales», sagas et épisodes: les débats constitutionnels, la crise d'Oka, les interventions de Pierre Elliott Trudeau, les débats sur la langue d'affichage et le défilé de la Saint-Jean de 1990 avec le spectacle du choeur nationaliste scandant «Le Québec aux Québécois». Habile diagnosticienne, l'auteur scrute également les mini-épisodes, non moins signifi-

LISE BISSONNETTE ACCUSE RICHLER DE «DIFFAMATION COLLECTIVE». DANIEL LATOUCHE ASSIMILE SON PAMPHLET À «MEIN KAMPF». GILLES DUCEPPE TRAITE L'ŒUVRE DE «PIRE POURRITURE DE L'ESPRIT».

catifs, de la publication d'ouvrages polémiques de William Johnson et de Josée Legault sur les rapports entre francophones et anglophones du Québec et, surtout, la mini-saga très révélatrice issue de la thèse d'Esther Delisle sur *Le Traître et le Juif*, «les deux figures principales de la cosmogonie raciale de Groulx». La saga des écriteaux, l'irritant principal qui a suscité la riposte caustique de Richler, fait l'objet d'un chapitre où sont étalés des faits lamentables qu'on voudrait ignorer.

Dans la partie centrale de son ouvrage, l'auteur désacralise l'icône Lionel Groulx, révèle l'aura maurassienne du père du nationalisme, étale la schizoïdie des nationalistes anciens et modernes et le décalage de phase entre la société québécoise dans son ensemble et ce que les élites nationalistes intègrent dans leur microcosme. Deux chapitres cernent habilement les facettes complexes de l'intégration de la communauté judéo-québécoise.

L'HOMME RICHLER, LIBRE ET FRANC, EST «SURTOUT COUPABLE D'AVOIR DIT "LE ROI EST NU" ET, COMME ON LE SAIT, LE ROI N'AIME PAS QU'ON LE LUI DISE».

L'ouvrage se termine par trois chapitres-clés plus courts, tout aussi percutants que les précédents. Nadia Khouri se penche sur le sens de notre devise nationale et sur la redoutable boîte de Pandore qu'est la mémoire. Elle traite de la relation d'amour de Richler avec son milieu, avec Montréal, et du profond sentiment d'appartenance à ce qu'il nomme «mon chez moi». Comme dernier chapitre, l'auteur nous livre, sous le titre «De quoi l'accusé est-il coupable?», une lumineuse et troublante synthèse de son ouvrage, sous la forme d'un réquisitoire énumérant les torts dont Richler serait «coupable». L'homme Richler, libre et franc, est «surtout coupable d'avoir dit "Le roi est nu" et, comme on le sait, le roi n'aime pas qu'on le lui dise». ■

---

[1] «Inside/Outside», 27 septembre 1991

[2] *Oh Canada! Oh Québec. Requiem for a Divided Country*, Penguin Books, Toronto, 1992. En version française aux Editions Balzac, Montréal, 1992

[3] «Shock assault in the new Quiet Revolution», *The Gazette*, 23 juin 1995

IMAGES D'OCTOBRE

ANDRÉ SMITH



André Smith est professeur au département de langue et littérature françaises de l'Université McGill. Il est également écrivain.

Si les actes terroristes commis par le Front de libération du Québec en 1970 sont unanimement condamnés par l'opinion publique, il reste que la crise d'Octobre dans son ensemble a suscité des interprétations tendancieuses, voire carrément mensongères. Cela est quelquefois ressorti l'automne dernier alors que la télévision et la radio ont présenté plusieurs émissions et quelques films pour marquer les vingt-cinq ans de cette crise. Il convient de distinguer les événements survenus durant cette période de l'usage idéologique, sinon ouvertement partisan, dont ils continuent de faire l'objet encore aujourd'hui.

Écoutons d'abord deux felquistes nous livrer leur position sur la vie et la mort de leur otage respectif. À TVA, lors d'un bulletin de nouvelles, on a juxtaposé des propos de Jacques Lanctôt, membre de la cellule Chénier, auteur de l'enlèvement de James Cross, diplomate britannique, et de Francis Simard, membre de la cellule Libération et à ce titre responsable de l'assassinat de Pierre Laporte, ministre du gouvernement québécois. Ces deux témoignages, d'ailleurs repris dans d'autres entretiens télévisés ou radiophoniques ainsi que dans des textes divers, méritent qu'on s'y attarde. Lanctôt affirme en effet: on savait au départ qu'on ne tuerait pas James Cross. À Radio-Canada, au *Points Médias*, il ajoute avoir tenté de persuader la cellule Libération de ne pas assassiner Pierre Laporte. Il précise également être le rédacteur des communiqués de la cellule Chénier et avoir pour modèle Arsène Lupin, gentleman cambrioleur. Pour Lanctôt, le sang ne devait pas couler. La finalité de l'action terroriste, c'était, en plus d'obtenir la libération des felquistes emprisonnés, de permettre la lecture à la télévision d'un manifeste d'inspiration gauchiste, au lyrisme inégal et au contenu agressif, mais sans prise réelle sur les véritables problèmes sociaux.

On peut penser qu'un programme politique aussi restreint ne méritait pas qu'on pratique un enlèvement caractérisé et qu'on engage un processus de violence qui allait déboucher sur un assassinat odieux et indéfendable politiquement. Sur le terrain, les apprentis Arsène Lupin sont souvent conduits à dégainer, quelles que soient leurs intentions originelles. C'est d'ailleurs ce que reconnaît Francis Simard quand il affirme, à la télé et dans ses écrits, à propos de l'exécution du ministre Laporte: «Un accident, jamais je dirai ça. L'enlèvement, la séquestration n'étaient pas accidentels».

Voulue ou pas, mais clairement assumée par les quatre membres de la cellule Libération, la mort de Pierre Laporte a eu pour effet d'isoler encore davantage le mouvement terroriste. Ses acteurs se sont retrouvés en prison ou en exil et la violence, comme moyen d'action politique, a été fermement rejetée par la population. Condamnable dans son principe, non maîtrisé dans sa pratique, le terrorisme d'Octobre a finalement eu pour conséquence de renforcer l'exigence démocratique dans notre société.

Peu à peu cependant, cette crise s'est transformée en enjeu culturel. Elle a en particulier engendré deux films, *Les Ordres* de Michel Brault, et *Octobre* de Pierre Falardeau, sur lesquels je reviendrai plus loin.

Je veux d'abord souligner qu'avec le temps et contre l'évidence historique, la responsabilité de cette crise a parfois été imputée non plus à ses auteurs, mais au gouvernement qui a dû la combattre. Encore récemment, dans *La Presse* du 19 novembre 1995, le critique littéraire Réginald Martel n'a pas hésité à évoquer les «innocents» qui ont subi la crise d'Octobre, après avoir assisté à sa fabrication par le gouvernement fédéral. Sa fabrication! Rien de moins. On reste désarmé devant un tel aplomb et on espère seulement que M. Martel montre davantage de discernement et d'équité dans l'appréciation des romans qui sont soumis à son jugement.

Certes, quand on éteint un feu, on fait inévitablement quelques dégâts, mais on ne l'a pas allumé pour autant. Je déplore, et c'est certainement aussi le cas des autorités gouvernementales de l'époque, la promulgation des Mesures de guerre contre lesquelles j'ai réagi ponctuellement en signant, avec quatre collègues de l'Université McGill, une lettre dans *Le Devoir* demandant la libération du poète Gaston Miron.

Cependant, en toute rigueur, les victimes de ces mesures ne sont pas celles du pouvoir politique (à Québec, à Ottawa), mais bien celles du FLQ, l'initiateur de la crise.

SUR LE TERRAIN, LES APPRENTIS ARSÈNE LUPIN SONT SOUVENT CONDUITS À DÉGAINER, QUELLES QUE SOIENT LEURS INTENTIONS ORIGINELLES.

Un diplomate étranger, un ministre en exercice étaient explicitement menacés de mort par leurs ravisseurs qui défiaient ouvertement la démocratie canadienne. Des milliers de partisans, par exemple à l'aréna Paul-Sauvé, scandaient: «Nous vaincrons!» à la suite de maître Robert Lemieux, l'avocat et le porte-parole des felquistes. D'après le film de Falardeau, une vingtaine de curés et même l'évêque de Rimouski exprimaient leur soutien aux revendications des terroristes. Dans ce contexte, des mesures exceptionnelles s'imposaient, aussi bien sur le plan pratique pour suppléer à l'impuissance de la police, que sur le plan symbolique, pour affirmer l'autorité de l'État.

On peut regretter le recours aux Mesures de guerre, mais on ne saurait contester leur légitimité. Leur utilisation a certainement contribué, non seulement à résoudre la crise d'Octobre elle-même, mais aussi à éradiquer la tentation, parmi les groupuscules extrémistes, de recourir de nouveau à l'assassinat comme moyen de contestation.

Pourtant, le film que Michel Brault a consacré à ces événements ignore cet arrière-plan politique. Son scénario se caractérise par un parti pris démagogique jamais démenti. Efficace sur le plan narratif, mêlant habilement l'effet documentaire à l'anecdote fictive, primé au Festival de Cannes (prix de la mise en scène) et par la Critique québécoise, il reste que, sur le fond, *Les Ordres* ne développent qu'un seul thème: la victimisation. Brault réussit ce tour de force de parler d'Octobre en évacuant ses enjeux et ses conséquences. Son film ne met en scène que des victimes irréprochables: des parents injustement emprisonnés réduits à abandonner leurs enfants, un syndicaliste privé d'une ultime rencontre avec son père agonisant, un chômeur qui garde seul son bébé et qu'on arrête néanmoins sans ménagement, un médecin qui fut candidat socialiste, d'autres encore, également innocents, emprisonnés injustement ou souffrant de l'incarcération d'un proche.

Certes, ces drames ont existé, probablement conformes à l'image qu'en donne Michel Brault. Quel que soit notre engagement politique, on compatit avec les victimes sans pour autant tolérer leur récupération par le camp nationaliste. N'oublions pas que le cinéma est moins une affaire d'images que de montage. Un film est un récit organisé en vue d'obtenir une adhésion. Et en *omettant* dans *Les Ordres* de traiter de l'activité terroriste, de la séquestration de James Cross, de l'agonie et de la mort de Pierre Laporte (après tout, la seule victime absolue de cette crise), Michel Brault a réduit les événements d'Octobre à une série de drames personnels à propos desquels le public est invité à s'apitoyer sur des victimes sympathiques. Bien sûr, et c'est là le ressort subliminal et partisan de ce film, une fois conditionné par la vision réductrice et misérabiliste du metteur en scène, il ne reste plus qu'à accuser Ottawa d'avoir fabriqué la crise. Cette fausseté, ce transfert de responsabilité qui définit *Les Ordres*, nourrit un nationalisme revanchard constamment à l'affût de réparation pour des «crimes» qui n'ont jamais eu lieu.

AVEC LE TEMPS ET CONTRE L'ÉVIDENCE HISTORIQUE, LA RESPONSABILITÉ DE CETTE CRISE A PARFOIS ÉTÉ IMPUTÉE NON PLUS À SES AUTEURS, MAIS AU GOUVERNEMENT QUI A DÛ LA COMBATTRE.

QUAND ON ÉTEINT UN FEU, ON FAIT INÉVITABLEMENT QUELQUES DÉGÂTS, MAIS ON NE L'A PAS ALLUMÉ POUR AUTANT.

Culturellement, grâce au travail de Michel Brault, la crise d'Octobre est progressivement devenue un atout politique du camp souverainiste.

On peut observer une déformation analogue dans *Octobre* de Pierre Falardeau qui présente aussi une vision tronquée des événements. Dans ce film, comme dans *Les Ordres*, la réflexion politique est à peu près absente. Pourquoi l'enlèvement du ministre? Dans quel contexte socio-économique cela se passe-t-il? Les gouvernements québécois et canadien étaient-ils si injustes, si peu démocratiques, qu'il faille user de moyens illégaux et violents pour les combattre? Poser la question, c'est y répondre et c'est pourquoi Falardeau ne la pose pas. Il préfère nous présenter quatre terroristes en proie à une angoisse existentielle. Le doute les habite. Faut-il tuer ou pas? Que faire? Falardeau insiste tellement sur leur fragilité psychologique qu'ils finissent eux aussi, comme les citoyens exemplaires des *Ordres*, par apparaître comme des victimes, sinon intrinsèquement, du moins par l'apparente gratuité de leur engagement.

Quant à la mort de Pierre Laporte, le film souligne qu'elle n'a pas été voulue, mais qu'elle est pleinement assumée par les felquistes qui deviennent ainsi relativement innocents du crime qu'ils ont commis tout en récupérant son interprétation politique. «Non coupables, mais responsables». Sous le regard de Falardeau, les membres de la cellule Libération sont transformés en héros, certes assez

ordinaires, mais à tout prendre, positifs.

Indéniables réussites cinématographiques, *Octobre* et *Les Ordres* constituent néanmoins, sur le plan idéologique, une tentative de récupération de la crise terroriste par le mouvement nationaliste. Le film de Brault surtout, grâce à sa mise en scène habile, faite d'omissions essentielles et de développements misérabilistes systématiques, n'a pas peu contribué à transférer, dans une certaine opinion, la responsabilité de la crise d'Octobre des groupes terroristes qui l'ont provoquée vers les gouvernements qui l'ont combattue.

ON PEUT REGRETTER LE RECOURS AUX MESURES DE GUERRE, MAIS ON NE SAURAIT CONTESTER LEUR LÉGITIMITÉ.

Faut-il pour autant, avec le député John Harvard du Comité du patrimoine, déplorer que Téléfilm-Canada ait contribué au financement d'*Octobre*? Certes pas. La censure, toute censure, est irrecevable. Au Canada, on a toujours su garder une distance entre les instances subventionnaires et le pouvoir politique. Malgré la pression du *Reform Party*, malgré la menace sécessionniste, cela doit continuer. ■

ÉMOTIONS

Gabrielle Pascal

Une anthologie de poèmes en anglais vient de paraître sous le titre *Quebec Suite: Poems For and About Quebec* (The Muses' Company, 1995). Une cinquantaine de poètes canadiens y ont collaboré.

L'avant-veille du référendum, un samedi soir, échappant à la trépidation ambiante, un groupe de poètes avaient rendez-vous au Bistro, 4, rue St-Laurent. Entourés d'amis et de lecteurs, ils étaient réunis pour le lancement de ce recueil. Endré Farkas était le maître de cérémonie de ce lancement. Loin du matraquage triomphaliste du «Oui» et proche des partisans du «Non» qui attendaient le verdict du vote, il avait organisé une rencontre qui se voulait une oasis loin de la rumeur politique. Il avait même invité un groupe de musiciens qui relayèrent, pendant l'entracte, la musique des vers. Car plusieurs des auteurs étaient venus lire leur texte. L'émotion est toujours là quand il s'agit de poésie. Mais dans le cas présent, une gravité exceptionnelle était lisible dans les regards de tous. Le désir d'affirmer leur appartenance au Québec avait nourri l'inspiration dont est né *Quebec Suite.*



Gabrielle Pascale est professeur au département de langue et littérature françaises de l'Université McGill.

Endré Farkas qui a publié ce collectif poétique n'en est pas à ses débuts. Arrivé de Hongrie à huit ans en 1956, il se passionne depuis une vingtaine d'années pour la poésie anglophone du Québec. Enseignant, il est aussi poète et a dirigé d'autres anthologies dont *The Other Language* et, en collaboration avec Ken Norris, *Montreal English Poetry of the Seventies.* Il a publié par ailleurs sept recueils de poèmes dont le plus récent porte le titre, lui aussi significatif, de *Surviving words.* C'est lui qui a fondé The Muses' Company où l'anthologie est publiée. Il s'agit d'une petite maison d'édition qui a pris la suite de Contact Press, créée autrefois par Louis Düdeck, Raymond Souster et Peter Miller. L'idée de Farkas était de grouper des poèmes ne portant que sur le Québec pour montrer que la poésie anglaise d'ici a ses racines dans le sol québécois. Parmi les auteurs, certains sont connus dans les milieux littéraires, d'autres sont des poètes populaires.

Il y a là, parmi d'autres, Leonard Cohen, Al Purdy, Irving Layton, Margaret Atwood, A.M. Klein et F.R. Scott dont Jean-Paul Murray traduit

un très beau poème dans ce numéro. Tous les textes du recueil illustrent des lieux ou des événements liés au Québec. Certains de ces poètes sont nés ici, d'autres y ont passé une partie de leur vie ou seulement quelques années. On regrette, incidemment, de ne pas trouver dans cette longue liste de collaborateurs les noms de Michael Harris et d'Ann Diamond, par exemple, qui vivent à Montréal.

Le recueil est dédié à deux poètes qui sont morts cette année, Earle Birney et Ralph Gustafson que ces pages font revivre. Le premier, originaire de Colombie Britannique, n'a passé que quelques années à Montréal et il évoque ce séjour dans *Montréal 1945* (p. 45-47). Farkas annonce ainsi l'intention qui a présidé à son anthologie: «We have heard from politicians, pundits and pollsters explaining what Quebec wants, needs and deserves. It's time now to hear from the poets.» (p. 9) Il précise aussi qu'il ne s'agit pas là d'une évocation supplémentaire des deux solitudes mais plutôt des multiples facettes de l'expérience québécoise, traduite en poésie.

Couvrant de leurs mots tout l'espace, de la Baie James à Montréal (Scott, p. 29) en passant par Rivière-du-Loup (Jones, p. 71) et Québec (Evenson, p. 28), ces poèmes tracent une nouvelle carte géographique de la province, sur laquelle s'inscrivent des souvenirs et des émotions personnels mais aussi des événements et des personnages historiques (D'Arcy McGee, p. 16), de Jacques Cartier à Pierre Laporte (Gustafson, p. 64-69). A cette prise de possession territoriale et à cette appropriation historique s'ajoute l'évocation des autochtones (Klein, p. 109-110 et Glassco, p. 14-15), des premiers immigrants et des colons. L'inspiration devient plus intimiste quand certains poètes ressuscitent leurs ancêtres, leurs racines et leur enfance québécois. La question linguistique est soulevée pour défendre «the other language» (Farkas, p. 92-96), souhaiter que s'effacent les deux langues officielles au profit d'une voix poétique (Cohen, p. 78-79) ou encore pour déplorer le «duet with two deaf singers» (Atwood, p. 82-84). Des quartiers de Montréal s'animent sous nos yeux, l'Est (Düdeck, p. 48-50) et Lachine, par exemple (Layton, p. 51-58) et on évoque la passion pour les Expos, peut-être la seule qui soit identique dans les deux langues (Norris, p. 87).

L'ÉMOTION EST TOUJOURS LÀ QUAND IL S'AGIT DE POÉSIE. LE DÉSIR D'AFFIRMER LEUR APPARTENANCE AU QUÉBEC AVAIT NOURRI L'INSPIRATION DONT EST NÉ *QUEBEC SUITE*.

Sur les axes du temps et de l'espace, cette anthologie aux poèmes bien disposés nous offre un kaléidoscope poétique de voix dont les tonalités et les registres diffèrent mais dont l'intention est identique : témoigner de ce que la poésie anglaise d'ici est aussi *québécoise*. A ce titre, *Quebec Suite*, paru l'avant-veille du référendum, est un manifeste, *soft* certes, puisqu'avant tout lyrique, mais d'une certaine façon un texte historique.

Après ces émotions liées au combat identitaire, abordons un roman qui analyse les relations douloureuses entre une jeune fille et sa mère.

• • •

Ying Chen est une jeune romancière québécoise qui vient de publier son troisième roman (*L'ingratitude*, Leméac-Actes Sud, Arles, 1995). Ses écrits ont attiré l'attention sur elle par l'originalité de leur esthétique intimiste, servie par un style économe. Ses analyses psychologiques explorent, à travers les aventures de ses personnages, des zones du coeur humain qu'elle met à jour avec une surprenante maîtrise.

On peut lire ses récits à plusieurs niveaux. Dans son second roman, par exemple, intitulé *Lettres chinoises*, on trouvait le sujet de la séparation entre deux fiancés. Il y avait aussi et en même temps une interrogation sur deux modes de vie comparés, ceux de la Chine et de l'Amérique du Nord. Mais finalement le texte semblait écrit pour déboucher sur le thème plus large de l'exil intérieur. Dans *L'ingratitude* qui nous ramène à Shanghai, Chen procède de la même manière. Le sujet est le conflit d'une jeune fille, Yan-Zi, avec sa mère. Le titre résume le reproche que celle-ci adresse à sa fille d'être insensible à ce qu'elle fait pour elle. On peut y voir l'expression de la révolte des jeunes Chinois actuels contre la génération qui les précède. L'héroïne synthétise ainsi sa revendication de liberté : «J'avais rédigé des critiques virulentes contre le père de notre féodalisme. A bas Hong-Zi, écrivais-je, sinon notre civilisation succomberait dans la boue des origines, notre génération serait perdue dans les mains de nos parents, et moi je mourrais aux pieds de ma mère» (p. 15). L'analyse du rapport impossible entre Yan-Zi et sa mère relève par ailleurs des rapports entre femmes qui occupent une part importante de la littérature québécoise au féminin. On ne peut s'empêcher de penser à un roman consacré à un déchirement

identique, quoique différemment orienté, décrit par Suzanne Jacob dans *L'obéissance*. Mais en fait, on découvre vite que ce roman dépasse les catégories thématiques et les genres pour poser des questions à la fois plus personnelles et plus universelles.

Dans ce récit à la première personne, Chen analyse avec lucidité le rapport de forces dans les relations familiales et elle montre comment l'autorité, quand elle étouffe l'amour, ne laisse plus subsister qu'un lien biologique haïssable. Yan-Zi définit ainsi sa situation avec ses parents : «Sans eux la vie aurait été plus facile. Quand j'allais à l'école, j'enviais les orphelins» (p. 15). L'originalité de la romancière consiste à décrire, dans l'échec de cette relation mère-fille, une haine qui, prenant toute la place dans le coeur de l'héroïne, lui ôte progressivement jusqu'au goût de vivre. Ainsi, est illustré ce rôle fondateur de l'identification de la femme à sa mère — comme d'ailleurs de l'homme à son père — prouvant que la haine du même entraîne inéluctablement le désaveu de soi. C'est ce que constate finalement la narratrice : «Je comprends maintenant que notre mère est notre destin. On ne peut se détourner de sa mère sans se détourner de soi-même» (p. 129). Jamais pourtant Chen n'a recours au jargon psychanalytique, se contentant de mener à son terme, avec une rigueur tranquille et dans un style à la trompeuse simplicité, ce divorce d'avec l'amour originel qui devient rupture avec la vie.

Dès les premières pages, nous apprenons le projet de suicide de Yan-Zi qui espère ainsi retirer à sa génératrice son rôle de mère : «Je brûlais d'envie de voir maman souffrir jusqu'à vomir son sang» (p. 18). Le roman commence et se termine par des scènes dans lesquelles l'héroïne est morte mais reste douée du pouvoir d'observer le monde qu'elle a quitté. Marie Laberge a déjà exploité avec succès ce procédé efficace dans sa pièce intitulée *Jocelyn Trudel trouvée morte dans ses larmes*. En utilisant ainsi les ressources du fantastique, Chen peut décrire avec plus de force le désir de Yan-Zi d'assister à la déroute de sa mère. Ce rêve de disparaître dépasse les limites de l'intrigue réaliste pour exprimer totalement le fantasme enfantin d'attirer l'attention de la mère en déclenchant chez elle un affect de peur culpabilisant. L'alternance des scènes réalistes et fantastiques structure bien le texte, même si les premières sont plus réussies que les secondes.

Il n'y a pas d'événements importants dans cette intrigue. Après avoir d'abord été «professeur vingt-quatre heures sur vingt-quatre» (p. 16), le père qui est devenu «à demi-mort» (p. 32) à la suite d'un accident, en est exclu par défaut. Les escarmouches entre la mère et la fille nourrissent le récit ponctué par le discours de la narratrice et marqué par une lucidité sans complaisance. La revendication de liberté est essentielle dans l'économie du texte. Yan-Zi se plaint, par exemple, que sa mère ne veuille rien savoir des hommes qui lui plaisent et qu'elle lui impose par ailleurs des fiancés qu'elle choisit pour elle. La seule arme dont use la fille, c'est un silence dont la mère souffre sans recours. Chen analyse avec talent les effets du pouvoir sur une relation intime quand il flétrit l'échange affectif. Le sérieux devient la seule forme de la loi, comme le précise la narratrice : «Maman avait décidé de ne jamais rire devant moi. Tout geste léger de sa part risquerait de compromettre son pouvoir sur moi.» (p. 33)

On peut lire ce roman comme l'illustration d'un malentendu né du dialogue de sourds entre la jeune génération de Shanghai et celle de ses aînés. Mais cette réalité dont se nourrit le récit n'est en fait qu'une toile de fond qui permet à Chen de créer une situation limite, propre à approfondir l'analyse des personnages et à montrer comment les consciences offensées refusent le dialogue. L'écriture est un autre sujet de ce recueil. Car avec le projet de se donner la mort, naît chez l'héroïne celui de laisser derrière elle une lettre à sa mère. Elle réfléchit longuement à la tonalité et au contenu de ce message d'outre-tombe pour conclure ainsi : «Il s'agissait de susciter en elle non pas la haine mais le chagrin. La haine passe, le chagrin demeure...» (p. 25). Finalement, comme dans *Lettres chinoises*, le rapport épistolaire, même unilatéral, ne parvient pas à s'établir. Dans l'univers de Chen, la parole écrite, quand elle remplace l'échange affectif, est marquée du sceau de l'échec. Peut-être pour dire que l'intime n'est transmissible que directement, de coeur à coeur. Cette méfiance de moraliste à l'égard des mots amène tout naturellement la jeune romancière à une écriture de la pudeur qui privilégie la litote, les échos symboliques et le non-dit. C'est ce style exigeant, autant que l'acuité de son regard qui signalent le talent singulier de Ying Chen dans notre littérature. ■

LE SUJET EST LE CONFLIT D'UNE JEUNE FILLE, YAN-ZI, AVEC SA MÈRE.

Ying Chen
L'INGRATITUDE

BILAN DE FIN DE SIÈCLE

JEAN MERCIER

***Le Regard d'Ulysse*: Un film de Théo Angelopoulos. 1995. 176 minutes.**

Au cinéma Le Clap, à Québec dans une salle qui était comble au début, une quinzaine de spectateurs ont déjà quitté la salle bien avant que la projection soit terminée. Plusieurs s'en vont en soupirant leur ennui ou en maugréant. Savent-ils que *Le Regard d'Ulysse* du cinéaste grec Théo Angelopoulos a reçu le Grand prix du jury et le Prix de la critique internationale à Cannes, il y a seulement quelques mois?

Il est vrai que le film est long (presque trois heures) et très lent. Il y a par exemple ce buste/statue de Lénine qui est transporté le long d'un fleuve, un épisode qui dure une bonne dizaine de minutes, sans commentaire aucun. Peut-être est-ce une question d'esthétique? Peut-être les nord-américains, habitués au cinéma américain, ont-ils plus de difficultés à se plier à ce rythme contemplatif?

Le film raconte la quête d'un cinéaste grec (A.) exilé aux États-Unis qui revient à Florina, sa ville natale, pour la projection d'un de ses films, violemment controversé. Entre autres, les "intégristes" s'opposent à cette projection. Mais le cinéaste est aussi revenu en Grèce pour autre chose: il veut retrouver les bobines mythiques de ce qui pourrait bien être le tout premier film de l'histoire du cinéma, tourné par les frères Manakis au début du siècle. Dans sa quête de ce document précieux, A. poursuit la même route que celle suivie naguère par les frères Manakis eux-mêmes: la Grèce, l'Albanie, la Bulgarie, la Roumanie, la Macédoine et l'ex-Yougoslavie, entre autres.



Jean Mercier est directeur du Département de science politique de l'Université Laval.

On ne sait à peu près rien du film que A. cherche en vain. Sauf une scène où des tisserandes, en robes du pays, travaillent le fil en plein jour, et que *Le Regard d'Ulysse* montre au spectateur à quelques reprises.

Arrivé à Sarajevo, A. y trouve un vieil homme, Lévi, qui semble être le dépositaire des précieuses bobines. Oui, dans sa vieille cave il y a une cinémathèque, il y a des films comme *Naissance d'une nation* et *Métropolis*. Le vieux Lévi, qui a vu le siècle se dérouler sur tant de bobines de film, en conclut, énigmatique: "tout est en cercle".

Tout est en cercle, en effet. Les Balkans de A., un siècle plus tard, sont-ils plus "avancés" que ceux que les frères Manakis ont filmés au début du siècle? Les tisserandes en costumes du pays, seule scène du film des Manakis qu'on peut entrevoir, valent bien ces visages tristes et gris que A. trouve dans les Balkans de fin de siècle. Les ex-pays communistes visités ne sont guère plus réjouissants qu'ils l'étaient avant le grand effondrement.

Le Regard d'Ulysse pourrait bien être, en effet, un des premiers films qui suggère un bilan de fin de siècle. Par ses dialogues, mais avant tout par son rythme, sa grisaille, sa forme, le film nous trace en effet un portrait de fin de siècle, qui se termine dans le tragique Sarajevo de 1995. Il y a une grande unité dans ce film, qui se retrouve, entre autres, dans un style très dépouillé, presque théâtral. Est-ce un hasard que le constat du siècle se fasse par les héritiers des grands auteurs de tragédie grecque?

C'est sans doute, en partie au moins, cette grande unité de fond et de forme que Cannes a voulu récompenser en rendant hommage au *Regard d'Ulysse*.

Si, par ailleurs, le film se veut un bilan sur une période tellement vaste (le XXe siècle), il est normal qu'il ne puisse répondre à toutes les questions du spectateur. Est-ce un film sur l'échec du communisme, sur la guerre, sur les nationalismes, sur les intégrismes ou, plus fondamentalement, sur la difficulté de coexister et sur la tragédie inévitable du politique? Est-ce cette tragédie inévitable du politique que l'ami journaliste de A., rencontré à Belgrade, visait quand il faisait une liste éclatée de différents événements signifiants du siècle: Che Guevara, Mai 68 ...

On peut très bien comprendre les gens qui n'auront pas de plaisir à visionner ce film. Il s'y trouve, entre autres, une surcharge d'appels symboliques qui peut agacer à la longue. À sa défense, on pourrait dire qu'il est à l'image de ce qu'il tente de décrire: un siècle où tout est en cercles et où tout revient sur lui-même. ■

DÉPART

Frank Scott

Ma voiture s'éloigne de la gare,
Te laissant seule contre le portillon,
Toujours, je me souviendrai de toi,
Figée complètement et à jamais dans le temps et la solitude
Comme un arbre sur la rive nord du lac Supérieur.
Cela n'a duré qu'un instant et tu n'étais plus là,
Et je n'étais plus là et nous, ni cela, n'étions plus là,
Et se sont évanouies les deux parties de cette plénitude que nous avons
Connue, leur propre courant les entraînant
Sur la lisse pente de granit de notre éloignement.

Au terme trouverons-nous, chacun, la mer profonde,
Une tranquillité, et le seul mouvement des marées,
Qui lavent un monde entre les continents tout entiers,
Inondant les estuaires de terres inconnues.
Et dans le sillage du flux et du reflux, nous connaîtrons
Des choses essentielles, entières et absolues.
Les événements surgiront sur la grande route, épurés de limon;
Ils passeront, comme les vagues, et nous resterons.

Traduction du poème «Departure» de Frank Scott
(Collected Poems, McClelland and Stewart, Toronto, 1981)
par Jean-Paul Murray.





NATIONALISME:

1) Doctrine qui fait de la nation un absolu. Cette idéologie caractérisée par un chauvinisme plus ou moins partial et aveugle s'accompagne le plus souvent de xénophobie et d'une volonté d'isolement.

2) Doctrine subordonnant toute la politique intérieure au développement de la puissance nationale et revendiquant le droit d'affirmer à l'extérieur cette puissance sans limitation de souveraineté. On se réfère souvent au *nationalisme intégral* de Charles Maurras, homme politique français d'extrême-droite, chef d'un puissant mouvement anti-républicain et antiparlementaire connu sous le nom d'*Action française.*

3) *Par ext.* On appelle nationaliste celui qui a un parti-pris outré, partial et exclusif pour son pays.
À distinguer de *patriotisme.* ANT. *Internationalisme.*

PATRIOTISME:

1) Amour de la patrie; désir, volonté de se dévouer pour la défendre.

2) *Patrie* (lat. *patria* «pays du père»): communauté politique à laquelle on appartient ou à laquelle on a le sentiment d'appartenir; pays habité par cette communauté.

3) Un *patriote* est une personne qui aime sa patrie et la sert avec dévouement. Un *patriotard* est celui qui affecte un patriotisme exagéré, exclusif et chauvin.

CITATIONS:

«Tout patriote est dur aux étrangers; ils ne sont qu'hommes, ils ne sont rien à ses yeux.»
(Jean-Jacques Rousseau)

«L'égoïsme et la haine ont seuls une patrie; La fraternité n'en a pas!»
(Lamartine)

Les nationalistes cherchent «toujours à masquer sous des sentiments patriotiques leurs velléités belliqueuses.»
(Roger Martin du Gard)

«Le patriotisme, c'est l'amour des siens; le nationalisme, c'est la haine des autres.»
(Romain Gary)

«La science et l'art n'ont pas de patrie.»
(maxime courante)

SOURCES:

Le petit Robert

Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines

Préparé par:
NADIA KHOURI

«Rien de plus contraire à l'esprit démocratique que la recherche du consensus, le goût de l'unanimité, l'envie de ne plus entendre le bruit d'aucun conflit. La démocratie est une sorte de guerre civile permanente où le débat remplace la violence.»

Bernard-Henri Lévy,
Le Devoir, 18-19 novembre 1995

LES DÎNERS DE *CITÉ LIBRE*

Montréal

Le 11 janvier 1996
de 17h30 à 21h00

NADIA KHOURI
Professeur de philosophie et auteur

MULTICULTURALISME
ET
CITOYENNETÉ

Où:
La Maison du Egg Roll

Renseignements et réservation:
Isabelle Randria
(514) **671-8487**

Québec

Le 29 janvier 1996
à partir de 18h00

PIERRE-GERLIER FOREST
Professeur au Département de science
politique de l'Université Laval

FAUT-IL SE LAISSER FAIRE ?
LES MIRAGES DE LA POLITIQUE DE
LA SANTÉ AU QUÉBEC ET AU CANADA

Où:
Au Petit Coin Breton

Renseignements et réservation:
Paul et Judith Stryckman
(418) **683-3639**

Ottawa

Le 17 janvier 1996

JOHN TRENT
Professeur au Département de
science politique de l'Université d'Ottawa

JACQUES MONET
Éducateur, président de l'Université de Sudbury

LA MONARCHIE: POUR OU CONTRE ?

Le 21 février 1996
et le 8 février à Montréal

DANIEL POLIQUIN
Auteur, traducteur et
interprète parlementaire

LE COMPLEXE DU MARTYR AU QUÉBEC

Renseignements et réservation:
Rolande Beauchemin
(819) **770-2467**

Nadia Khouri



Pierre-Gerlier Forest



John Trent



Jacques Monet



Daniel Poliquin

